



# **Gestion des déchets ménagers et assimilés dans le Morbihan : *Etat des lieux – Situation 2010***

Novembre 2011



Gestion des déchets ménagers et assimilés dans le Morbihan :  
Etat des lieux – Situation 2010

Note de synthèse réalisée par :  
Caroline PLUS – Chargée de mission à l'ODEM  
Novembre 2011

Photographies : ©M. Schaffner et ODEM

---

**Observatoire Départemental de l'Environnement du Morbihan**  
5 rue du Cdt Charcot, 56000 VANNES / 02 97 54 16 35 / [observatoire@odem.fr](mailto:observatoire@odem.fr)  
[www.odem.fr](http://www.odem.fr)

# Sommaire

I.	Introduction.....	2
II.	Contexte de l'étude.....	2
	Cadre juridique.....	2
	Rappel des objectifs du PDEDMA.....	4
	Méthode et déchets pris en compte dans l'état des lieux.....	5
III.	Population et démographie du département.....	5
IV.	Organisation administrative.....	6
	Les compétences.....	6
	Les équipements de collecte et de traitement (situation en 2010).....	10
V.	Gisement des déchets ménagers et assimilés en 2010.....	14
	Collecte des ordures ménagères résiduelles.....	14
	Collecte sélective des déchets recyclables.....	17
	Collecte en déchèteries.....	20
	Collecte des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI).....	22
	Collecte des déchets des professionnels (déchets d'activités économiques DAE).....	22
VI.	Traitement des déchets ménagers et assimilés.....	23
	Les ordures ménagères.....	23
	Les déchets collectés en déchèterie.....	25
	Bilan sur le gisement global de déchets ménagers et assimilés.....	25
VII.	Sensibilisation et prévention.....	28
	Compostage individuel.....	28
	Actions de sensibilisation des EPCI.....	28
	Plan départemental de prévention des déchets.....	29
VIII.	Aspects financiers : coût de la gestion des déchets.....	30
IX.	Synthèse au regard des objectifs du plan.....	31
	Suivi des indicateurs.....	33
X.	Bibliographie.....	35
XI.	Liste des abréviations.....	36
XII.	Liste des figures, cartes et tableaux.....	36
XIII.	Annexes.....	37

## I. Introduction

Dans le cadre de ses missions d'observation environnementale et d'accompagnement des collectivités territoriales, l'ODEM réalise depuis 2005 un suivi annuel des déchets ménagers et assimilés à la demande du Conseil général du Morbihan. Ce suivi s'inscrit dans le dispositif d'évaluation des actions mises en œuvre par le PDEDMA adopté en 2007 par l'Assemblée départementale. Il se traduit par l'élaboration d'un rapport de synthèse sur la gestion des déchets ménagers et assimilés dans le Morbihan.

Par ailleurs, la directive européenne 2008/98/CE du 19 novembre 2008, la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ont fixé un nouveau cadre législatif et de nouveaux objectifs en matière de gestion des déchets.

Les départements ont ainsi de nouvelles obligations pour la planification des déchets et notamment concernant les déchets non dangereux des entreprises. Ces déchets doivent être pris en compte dans le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) qui devient donc le plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PDND).

Le Département a décidé d'engager sa démarche d'élaboration du PDND. Le présent document a donc également pour objet de participer à la première étape de l'élaboration du PDND en fournissant un état des lieux de la gestion des déchets ménagers et assimilés dans le Morbihan.

## II. Contexte de l'étude

### Cadre juridique

La gestion des déchets ménagers est encadrée par de nombreux textes réglementaires, dont les principaux sont :

- La loi n°75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux (codifiée aux articles L541-1 et suivants du Code de l'environnement) qui constitue le texte de référence en droit interne. Elle institue notamment le principe général de responsabilité du producteur et l'obligation pour les communes d'assurer la collecte et l'élimination des déchets produits par les ménages.
- La loi n°92-646 du 13 juillet 1992 qui introduit la notion de « déchet ultime », seuls déchets admissibles en centre d'enfouissement, ainsi que les principes de réduction à la source, de proximité et de valorisation des déchets. C'est la naissance de la collecte sélective Elle met également en place les plans départementaux d'élimination des déchets ménagers.
- Le décret n°92-377 du 1<sup>er</sup> avril 1992 relatifs aux déchets des emballages qui précise les modalités de leur gestion : les fabricants sont ainsi tenus de contribuer à leur récupération et valorisation.
- La directive européenne n°1999/31/CE du 26 avril 1999 qui vise à prévenir ou à réduire les atteintes portées à l'environnement par la mise en décharge des déchets. Elle détaille les différentes catégories de déchets (déchets municipaux, dangereux, non dangereux, inertes) et définit les sites d'élimination des déchets en trois catégories.

- Le décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif aux déchets d'équipements électriques et électroniques qui précise que leurs producteurs doivent contribuer à leur collecte en vue de leur traitement sélectif et de leur valorisation.
- La directive cadre 2008/98/CE du 19 novembre 2008 (transposée en droit français par l'ordonnance n°2010-1579 du 17 décembre 2010) qui fixe la hiérarchie de traitement des déchets et impose l'établissement par les Etats membres de programmes de prévention et de gestion des déchets. La directive clarifie également la sortie du statut de déchet.
- La loi n°2009-967 du 3 août 2009, dite loi Grenelle 1 qui énonce des objectifs chiffrés de diminution de la production d'ordures ménagères et de développement du réemploi et de la valorisation des déchets.
- La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 (loi Grenelle 2) qui renforce les objectifs de valorisation et de recyclage et prévoit des modalités de limitation des capacités de stockage et d'incinération. Elle prévoit également une révision des plans de gestion des déchets afin de prendre en compte les nouveaux objectifs nationaux et précise qu'ils feront l'objet d'une évaluation tous les 6 ans.

Le Plan d'action gouvernemental sur la gestion des déchets pour la période 2009-2012 vise à mettre en œuvre les engagements du Grenelle de l'environnement, et à donner les orientations de la transposition de la Directive cadre sur les déchets adoptée en novembre 2008 (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, 2009).

Les principaux objectifs nationaux sont :

- Réduction de 7% de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant sur 5 ans.
- Amélioration du taux de recyclage matière et organique de 24% en 2009 à 35% en 2012 et 45% en 2015 pour les déchets ménagers et 75% dès 2012 pour les déchets des entreprises et les emballages.
- Diminution de 15% des quantités de déchets partant à l'incinération et au stockage.
- Limitation du traitement par stockage ou incinération à 60% des déchets produits sur le territoire.
- Mise en place de filières spécifiques pour les déchets dangereux des ménages et notamment les déchets à risque infectieux (DASRI) des ménages.
- Instauration de plans départementaux de gestion des déchets du BTP.
- Obligation de tri des biodéchets pour les gros producteurs (industries agroalimentaires, restauration collective, espaces verts...).

Pour cela 5 axes d'actions ont été dégagés par le plan d'action gouvernemental :

- Prévention de la production : mise en place de la tarification incitative, sensibilisation et information des citoyens, intégration de la prévention dans les plans de gestion des déchets...
- Développement du recyclage : élargissement des filières de responsabilité élargie du producteur, harmonisation des consignes de tri, mise en place de nouvelles filières de collecte, étiquetage environnemental des produits...
- Développement de la valorisation organique des déchets : développement du compostage domestique, tri obligatoire des biodéchets pour les gros producteurs, développement de la méthanisation...

- Amélioration de l'efficacité des installations de traitement des déchets résiduels : augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) sur le stockage et création d'une TGAP sur l'incinération, amélioration de la transparence et l'information locale, amélioration des outils règlementaires et de la planification...
- Développement du recyclage des déchets du BTP : mise en place d'un outil économique spécifique au secteur favorisant les bonnes pratiques, obligation d'un diagnostic préalable aux travaux de déconstruction ou réhabilitation des bâtiments...

#### Rappel des objectifs du PDEDMA

L'actuel plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) du Morbihan a été adopté par le Conseil général le 28 novembre 2007 (Conseil général du Morbihan, 2007). Ses principaux objectifs sont les suivants :

- Maîtriser la production de déchets par la prévention et la réduction à la source des déchets :
  - Réduire en 10 ans la production d'ordures ménagères par habitant de 5%
  - Contenir la quantité de déchets apportée en déchèteries
  - Réduire les tonnages de résiduels à enfouir de 35% en 10 ans
- Améliorer les performances en matière de collecte sélective
- Mieux valoriser les déchets recyclables
- Assurer la valorisation biologique des déchets organiques :
  - Objectif de valorisation organique de 100% des flux collectés pour les déchets verts et les boues d'épuration urbaine
  - Augmentation de la valorisation biologique des ordures ménagères
- Accroître la valorisation énergétique des incinérateurs en fonctionnement sur le département
- Tendre vers l'autonomie pour le traitement des déchets résiduels
- Inscrire les EPCI dans une politique de développement durable et de maîtrise des coûts à long terme
- Développer l'information et la sensibilisation
- Contribuer à une meilleure gestion des déchets des entreprises

Les principaux objectifs chiffrés sont récapitulés dans le Tableau 1.

**Tableau 1 : Principaux objectifs du PDEDMA du Morbihan et situation initiale en 2004**

	Etat initial (2004)	Objectifs 2010	Objectifs 2015
<b>Production individuelle d'ordures ménagères (kg/hab)</b>	351	350	332
<b>Production individuelle de déchets recyclables (kg/hab)</b>	94	111	126
<b>Production individuelle d'ordures ménagères résiduelles (kg/hab)</b>	256	238	205
<b>Production individuelle déchèteries (kg/hab)</b>	248	262	272
<b>Taux global de valorisation</b>	26%	41%	45,5%
<b>Taux de valorisation organique sur ordures ménagères</b>	3%	13%	13%
<b>Taux de valorisation matière sur ordures ménagères</b>	23%	28%	32,5%

(Conseil général du Morbihan, 2007)

Les actions menées pour atteindre ces objectifs ont été réparties en 4 axes :

- Prévention et réduction à la source
- Organisation territoriale
- Filières de traitement
- Suivi, Information

#### Méthode et déchets pris en compte dans l'état des lieux

Les données présentées dans cette étude proviennent de l'analyse des rapports d'activité 2010 des établissements de coopération intercommunale (EPCI) en charge des opérations de collecte et de traitement des déchets ménagers dans le département du Morbihan.

Les données présentées sont donc relatives à l'année 2010 et exploitées selon le même protocole que les bilans des années précédentes.

Les données relatives aux années précédant 2010 sont issues des études suivantes :

- Enquêtes de l'Observatoire Régional des Déchets en Bretagne (ORDB),
- Etude ANTEA sur la situation départementale en 2003 (ANTEA, 2005),
- Etude GIRUS sur la situation départementale en 2004 (GIRUS, 2006)
- Etudes annuelles de l'ODEM sur la situation départementale de 2005 à 2009 (ODEM, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011)

La présente étude porte sur les déchets ménagers et leurs assimilés (DMA), c'est à dire les déchets non dangereux des activités économiques collectés avec les déchets ménagers.

Les déchets ménagers peuvent être séparés en 3 catégories :

- les ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées lors de la collecte traditionnelle,
- les déchets recyclables issus des collectes sélectives (papiers, emballages, plastiques, verre, biodéchets...),
- les déchets collectés en déchèteries (déchets verts, tout venant, inertes, déchets dangereux...).

Le terme « ordures ménagères » désigne les déchets issus des collectes traditionnelle et sélective (hors déchets des déchèteries).

### III. Population et démographie du département

Le département du Morbihan comptait en 2010 environ 727 500 habitants (donnée INSEE) avec une croissance moyenne de 1,1 % par an entre 1999 et 2010 soit la seconde plus forte croissance de la région.

D'après les projections réalisées par l'INSEE, le Morbihan devrait continuer de connaître une croissance démographique soutenue avec une progression annuelle de 0,76 % à l'horizon 2040 selon le scénario central. La population morbihannaise atteindrait ainsi 792 000 habitants en 2020, 850 000 en 2030 et plus de 900 000 habitants en 2040 (Deschamps-Collet, 2010).

Avec 33 millions de nuitées touristiques enregistrées en 2010 et près de 80 000 résidences secondaires, la démographie morbihannaise est marquée par de fortes variations annuelles de sa population, en particulier dans les communes du littoral.

Ces variations de population ont d'importantes répercussions sur la production de déchets.

Afin de rester le plus proche possible de la réalité de terrain, les calculs de production individuelle de déchets (en kg par habitant) sont donc réalisés à partir des données de population DGF qui prennent en compte une partie de la population touristique (comptabilisation des résidences secondaires). En 2010, la population DGF du département était de 806 586 habitants (Cf. Figure 1).

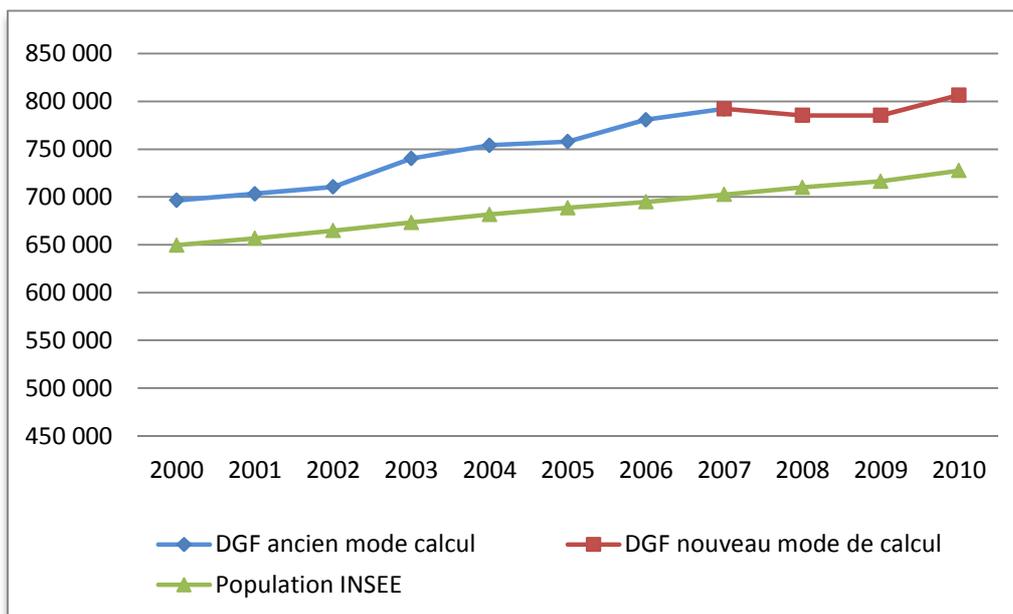


Figure 1 : Evolution de la population INSEE et DGF dans le Morbihan

A noter que le mode de calcul de la population DGF a changé à partir de 2007. Les variations interannuelles pouvant être observées sur les données de production individuelles doivent donc être considérées avec prudence. L'analyse des tendances sur plusieurs années sera plus pertinente.

#### IV. Organisation administrative

##### Les compétences

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les communes ou les EPCI assurent la collecte et l'élimination des déchets des ménages (article L2224-13). Les communes peuvent transférer à un EPCI (ou à un syndicat mixte) soit l'ensemble des compétences de collecte et de traitement des déchets des ménages, soit la compétence comprenant le traitement, et les opérations de transport qui s'y rapportent.

Concernant la collecte des déchets ménagers, toutes les communes morbihannaises, à l'exception de la commune de Moréac, adhèrent à l'un des 22 EPCI exerçant cette compétence en 2010. Parmi ces EPCI, 3 ont leur siège social dans un département limitrophe. La commune de Moréac a gardé la compétence de collecte mais ne l'exerce pas directement : elle est cliente de Saint Jean Brevelay Communauté pour les opérations de collecte.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, les communautés de communes de Muzillac et de la Roche Bernard fusionnent pour former la communauté de communes Arc Sud Bretagne (Cf. Carte 1).



Carte 1 : EPCI en charge de la collecte des déchets ménagers dans le Morbihan en 2011

Les opérations de traitement des déchets sont assurées par 10 EPCI en 2010, auxquels toutes les communes morbihannaises adhèrent (Cf. Carte 2). La situation reste inchangée en 2011 mais à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011, la Communauté de communes du pays de la Gacilly exerce elle-même la compétence traitement des déchets ménagers.



Carte 2 : EPCI en charge du traitement des déchets ménagers dans le Morbihan en 2010

En 2010, année de référence de la présente étude, le Morbihan comprenait donc 25 EPCI exerçant une compétence déchets ménagers (Cf. Tableau 2). Parmi ceux-ci on distingue :

- 2 communautés d'agglomérations (CA)
- 17 communautés de communes (CC)
- 3 syndicats intercommunaux
- 3 EPCI, constitués de communes morbihannaises et de communes de départements limitrophes, dont le siège social n'est pas situé dans le Morbihan :
  - 1 communauté de communes
  - 1 communauté d'agglomération
  - 1 syndicat mixte

Tableau 2 : EPCI exerçant une compétence déchets dans le département du Morbihan – situation en 2010

EPCI exerçant la compétence collecte	Nombre de communes adhérentes	Population DGF 2010	EPCI exerçant la compétence traitement	Nombre de communes adhérentes	Population DGF 2010
CC du Pays de Questembert	13	22 227	Syndicat de traitement des déchets ménagers du Sud Est du Morbihan (SYSEM)	69	244 238
Vannes Agglo	24	140 291			
Arc Sud Bretagne (CC de Muzillac + CC de la Roche Bernard)	12	30 936			
CC de la Presqu'île de Rhuys	5	26 429			
CC du Loc'h	6	12 734			
CC du pays de la Gacilly	9	11 621			
CC du Val d'Oust et de Lanvaux	16	19 915	Syndicat Intercommunal pour le Transfert et le Traitement des Ordures Ménagères du Morbihan Intérieur (SITOM-MI)	101	168 170
Josselin Communauté	12	13 076			
Locminé Communauté	7	12 657			
CC du Pays du Roi Morvan	21	29 109			
Baud Communauté	6	15 021			
Saint Jean Brévelay Communauté (dont Moréac)	7	14 281			
Pontivy Communauté	24	47 643			
CC de Ploërmel	7	16 468			
CC Blavet Bellevue Océan	6	16 506	CC Blavet Bellevue Océan	6	16 506
CC de Belle Ile en Mer	4	8 693	CC de Belle Ile en Mer	4	8 693
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner (SM ABQP)	24	106 410	Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner	24	106 410
CAP l'Orient Agglomération	19	198 506	CAP l'Orient Agglomération	19	198 506
CC de Plouay du Scorff au Blavet	6	13 402	CC de Plouay du Scorff au Blavet	6	13 402
SMICTOM <sup>1</sup> du centre ouest d'Ille et Vilaine*	20	25 301	SMICTOM du centre ouest d'Ille et Vilaine*	20	25 301
CC du pays de Redon*	10	17 421	CC du pays de Redon*	10	17 421
CAP Atlantique*	3	7 915	CAP Atlantique*	3	7 915

\* communes morbihannaises uniquement

<sup>1</sup> Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

## Les équipements de collecte et de traitement (situation en 2010)

### ❖ Les déchèteries

Le département comptait, en 2010, 63 déchèteries et 12 éco-stations (Cf. Carte 3) soit 1 déchèterie pour environ 12 800 habitants ce qui est un bon taux d'équipement (moyenne nationale en 2007 : 1 déchèterie pour environ 14 000 habitants).



Carte 3 : Déchèteries et éco-stations dans le Morbihan en 2010

### ❖ Les centres de tri

Le département compte 3 centres de tri des déchets de la collecte sélective (Cf. Tableau 3 Tableau 1), ainsi que 4 autres centres de tri à destination d'autres catégories de déchets, notamment les déchets d'activités économiques ou en provenance des déchèteries (Cf. Carte 4).

Tableau 3 : Centres de tri des déchets de la collecte sélective dans le Morbihan

Désignation	Commune	Maître d'ouvrage	Exploitant	Capacité autorisée
Adaoz	Caudan	Cap l'Orient	Ateliers des Pays Fouesnantais	12 000 t/an
Ecopôle Venesys	Vannes	SYSEM	Trivannes	15 500 t/an
Centre de tri Sita Ouest	Gueltas	Sita Ouest	Sita Ouest	11 500 t/an pour les DMA

Hors du département, d'autres centres de tri sont susceptibles d'accueillir des déchets en provenance du Morbihan : centre de tri de Glomel (22) et établissement Théaud à Gaël (35).

❖ Les unités de compostage

13 unités de compostage implantées dans le département reçoivent des déchets des ménages (Cf. Tableau 4 et Carte 4). D'autres unités destinées au compostage des boues de station d'épuration, déchets alimentaires, animaux et végétaux existent également.

**Tableau 4 : Unités de compostage recevant des déchets des ménages dans le Morbihan**

Commune	Maître d'ouvrage	Exploitant	Déchets compostés
Cléguer Caudan Groix	Cap l'Orient	CUMA Stiren Ar Vro Geval Cap l'Orient	Déchets verts Déchets verts, FFOM Déchets verts, FFOM
Gueltas	Sita Ouest	Sita Ouest	Déchets verts, DAE, boues...
Ploeren Plouay	Ecosys	Ecosys	Déchets verts, DAE
Saint Jean Brévelay Locminé	SAUR	SAUR	Déchets verts, boues...
Pont Scorff	Geval	Geval	Déchets verts, DAE
Naizin	Arvor Compost	Arvor compost	Déchets verts, DAE, lisiers...
Sarzeau	SYSEM	Ecosys	Déchets verts
Lorient	Grandjouan Onyx	Grandjouan Onyx	Déchets verts, DAE
Sérent	CC Val d'Oust et de Lanvaux	CC Val d'Oust et de Lanvaux	Déchets verts

FFOM : Fraction fermentescible des Ordures Ménagères ; DAE : Déchets d'Activité Economique



Carte 4 : Centres de tri des déchets et unités de compostage dans le Morbihan en 2011

❖ Les stations de transfert :  
Le département compte 11 stations de transfert des déchets (Cf. Tableau 5 et Carte 5).

Tableau 5 : Stations de transit en fonctionnement dans le Morbihan

Commune	Maître d'ouvrage	Exploitant	Déchets admis
Caudan	Cap l'Orient	Grandjouan	Encombrants, OMR, déchets en mélange
Groix	Cap l'Orient	Cap l'Orient	OMR, déchets en mélange
Josselin	SITOM MI	Cyclergie	Ordures ménagères
Limerzel	SYSEM	SYSEM	Ordures ménagères
Locmaria Grand-Champ	SYSEM	Coved	Ordures ménagères
Sarzeau	SYSEM	Coved	Ordures ménagères
Vannes	SYSEM	Geval	Ordures ménagères
Merlevenez	CC Blavet Bellevue Océan	Coved	Ordures ménagères
Pluvigner	CC Auray	Grandjouan Saco	Ordures ménagères
Plouay	CC Plouay du Scorff au Blavet	Ecosys	Ordures ménagères
Plouharnel	SM ABQP	Geval	Déchets non dangereux, verre

❖ Les installations de traitement :

En 2010, le département comptait 4 centres de stockage de déchets non dangereux (CSDND) en fonctionnement (3 ont été fermés depuis 2005), 2 usines de traitement biologique des déchets (usine de prétraitement mécano-biologique –UPMB- de Gueltas et unité de traitement biologique –UTB- des biodéchets et des déchets ménagers résiduels de Caudan) ainsi que 2 unités d’incinération à Pontivy-Le Sourn (unité de valorisation énergétique) et à Plouharnel (Cf. Tableau 6 et Carte 5).

D’autre part, le SYSEM construit une UPMB (traitement par tri-méthanisation-compostage) qui devrait être opérationnelle avril 2012 (capacité autorisée de 53 000 t/an).

**Tableau 6 : Installations de traitement des déchets ménagers en fonctionnement dans le Morbihan en 2010**

Nom (localisation)	Maître d’ouvrage	Exploitant	Capacité autorisée
CSDND de Kermat 2 (Inzinzac Lochrist)	CAP l’Orient	CAP l’Orient	43 000 t/an
CSDND de Gueltas	Sita Ouest	Sita Ouest	170 000 t/an
CSDND de Chubiguer 2 (Le Palais)	CC de Belle Ile en Mer	Coved	3 500 t/an
CSDND La Croix Irtelle (La Vraie Croix)	Charier DV	Charier DV	57 500 t/an
Usine de prétraitement mécano-biologique (UPMB) de Gueltas	Sita Ouest	Sita Ouest	35 000 t/an (entrants)
Unité de traitement biologique (UTB) des biodéchets et déchets ménagers résiduels (Caudan)	CAP l’Orient	Geval	57 000 t/an (entrants) 35 000 t/an (sortants)
Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Pontivy	SITTOM-MI	Argoat Environnement	33 500 t/an
Usine d’Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de Plouharnel	SM ABQP	Geval	31 500 t/an

 Voir Annexe 1 : Installations de gestion des déchets ménagers dans le Morbihan



Carte 5 : Installations de traitement des déchets ménagers dans le Morbihan – situation 2010

## V. Gisement des déchets ménagers et assimilés en 2010

### Collecte des ordures ménagères résiduelles

Les collectivités peuvent assurer la collecte des déchets selon 3 modes de gestion :

- régie directe,
- prestation privée,
- gestion mixte régie/prestation privée en fonction des catégories de déchets ou des communes

En ce qui concerne la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR), la majorité des EPCI du département ont mis en place une collecte en régie :

- 16 EPCI en régie (174 communes),
- 6 EPCI en prestation privée (68 communes),
- 1 EPCI en gestion mixte (19 communes).

Au final 187 communes bénéficient d'une collecte des OMR entièrement en régie, soit 72 % des communes du département, et 74 en prestation privée.

La majorité des EPCI du département ont adopté un mode de collecte mixte, c'est-à-dire combinant une collecte en porte à porte dans les zones urbaines et une collecte en points de regroupements ou d'apport volontaire dans les zones plus rurales.

Sept EPCI ont adopté un mode de collecte unique :

- 3 en points d'apport volontaire,
- 4 en porte à porte.

 Voir Annexe 2 : Organisation de la gestion des déchets ménagers dans le Morbihan

En 2010, **173 495 tonnes d'OMR** ont été collectées auxquelles s'ajoutent environ 3 500 tonnes de déchets d'activités économiques (DAE) assimilables aux OMR, soit une production de **219 kg par habitant DGF** (Cf. Figure 2).

Après une forte baisse dans les années 2000 à 2004, le tonnage des OMR et assimilés collectés dans le département continue de diminuer à un rythme moyen de 1,4 % par an (1,6 % de baisse constatée entre 2009 et 2010).

Le développement du tri sélectif, du compostage individuel, le report vers les déchèteries et les actions de sensibilisation à la prévention des déchets peuvent être à l'origine de cette diminution.

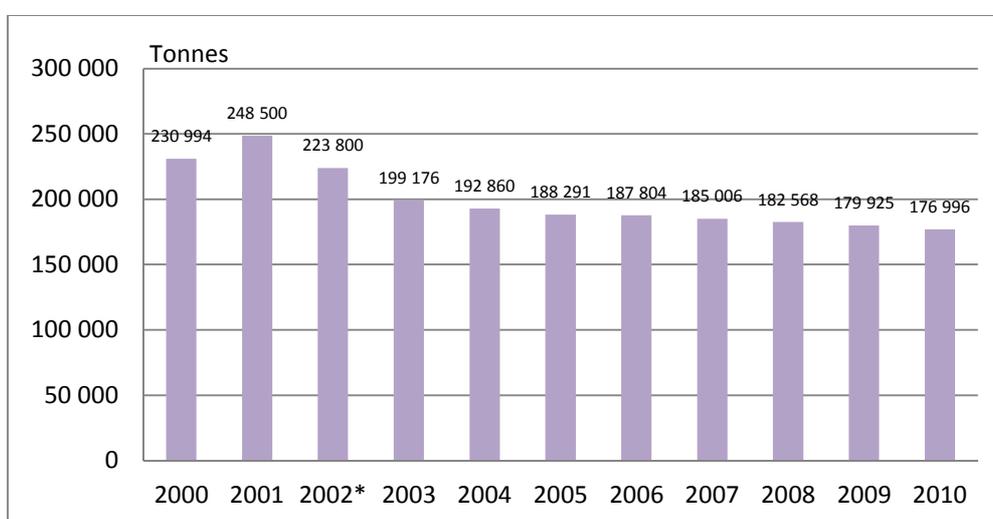


Figure 2 : Evolution des quantités d'OMR et assimilés collectés dans le Morbihan (\* valeur estimée)

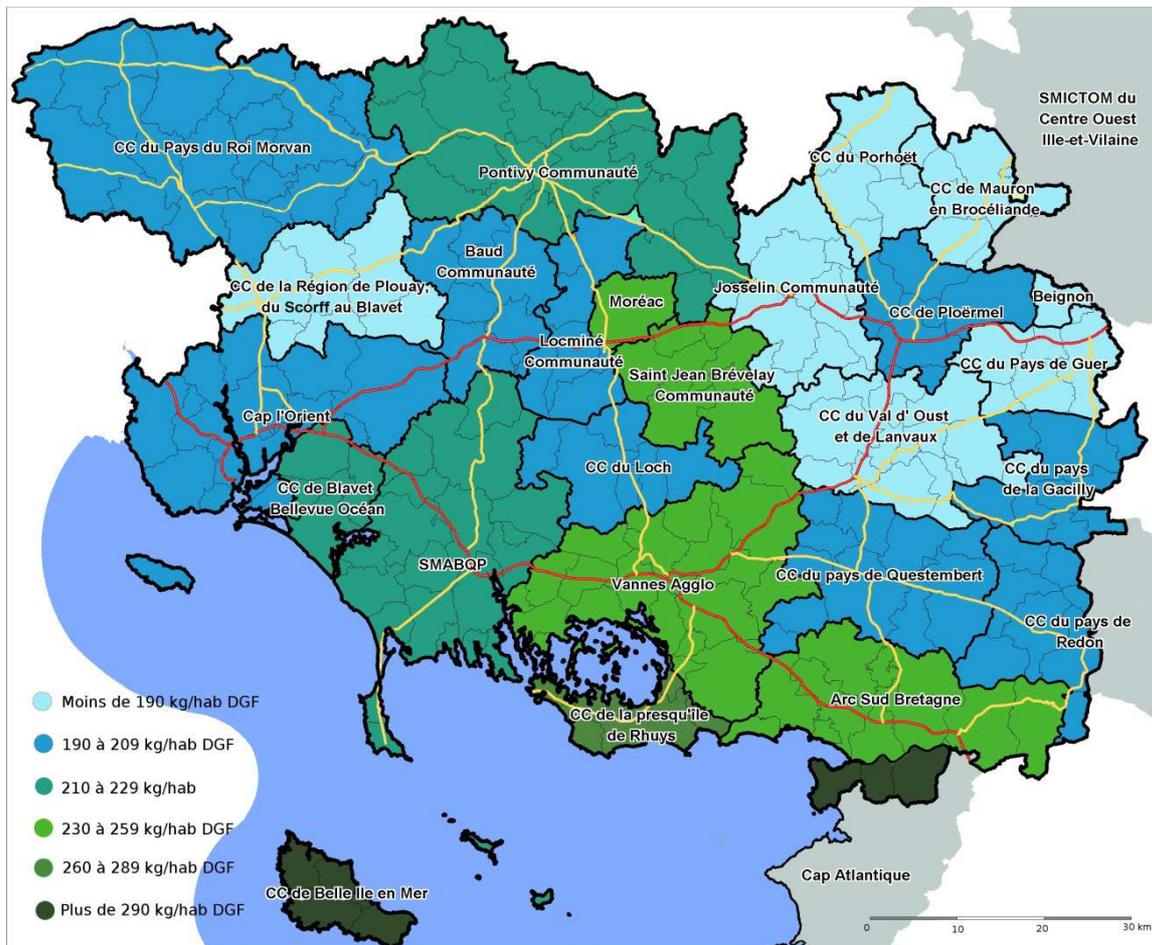
Le département se caractérise par une forte disparité entre les EPCI, la production individuelle d'OMR variant de 167 kg/hab (CC de la région de Plouay du Scorff au Blavet) à 310 kg/hab sur le territoire de la CC de Belle Ile en Mer (hors DAE).

Ces variations sont liées au contexte très touristique de certaines communes littorales qui voient leur population, et donc la production de déchets, augmenter fortement durant la période estivale.

Des ratios relativement élevés par rapport à la moyenne départementale sont également observés dans les secteurs urbains (indépendamment des modalités de collecte), Vannes Agglo par exemple (234 kg/hab DGF), par rapport aux secteurs plus ruraux du département. Ces différences peuvent être liées à la présence plus importante de déchets des entreprises dans les OMR, au compostage individuel moins répandu que dans les zones rurales ainsi qu'aux habitudes de consommation des citadins (Cf. Carte 6).

 Voir Annexe 3 : Collecte des ordures ménagères

La production moyenne par habitant dans le Morbihan (219 kg/hab) reste cependant nettement inférieure à la moyenne nationale de 300 kg/hab (donnée ADEME, 2008).

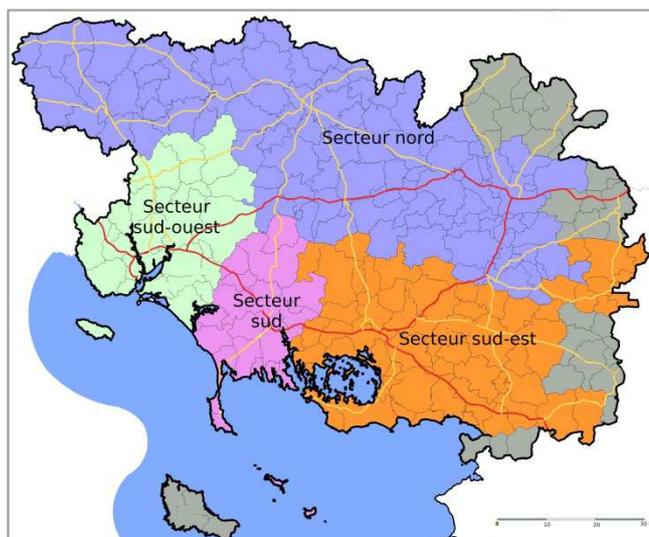


Carte 6 : Production d'ordures ménagères résiduelles par habitant DGF dans le Morbihan en 2010

Le PDEDMA définit 4 grands secteurs géographiques dans le département en s'appuyant sur les 4 principaux EPCI de traitement correspondant à 90 % de la population départementale :

- Secteur nord : territoire du SITTOM MI
- Secteur sud-ouest : territoires de CAP l'Orient, de la CC de la région de Plouay du Scorff au Blavet et de la CC de Blavet Bellevue Océan
- Secteur sud : territoire du SM ABQP
- Secteur sud-est : territoire du SYSEM

Les ratios de production des OMR sur ces secteurs sont présentés dans la Figure 3. Chaque territoire a sa propre histoire, ses caractéristiques (milieu rural/urbain, activités économiques, touristiques...) et ses spécificités de gestion des ordures ménagères ce qui explique les variations observées.



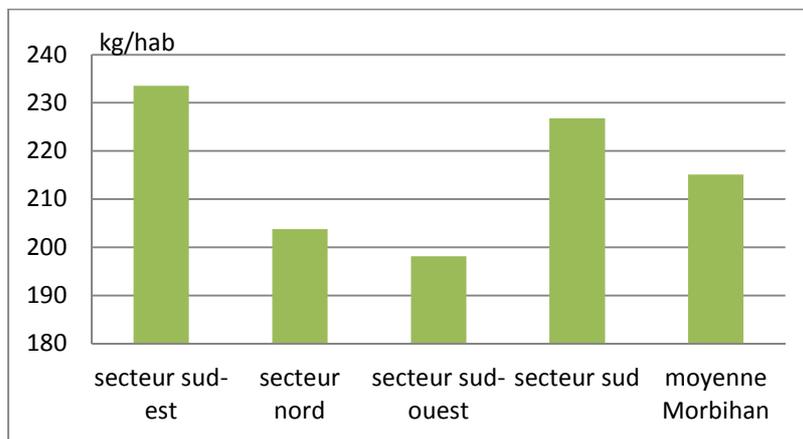


Figure 3 : Ratios de production d'OMR dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale (situation 2010)

 Voir Annexe 4 : Fiches de suivi par EPCI

### Collecte sélective des déchets recyclables

Les déchets collectés sélectivement sont :

- les emballages légers (cartonnettes, bouteilles plastiques, canettes aluminium, boîtes de conserve...),
- le verre,
- les papiers, journaux et magazines (PJM)
- les biodéchets (fraction fermentescible des ordures ménagères FFOM, collectée uniquement sur le territoire de Cap l'Orient),

Depuis 2010, 2 EPCI, Vannes Agglo et la CC de Ploërmel, ont mis en place un nouveau flux de collecte : les multi-matériaux qui regroupent emballages et PJM afin de simplifier les consignes de tri pour les habitants.

Les modes de gestion adoptés par les EPCI du Morbihan sont variés :

- 7 EPCI ont adopté une collecte en régie (85 communes),
- 9 EPCI ont adopté une collecte en prestation privée (95 communes),
- 7 EPCI ont adopté une gestion mixte selon les déchets collectés (82 communes).

La majorité des EPCI du département ont adopté un mode de collecte mixte, c'est-à-dire combinant une collecte en porte à porte et une collecte en points de regroupements ou d'apport volontaire.

Huit EPCI ont adopté un mode de collecte unique :

- 6 en points d'apport volontaire,
- 2 en porte à porte.

 Voir Annexe 2 : Organisation de la gestion des déchets ménagers dans le Morbihan

En 2010, **81 090 tonnes** de déchets recyclables ont été collectés, soit en moyenne **101 kg/hab DGF**. La quantité de déchets recyclables collectés reste stable par rapport à 2009 (Cf. Figure 4). Les principaux déchets collectés sont le verre (45 % des tonnages) et les papiers, journaux et magazines (23 % des tonnages).

 Voir Annexe 3 : Collecte des ordures ménagères

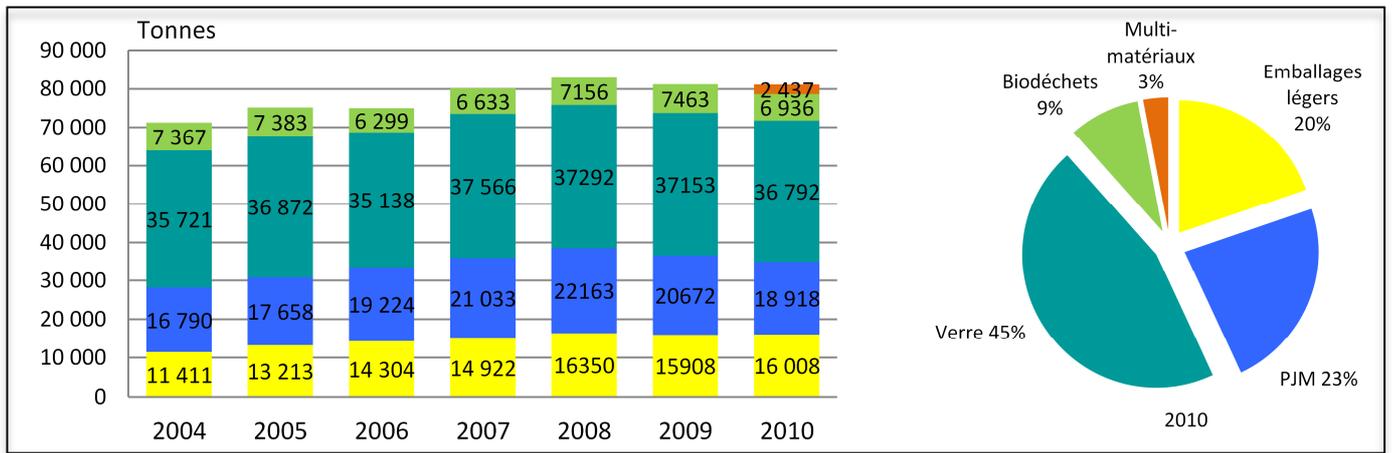
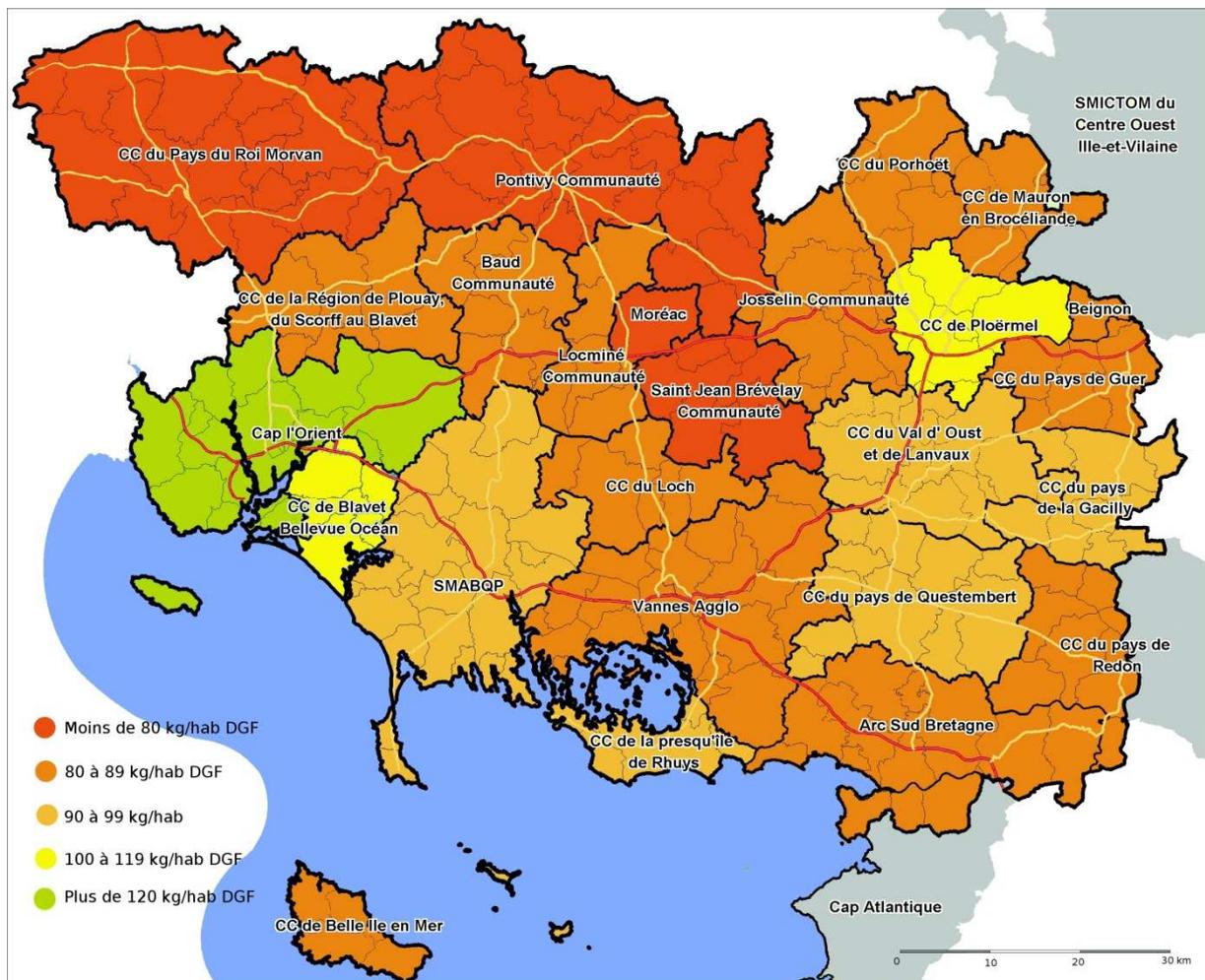


Figure 4 : Nature et quantités de déchets recyclables collectés en Morbihan

En moyenne, chaque habitant du Morbihan a trié en 2010 :

- 20 kg d'emballages légers,
- 46 kg de verre,
- 24 kg de PJM,
- 9 kg de biodéchets (35 kg pour les habitants de CAP l'Orient),
- 3 kg en multi-matériaux (emballages légers et PJM)

Comme pour les OMR, les ratios de collecte par habitant varient selon les zones géographiques : de 70 à 139 kg/habitant DGF en fonction des EPCI (Cf. Carte 7).



Carte 7 : Quantité de déchets recyclables triés par habitant DGF dans le Morbihan en 2010

Ces variations peuvent avoir plusieurs explications :

- ancienneté de la mise en œuvre de la collecte sélective,
- nombre et répartition des points d'apports volontaires,
- nombre de matériaux collectés,
- politique de sensibilisation au tri de l'EPCI

La performance de tri moyenne dans le Morbihan, 101 kg/hab DGF en 2010, est en légère baisse depuis 2008 (Cf. Figure 5) mais reste cependant supérieure à la moyenne française de 93 kg/hab (donnée ADEME, 2007).

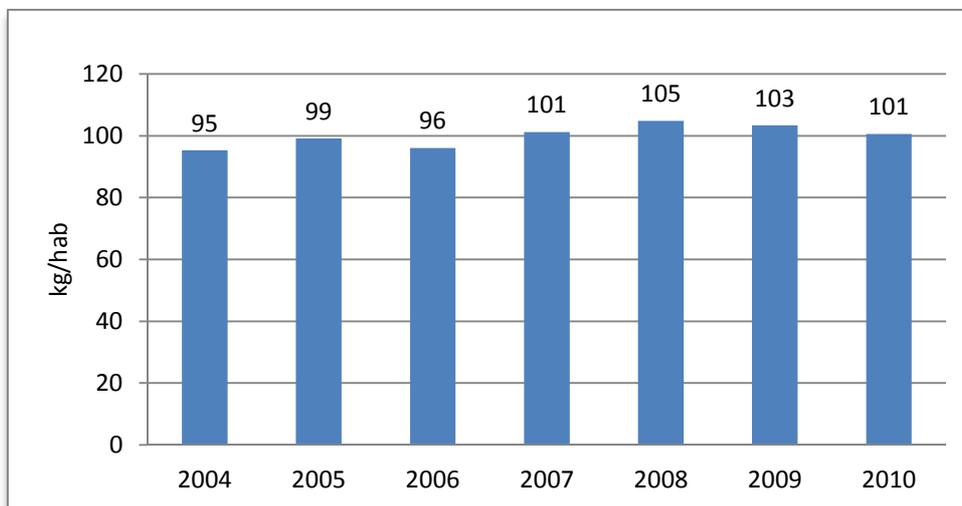
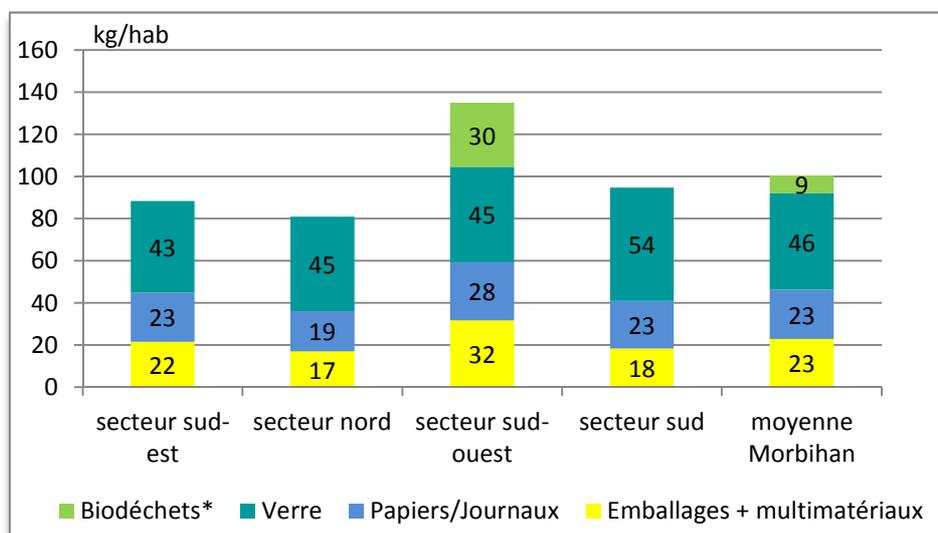


Figure 5 : Evolution du ratio par habitant pour la collecte sélective dans le Morbihan depuis 2004

Les ratios de collecte sur les 4 grands secteurs du département sont présentés dans la Figure 6.



\* collecte sur le territoire de Cap l'Orient

Figure 6 : Ratios de collecte des déchets recyclables (en kg/hab) dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale (situation 2010)

 Voir Annexe 4 : Fiches de suivi par EPCI

Les emballages collectés sont envoyés dans les centres de tri du département avant de suivre une filière de valorisation. Les erreurs de tri ou taux de refus moyen s'élevaient à 8,6% des déchets recyclables collectés hors verre (4,4 % si on prend en compte le verre) en 2010, ce qui est en légère hausse par rapport à 2009 (7,4 %). Cela représente plus de 3 800 tonnes de déchets mal triés :

- environ 3 000 tonnes en provenance de la collecte des emballages et flux multimatériaux,
- 150 tonnes de la collecte des papiers et journaux,
- 674 tonnes de la collecte des biodéchets.

 Voir Annexe 5 : Traitement de la collecte sélective

### Collecte en déchèteries

Le Morbihan comptait, en 2010, 63 déchèteries et 12 éco-stations (Cf. Carte 3). Leur mode de gestion principal dans le département est la gestion par prestation privée (48 déchèteries et éco-stations).

La quasi-totalité des déchèteries du département acceptent les déchets des professionnels, le plus souvent moyennant une participation financière en fonction des volumes déposés. Seules les déchèteries du territoire de CAP l'Orient n'acceptent pas les déchets des professionnels.

Les déchèteries et éco-stations ont permis la collecte de **201 557 tonnes** de déchets en 2010, auxquels s'ajoutent environ 8 680 tonnes de DAE spécifiquement décomptés, soit une production individuelle de **261 kg/hab DGF** (210 236 tonnes). Les principaux types de déchets collectés sont les végétaux (37 % des tonnages), les inertes et le tout-venant qui représentent à eux trois 85% des tonnages déposés en déchèterie (Cf. Figure 7).

Les quantités de déchets ont diminué de 2,2% par rapport à 2009 principalement en raison de la baisse des quantités déchets verts apportés en déchèterie (14% de baisse). Cette variation peut être expliquée par les conditions climatiques sèches observées au printemps 2010 (déficit de 20 à 40 % par rapport à la normale des précipitations sur les mois de mars, avril et mai dans le Morbihan) et ne traduit pas nécessairement une diminution à moyen ou long terme.

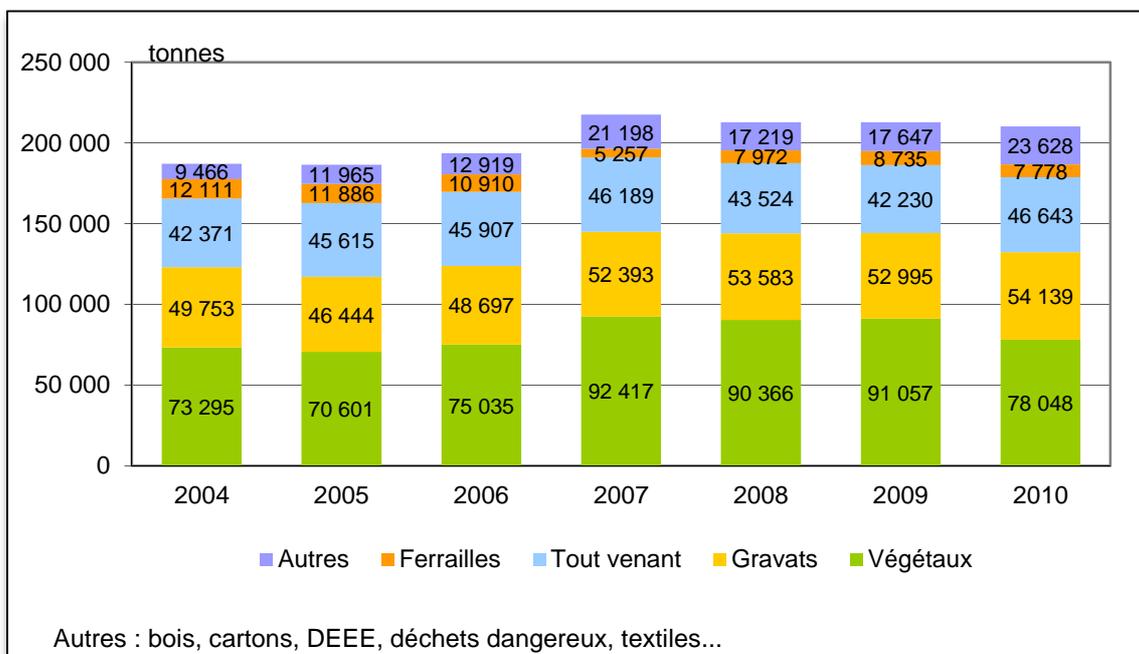


Figure 7 : Evolution des quantités de déchets déposés en déchèterie dans le Morbihan

 Voir Annexe 6 : Collecte des déchets en déchèterie

Le ratio individuel moyen de collecte en déchèterie (261 kg/hab DGF en 2010) du Morbihan est très supérieur à la moyenne nationale (184 kg/hab en 2008) bien qu'on observe une baisse depuis 2007 (274 kg/hab).

De fortes variations sont également observées entre les EPCI, les zones touristiques du département voyant leur ratio augmenter de façon très importante (Cf. Carte 8). Cette augmentation peut être mise en relation avec le taux de résidences secondaires important de ces zones.

Les ratios de collecte sur les 4 grands secteurs du département sont présentés dans la Figure 8.

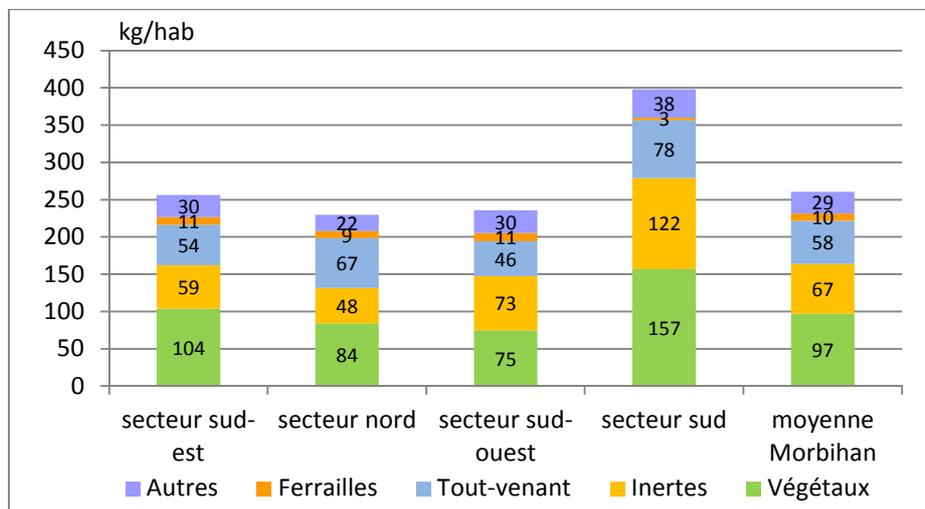
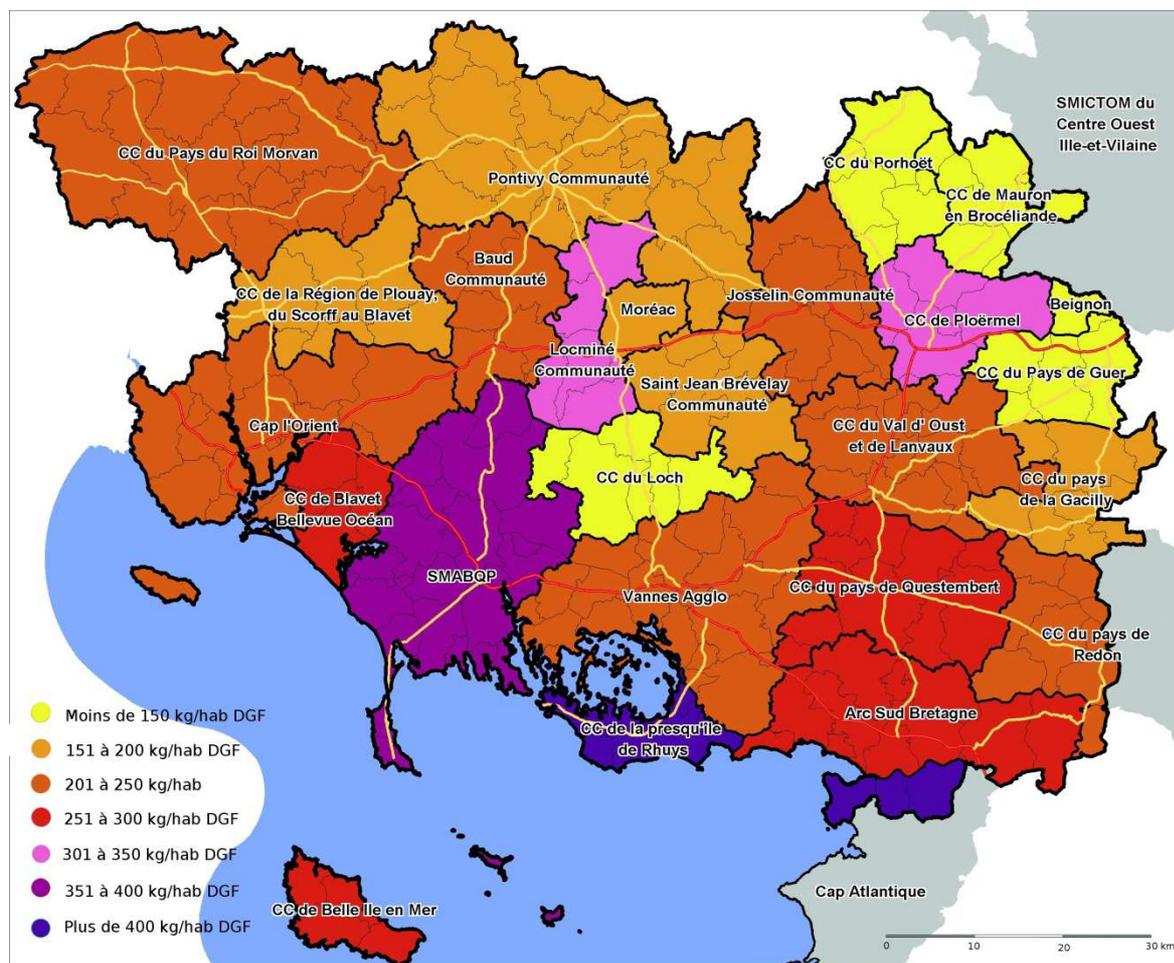


Figure 8 : Ratios individuel de collecte en déchèterie dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale (situation 2010)



Carte 8 : Quantité de déchets apportés en déchèterie par habitant en 2010 dans le Morbihan

A noter toutefois que la déchèterie de la Communauté de communes du Loc'h n'a fonctionné qu'une partie de l'année. La production individuelle n'est donc pas représentative des déchets réellement produits au cours de l'année.

#### Collecte des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI)

Les DASRI sont les produits tranchants, piquants ou coupants destinés à l'abandon (qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique), les produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption, les compresses souillées, les déchets anatomiques humains ou animaux aisément identifiables et certains déchets de laboratoire tels que les milieux de culture.

Ils peuvent représenter des risques (infectieux, toxique, chimique, mécanique...) pour l'environnement et pour les agents chargés de la collecte et l'élimination des déchets, notamment s'ils se trouvent mélangés aux OMR.

Les DASRI produits dans les établissements de santé suivent des filières identifiées mais ce n'est pas systématiquement le cas des productions diffuses des professionnels en exercice libéral et surtout des particuliers en automédication (diabétiques, insuffisants rénaux ou respiratoires, victimes de maladies virales comme le VIH ou l'hépatite, etc.). De plus en plus d'EPCI mettent donc en place des collectes spécifiques à destination des particuliers bien qu'ils n'en aient pas l'obligation.

Environ 64% de la population morbihannaise avaient ainsi accès à un mode de collecte des DASRI en 2010.

 Voir Annexe 7 : Autres collectes

#### Collecte des déchets des professionnels (déchets d'activités économiques DAE)

Les EPCI sont amenés à collecter une partie des déchets produits par les activités économiques de leur territoire. On parle alors des déchets « assimilables aux déchets ménagers ».

En 2010, environ **12 000 tonnes** de déchets ont été identifiées comme provenant d'activités économiques (Cf. Figure 9). Ce chiffre reste cependant une première estimation, probablement basse, car tous les EPCI ne comptabilisent pas les quantités de déchets professionnels collectés avec les déchets ménagers.

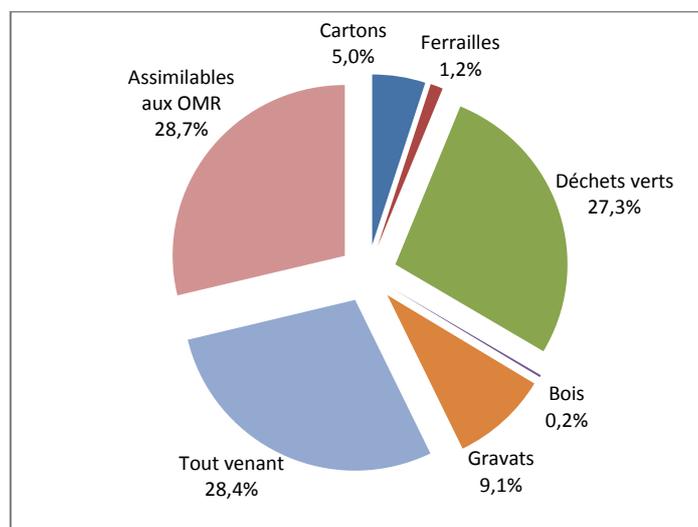


Figure 9 : Nature des DAE collectés avec les déchets ménagers en 2010

 Voir Annexe 7 : Autres collectes

Au niveau national, il est considéré que les déchets assimilables représentent environ 20 % des quantités de déchets ménagers collectés (Service de l'observation et des statistiques, 2010).

## VI. Traitement des déchets ménagers et assimilés

### Les ordures ménagères

En 2010, **258 087 tonnes** d'ordures ménagères (OMR + déchets recyclables) ont été collectées, soit une production de **320 kg/hab DGF**. Ce chiffre est en diminution depuis 2004, avec une baisse moyenne de 0,4% par an, mais il a connu des périodes d'augmentation en 2007 et 2008. Depuis 2008, la baisse est plus marquée (-1,2% entre 2009 et 2010).

Les productions individuelles d'ordures ménagères sur les 4 grands secteurs du département sont présentées dans la Figure 10.

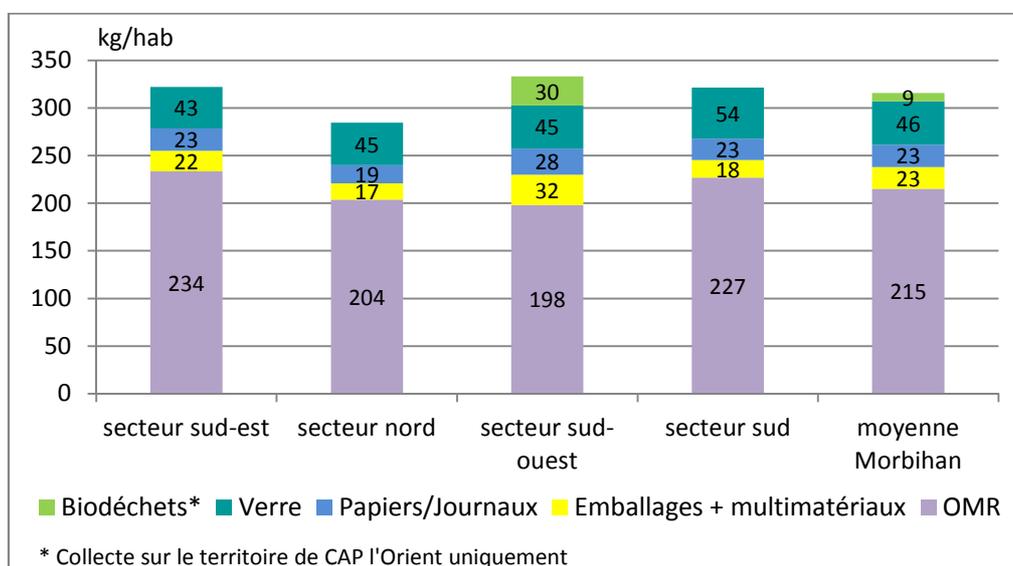


Figure 10 : Production individuelle d'ordures ménagères sur les 4 grands secteurs morbihannais et moyenne départementale

En matière de traitement, 51% des ordures ménagères ont été valorisées en 2010. Les ordures non valorisées sont enfouies dans des centres de stockage de déchets non dangereux (CSDND) dans ou en dehors du département ou encore incinérées (Cf. Tableau 7 et Carte 5).

Le principal mode de valorisation est la valorisation matière, suivie de la valorisation énergétique (Cf. Figure 11). La valorisation organique des ordures ménagère connaît, quant à elle, un fort développement depuis 2008 où elle ne représentait que 2,6% des quantités traitées. L'ouverture d'une unité de traitement mécano-biologique des déchets sur le site du CSDND de Gueltas a en effet permis la valorisation d'une partie des déchets reçus sur le site.

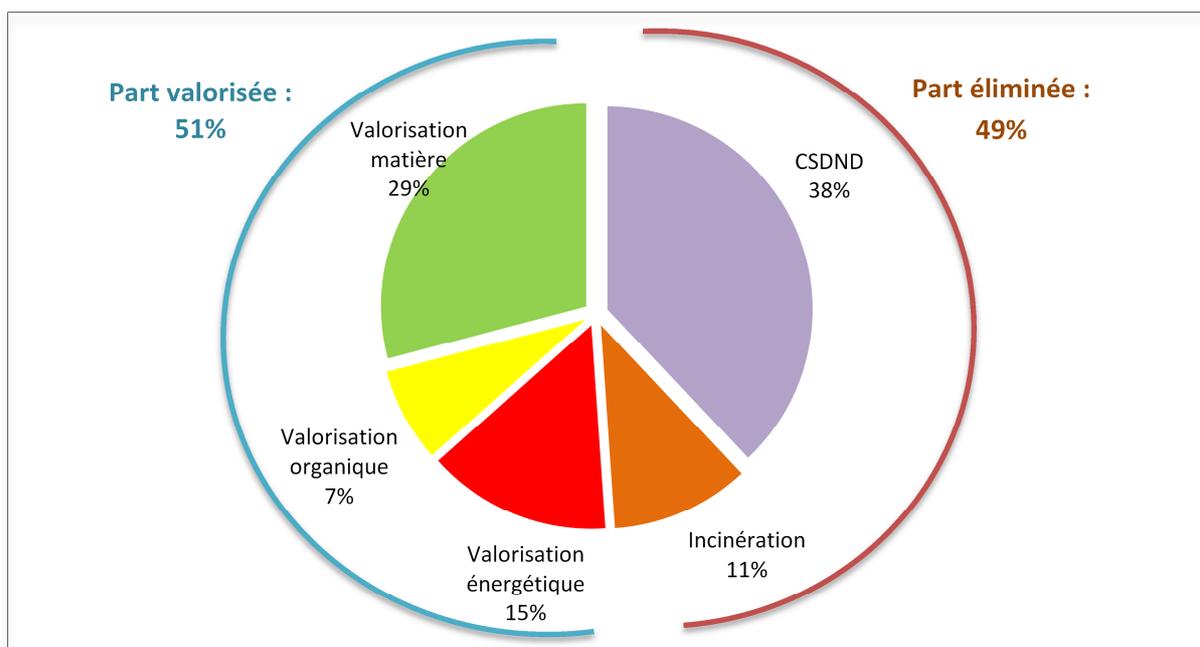


Figure 11 : Modes de traitement des ordures ménagères en 2010 dans le Morbihan

Les quantités d'OMR traitées en dehors du département sont en diminution depuis plusieurs années. Elles représentaient environ 30% des tonnages traités en 2010 (47 500 tonnes) contre 51% en 2006 (95 000 tonnes - Cf. Tableau 7).

Tableau 7 : Sites de traitement des OMR collectées dans le Morbihan

	Type d'installation	Lieu	Quantités OMR traitées en 2010	EPCI d'origine
Morbihan	UPMB	Gueltas	28 038 t	SYSEM, SIT TOM MI
	UTB	Caudan	41 715 t	Cap l'Orient, CC Plouay du Scorff au Blavet
	UIOM	Plouharnel	26 647 t	SM ABQP, CC Blavet Bellevue Océan
	UVE	Pontivy	35 360 t	SIT TOM MI
	CSDND	Le Palais	2 697 t	CC Belle Ile en Mer
	CSDND	Inzinzac Lochrist	27 397 t	Cap l'Orient, CC Plouay du Scorff au Blavet
	CSDND	Gueltas	16 101 t	SYSEM, SIT TOM MI
Hors Morbihan	CSDND	Changé (Mayenne)	40 520 t	SYSEM, CC Blavet Bellevue Océan, SMICTOM Centre ouest Ille et Vilaine et CAP Atlantique
	UVE	Carhaix (Finistère)	1 980 t	SIT TOM MI
	UVE	Couëron (Loire Atlantique)	1 497 t	CAP Atlantique
	UVE	Rennes- Villejean (Ille et Vilaine)	3 476 t	CC pays de Redon

 Voir Annexe 8 : Traitement des ordures ménagères résiduelles

## Les déchets collectés en déchèterie

En 2010, 210 236 tonnes de déchets ont été collectés dans les déchèteries du département. Ces déchets sont pour moitié valorisés (valorisation matière, organique et réutilisation des gravats, cf. Figure 12). Les déchets non valorisables sont enfouis en centre de stockage pour déchets inertes (CSDI) ou non dangereux (CSDND).

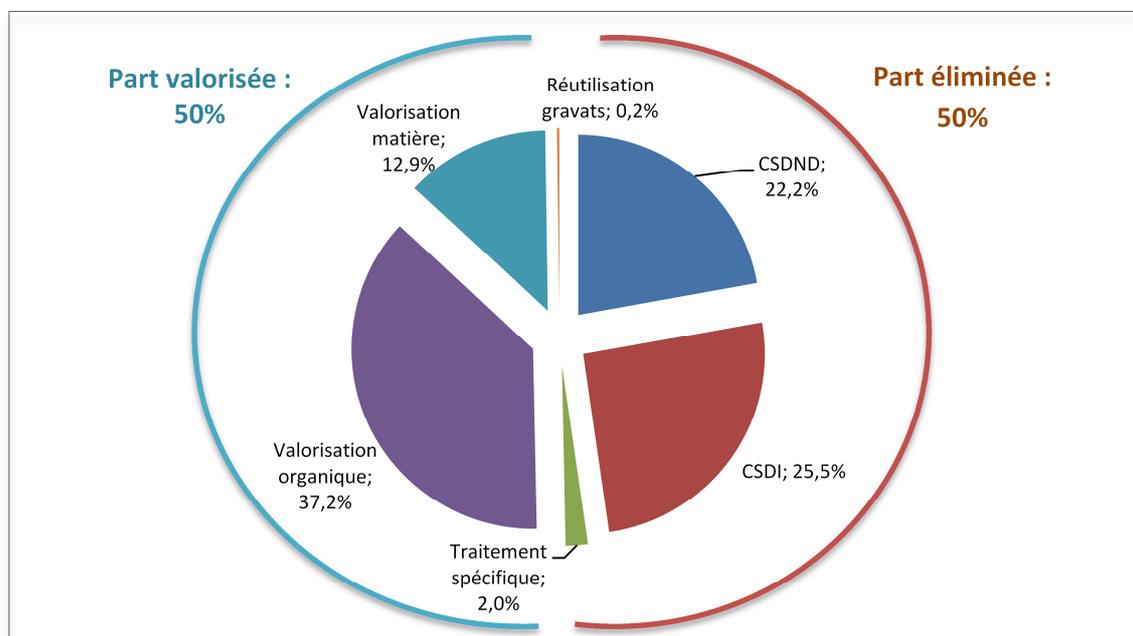


Figure 12 : Modes de traitement des déchets collectés en déchèterie en 2010

Le taux de valorisation des déchets est en diminution par rapport à 2009 (56%) mais cela peut être expliqué par la moindre quantité de déchets verts collectés en 2010. En effet, les quantités de déchets suivant une filière de valorisation organique baissent de 14% entre 2009 et 2010 alors que les quantités de déchets suivant une filière de valorisation matière progressent de 7,5% sur la même période.

 Voir Annexe 9 : Traitement des déchets des déchèteries

## Bilan sur le gisement global de déchets ménagers et assimilés

**468 323 tonnes** de déchets ménagers et assimilés ont été collectés dans le Morbihan en 2010, soit une production individuelle de **581 kg/hab DGF**. Ce chiffre est globalement stable depuis 2004 mais la part des différents modes de collecte a évolué (Cf. Figure 13) :

- La production individuelle d'OMR a diminué de 14,5% depuis 2004,
- La collecte sélective a progressé de 6,3%,
- La collecte en déchèteries a progressé de 5,2%.

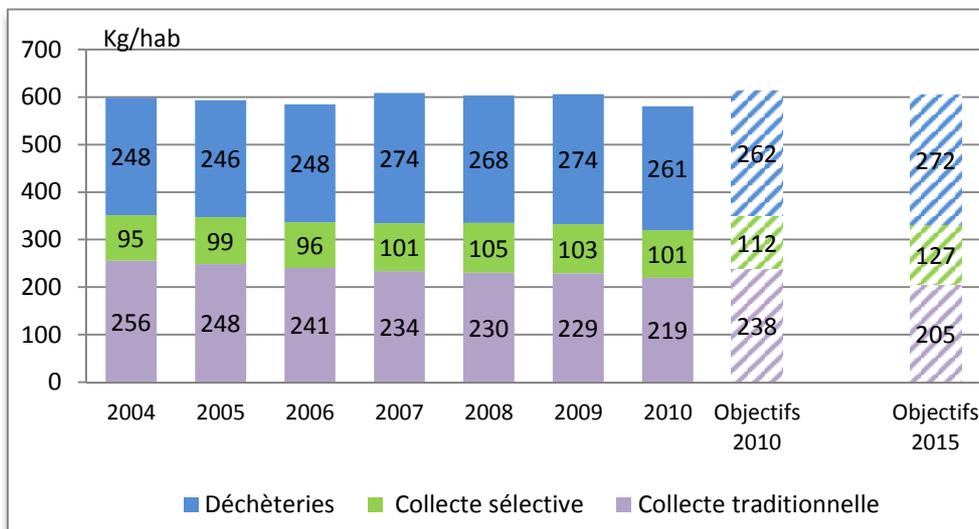


Figure 13 : Evolution des ratios de production individuelle dans le Morbihan depuis 2004 et objectifs du PDEDMA

En termes de traitement des déchets, le taux de valorisation en 2010 s'élève à 50,1% (Cf. Figure 14), soit une baisse de 1,45% par rapport à 2009. Cette évolution peut être, encore une fois, expliquée par la baisse de la valorisation organique liée aux moindres quantités de déchets verts collectés en 2010.

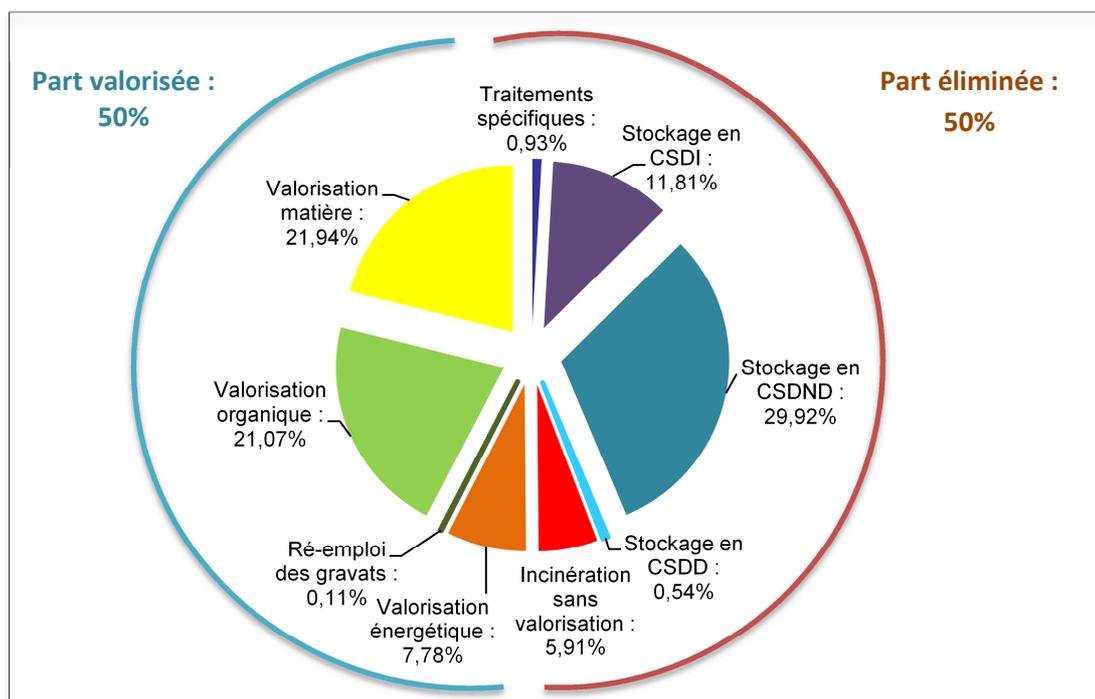
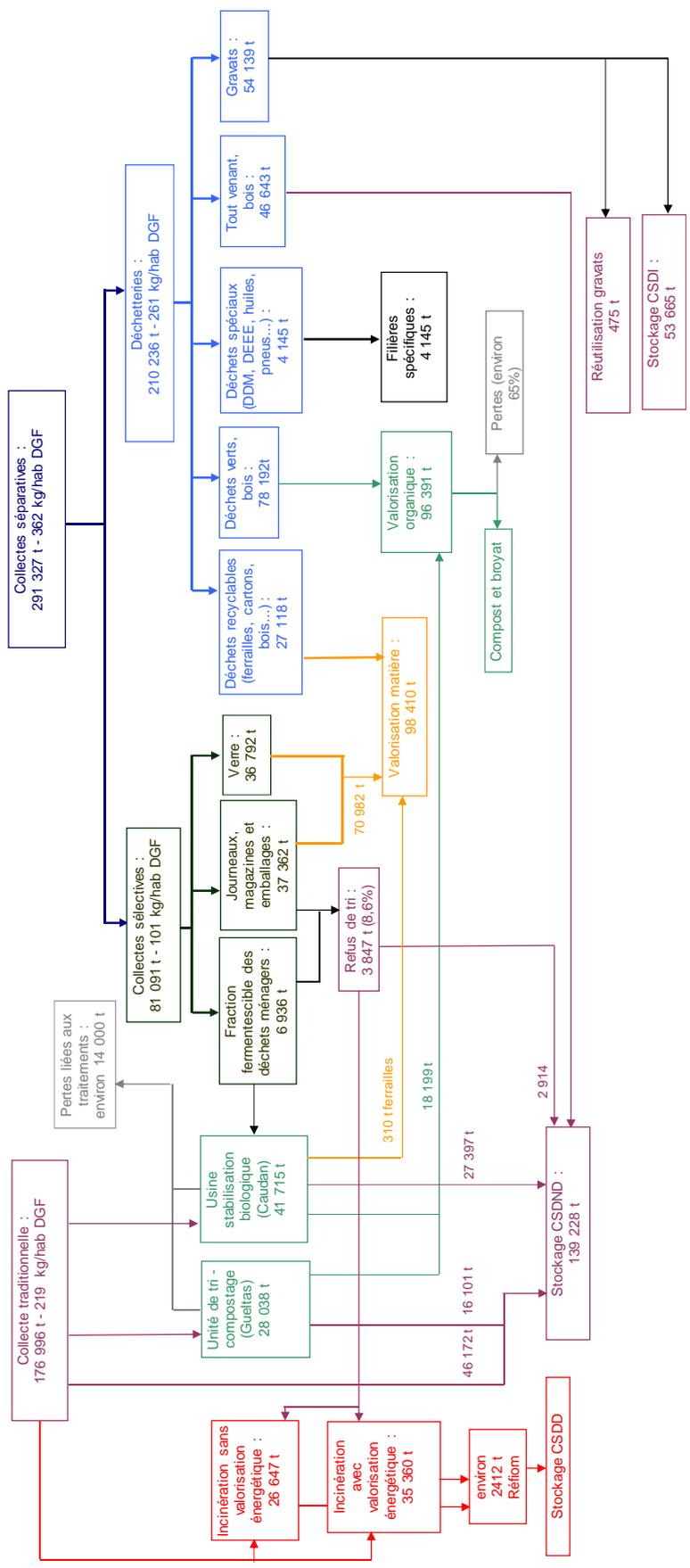


Figure 14 : Modes de traitement des déchets ménagers et assimilés en 2010

Le synoptique suivant résume les quantités et le devenir des déchets collectés en 2010.

 Voir Annexe 10 : Synoptique du devenir des déchets en 2009

DECHETS MENAGERS DU MORBIHAN - SITUATION 2010 : 468 323 t collectées soit 581 kg/hab DGF



Tonnages valorisés : 230 635 t soit 50,5%  
(y compris valorisation énergétique)

Tonnages éliminés : 226 096 t soit 49,5%

HORS GRAVATS

Elimination	Valorisation
Enfouissement CSDND	139 228
Enfouissement CSDD	2 412
Incineration	26 647
Traitements spécifiques	4 145
Valorisation énergétique	35 360
Valorisation organique	96 361
Valorisation matière	98 100
Total	172 432
%	42,9%

AVEC GRAVATS

Elimination	Valorisation
Enfouissement CSDND	139 228
Enfouissement CSDI	53 665
Enfouissement CSDD	2 412
Incineration	26 647
Traitements spécifiques	4 145
Valorisation énergétique	35 360
Valorisation organique	96 391
Valorisation matière	98 410
Reutilisation gravats	475
Total	226 096
%	49,5%

## VII. Sensibilisation et prévention

### Compostage individuel

Le compostage individuel est une solution préconisée par le PDEDMA pour réduire les quantités de déchets organiques collectés. L'objectif préconisé est que 50% des ménages vivant en résidence principale effectuent le compostage individuel en 2015 pour les EPCI qui n'auront pas fait le choix de filières de compostage industriel de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM).

En 2010, on estime qu'environ 69 000 composteurs individuels (en nombre cumulé) ont été mis à disposition des ménages par les EPCI (50 000 en 2009, cf. Figure 15), soit 21% des ménages (population permanente). Cela correspond à environ 6 000 tonnes de déchets détournés du circuit de collecte des OMR (si l'on considère que le compostage individuel correspond à environ 40 kg de déchets par habitant et par an et qu'il y a en moyenne 2,2 personnes par foyer).

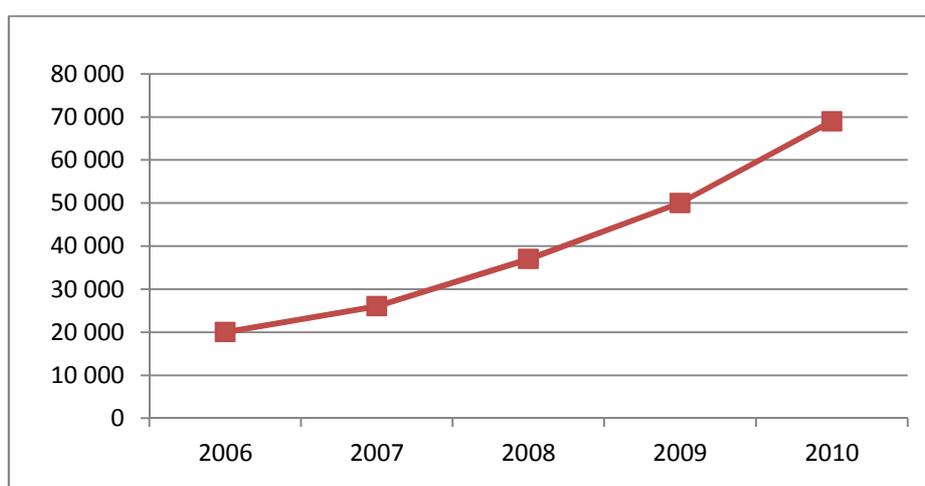


Figure 15 : Evolution du nombre de composteurs individuels dans le Morbihan (estimation d'après les données des EPCI)

 Voir Annexe 11 : Compostage individuel

### Actions de sensibilisation des EPCI

Quasiment tous les EPCI du département mettent en place des actions de communication auprès des habitants de leur territoire. Ces actions peuvent prendre des formes variées, les plus courantes sont :

- Communication via un site internet,
- Edition de lettres d'informations, guides sur le tri ou le compostage,
- Sensibilisation des scolaires, des vacanciers,
- Animations par des ambassadeurs du tri
- Organisation de manifestations : Semaine de la réduction des déchets, campagne départementale...
- Distribution d'autocollants « Stop-pub »,
- Etc.

 Voir Annexe 12 : Principales actions menées par les EPCI en 2010

Par ailleurs, fin 2011, 13 collectivités (soit 75% de la population du département) étaient engagées dans un programme de prévention avec l'ADEME (Cf. Carte 9).



Carte 9 : Collectivités morbihannaises engagées dans un plan de prévention ADEME

### Plan départemental de prévention des déchets

Le plan départemental de prévention des déchets a été élaboré conjointement à la révision du PDEDMA entre 2005 et 2007. Il visait une réduction de 5 % des ordures ménagères à l'échéance de 10 ans et la stabilisation de la production totale de déchets ménagers à 600 kg/hab.

Le plan prévoyait différentes actions mises en œuvre par le Conseil général et/ou les EPCI :

- Actions de communication et de sensibilisation : mise en place d'actions emblématiques comme la suppression des sacs de caisse en 2006, la promotion de l'eau du robinet en 2009...
- Actions de communication et de sensibilisation globales : organisation d'opérations événementielles comme la promotion de l'éco-consommation pendant les semaines de réduction des déchets, à l'approche des fêtes de fin d'année (opération « Mon Noël éco-citoyen »), communications sur les déchets dangereux, responsabilisation des citoyens...
- Mise en place d'une organisation spécifique au niveau départemental : constitution d'un réseau d'acteurs au niveau départemental, organisation de formations, mission d'observation sur la gestion des déchets...

- Actions sur des déchets prioritaires : mise en place d'actions spécifiques sur des déchets jugés prioritaires tels que les déchets verts, les biodéchets, les DASRI...
- Actions sur des publics cibles : développement d'actions de sensibilisation auprès des administrations, services publics et professionnels.
- Accompagnement à l'expérimentation : incitation des collectivités à développer de nouveaux services tels que le broyage des déchets verts, la création de ressourceries, recycleries...

 Voir Annexe 13 : Bilan du Plan de prévention des déchets 2007-2011 et lettres d'info du réseau

### VIII. Aspects financiers : coût de la gestion des déchets

Les données présentées dans cette partie sont basées sur la partie financière des rapports annuels des EPCI du département. Certaines informations n'étant pas disponibles, il faut considérer que les montants indiqués sont des estimations.

Deux modes de financement de la gestion des déchets sont possibles :

- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) complétée par le budget général de la collectivité si besoin,
- ou la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

Lorsqu'une collectivité met en place une TEOM, elle doit être accompagnée de la Redevance Spéciale pour les entreprises et administrations bénéficiant du service de collecte des déchets.

Dans le Morbihan, la majorité des EPCI assurant la collecte des déchets ont mis en place la TEOM :

- 13 EPCI : TEOM,
- 8 EPCI : REOM,
- 2 EPCI : donnée non disponible.

Une partie du financement de la gestion des déchets est également assuré par la revente de matériaux recyclables (ferrailles, cartons, verre...) ainsi que par des contributions versées aux EPCI par des éco-organismes.

Le Tableau 8 présente les principales données financières pour le département en 2010.

Tableau 8 : Estimation des principaux coûts de la gestion des déchets ménagers dans le Morbihan en 2010

Total des dépenses fonctionnement	78 000 000 €
- dont Dépenses de collecte identifiées	36 000 000 €
- dont Dépenses de traitement identifiées	21 000 000 €
Total des dépenses d'investissement	28 500 000 €
Autres dépenses	12 500 000 €
<b>Total des dépenses 2010</b>	<b>119 000 000 €</b>
Total des recettes de fonctionnement	81 500 000 €
- dont Revente des matériaux	6 000 000 €
- dont TEOM/REOM	59 500 000 €
- dont Redevance spéciale	4 000 000 €
Autres recettes	14 500 000 €
Recettes d'investissement	10 000 000 €
<b>Total des recettes 2010</b>	<b>106 000 000 €</b>

Le coût de gestion moyen des déchets dans le département est d'environ **144 €/tonne et 96 €/habitant DGF** (hors investissements). A noter que l'ADEME considère que les collectivités en zone touristique ont un surcoût de 50% par rapport aux autres collectivités (IN NUMERI, 2009) en raison de la production plus importante de déchets.

## IX. Synthèse au regard des objectifs du plan

Le PDEDMA, adopté en novembre 2007 avait pour objectifs fondamentaux :

- la réduction des déchets produits dans le département,
- la valorisation maximale et la réduction des déchets résiduels à éliminer,
- la création de nouvelles capacités de traitement des déchets dans le département afin de respecter le principe de proximité du traitement.

Pour cela, les actions prévues par le plan s'orientaient suivant 4 axes forts.

### ➤ Axe 1 : Prévention et réduction à la source

Un plan départemental de prévention des déchets, a été élaboré conjointement au PDEDMA, il prévoyait un programme d'action détaillé (Cf. paragraphe VII. Sensibilisation et prévention).

### ➤ Axe 2 : Organisation du territoire

En 2010, l'organisation départementale a légèrement évolué par rapport à 2009.

Les communes du canton de Pluvigner ont adhéré au syndicat mixte Auray Belz Quiberon, dont la dénomination est devenue Auray Belz Quiberon Pluvigner.

Le SIVOM des cantons de Questembert et Rochefort en Terre a été dissous et la communauté de communes de Questembert a pris la compétence déchets à la place du SIVOM. La commune de Pleucadeuc a rejoint la communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, les communautés de communes de Muzillac et de la Roche Bernard fusionnent pour former la communauté de communes Arc Sud Bretagne. Et au 1<sup>er</sup> juillet 2011, la communauté de communes de la Gacilly quitte le SYSEM et exerce elle-même la compétence traitement des déchets.

➤ Axe 3 : filières de traitement

Différentes réalisations ont eu lieu depuis l'adoption du plan :

- Collecte des déchets : réalisation par les EPCI d'études d'optimisation de la collecte, projets de mise en place de la redevance incitative, élargissement de la REP (responsabilité élargie du producteur)...
- Déchèteries : démarche régionale de labellisation des déchèteries, réalisation d'études d'optimisation, mise en place de nouvelles collectes (notamment la collecte des DEEE)
- Equipements : création de plates-formes de broyage et/ou compostage des déchets verts, création de centres de tri des déchets recyclables, encombrants, mise en place du prétraitement mécano-biologique à l'usine de Gueltas...
- Réhabilitation des décharges de Houat et Hoëdic, études en cours pour d'autres sites.

Certains équipements restent encore à réaliser au regard des objectifs du PDEDMA :

- Filière de traitement du syndicat mixte ABQP,
- Recherche d'un site de stockage sur le territoire du SYSEM,
- Prolongation de l'activité du CSDND de Chubiguer (Le Palais),
- Réflexions sur la suite de l'activité du CSDND Kermat 2 d'Inzinzac Lochrist,
- Ouverture d'un CSDND et d'une UPMB/compostage sur le territoire du SMICTOM du centre ouest d'Ille et Vilaine (Gaël).

➤ Axe 4 : Suivi et information

Différentes actions ont été mises en place dans le cadre du suivi et de l'information :

- Par les EPCI : information des citoyens au travers de différents médias (sites internet, publications...), réalisation de rapports annuels d'activité, mise en place progressive de la comptabilité analytique (compta coût), rapports d'exploitation des installations de traitement et CLIS...
- Par le département : réunion annuelle de la commission consultative, parution d'un rapport annuel sur la situation départementale réalisé par l'ODEM, travail d'amélioration des outils de suivi (SINOE, partenariat avec l'Observatoire Régional des Déchets), mise en ligne des informations...

## Suivi des indicateurs

Tableau 9 : Suivi des indicateurs et objectifs du plan

Production individuelle en kg/hab – Production départementale en tonnes

	Etat initial (2004)	Situation en 2008	Situation en 2009	Situation en 2010	Objectifs 2010	Objectifs 2015	Commentaires	Tendance
Population DGF	754 1000	785 295	785 295	806 562	800 600	841 800	Evaluation prospective de +1% par an	
Production individuelle d'OM	351	338	333	320	350	332	Obj. de réduction maximale à la source, de + de tri et de valorisation	😊
Production départementale d'OM	264 700	265 560	261 122	258 087	280 200	279 200		
Production individuelle de déchets recyclables (recyclables secs + FFOM)	94	106	103	101	111	126	Obj. de hausse modérée (+ de tri mais aussi réduction à la source)	😊
Production départementale déchets recyclables	71 900	82 992	81 197	81 091	89 000	106 000		
Production individuelle emballages	15	21	20	20	22	27		
Production individuelle papier-journaux	22	28	26	23	27	29		
Production individuelle verre	48	48	47	46	53	58		
Production individuelle FFOM (sur le département)	10	9	10	9	11	15	Obj. de hausse sur Cap l'Orient et dev <sup>t</sup> du compostage à domicile	😊
Production individuelle d'OMR	256	233	229	219	238	205	Obj. de réduction maximale	😊
Production départementale d'OMR	192 900	182 568	179 925	176 996	190 000	172 700		
Production individuelle déchèteries	248	271	274	261	262	272	Obj. de hausse contenue : réduction à la source, + de tri et hausse des DDM	😊
Production départementale déchèteries	187 000	212 663	214 903	210 236	209 849	229 800		
Production individuelle déchets verts	97	115	116	97	100	100	Obj. de stabilisation par des mesures de prévention	😊
Production individuelle tout venant	56	55	54	58	60	60	Obj. de stabilisation par + de tri et de valorisation	😊
Production individuelle inertes	66	68	67	67	66	66		😊
Production individuelle ferrailles	16	10	11	10	18	20	Hausse modérée : + de tri et de prévention	😞
Production individuelle bois	6	14	14	16	8	9	Hausse modérée : + de tri et de prévention	😞
Production individuelle cartons	6	6	7	8	10	15	Hausse : + de tri et de prévention	😞

.../...

.../...

	Etat initial (2004)	Situation en 2008	Situation en 2009	Situation en 2010	Objectifs 2010	Objectifs 2015	Commentaires	Tendance
Production individuelle déchets dangereux	0,5	1	2	2	1 à 2	2	Hausse : + de tri et de prévention	😊
Production individuelle DEEE	0	0,7	2	3		7	Hausse : + de tri et de prévention	😊
Taux de valorisation matière sur OM	23%	27,4%	27,2%	27,5%	28%	32,5%	Obj. de hausse maximale	😊
Taux de valorisation organique sur OM	3%	2,5%	6,8%	7,1%	13%	13%		
Taux global de valorisation sur OM	26%	29,9%	33,9%	34,6%	41%	45,5%		
OMR incinérées :	52 600	54 619	52 999	61 461		55 500	Obj. de valorisation maximale des OMR incinérées	😊
- avec valorisation énergétique	29 700	31 675	30 603	34 814		27 100		
- sans valorisation énergétique	22 900	22 944	22 366	26 647		28 400		
OMR enfouies sans pré-traitement	132 401	84 442	61 259	43 218		8 300	Obj. de pré-traitement systématique avant stockage (sauf Belle-Ile)	😊
OMR enfouies avec pré-traitement	0	31 124	39 993	46 412		63 200		
OMR incinérées ou enfouies en kg/hab	245	217	196	144		151	Obj. de réduction maximale	😊
Déchets ménagers stockés ou incinérés sans valorisation énergétique en kg/hab	348	306	282	272			Baisse maximale Obj. Grenelle : -15% d'ici 2015	😊

😊 Tendance favorable 😐 Tendance stable ☹ Tendance défavorable

## X. Bibliographie

ANTEA, 2005

*Réalisation d'enquêtes sur les déchets dans le Morbihan : collectes sélectives, déchèteries, traitement (mises à jour pour le département du Morbihan des enquêtes 2002 de l'ORDB).* Conseil général du Morbihan. 57 p.

Conseil général du Morbihan, 2007

*Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés.* 88 p.

Deschamps-Collet F., 2010

*Projections démographiques à l'horizon 2040 en Bretagne.* Octant Analyse n°10. INSEE Bretagne. 4 p.

GIRUS, 2006

*Révision du PDEDMA du Morbihan : Actualisation de la situation – Analyse critique et synthèse.* Conseil général du Morbihan. 152 p.

IN NUMERI, 2009

*Référentiel national des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets en 2006.* ADEME. 26 p.

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, 2009.

*Le plan d'action déchets 2009-2012.* 14 p.

ODEM, 2007

*Bilan déchets : La situation morbihannaise en 2005.* 13 p.

ODEM, 2008

*Bilan déchets : La situation morbihannaise en 2006.* 17 p.

ODEM, 2009

*Bilan déchets : La situation morbihannaise en 2007.* 42 p.

ODEM, 2010

*Gestion des déchets ménagers : La situation morbihannaise en 2008.* 44 p.

ODEM, 2011

*Gestion des déchets ménagers : La situation morbihannaise en 2009.* 42 p.

ORDB, 2002a

*La gestion des ordures ménagères en Bretagne. Bilans régional et départementaux, activité 2001.* 30 p.

ORDB, 2002b

*Les collectes sélectives en Bretagne. Bilans régional et départementaux, activité 2002.* 23 p.

Service de l'observation et des statistiques, 2010

*345 millions de tonnes de déchets produits en France en 2008.* Chiffres et statistique n°179. Commissariat général au développement durable. 5 p.

## XI. Liste des abréviations

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
CA : Communauté d'Agglomération  
CAP ... : Communauté d'Agglomération du Pays de ...  
CC : Communauté de Communes  
CSDD : Centre de Stockage de Déchets Dangereux  
CSDI : Centre de Stockage de Déchets Inertes  
CSDND : Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux  
DAE : Déchets d'Activités Economiques  
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques  
DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux  
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement  
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
FFOM : Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères  
ODEM : Observatoire Départemental de l'Environnement du Morbihan  
OM : Ordures Ménagères (OMR + déchets recyclables)  
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles  
ORDB : Observatoire Régional des Déchets en Bretagne  
PDEDMA : Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés  
PDND : Plan de prévention et de gestion des Déchets Non Dangereux  
PJM : Papiers-Journaux-Magazines  
REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères  
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
RS : Redevance Spéciale  
SITTOM MI : Syndicat Intercommunal pour le Transfert et le Traitement des Ordures Ménagères du Morbihan Intérieur  
SM ABQP : Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner  
SMICTOM : Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères  
SYSEM : Syndicat de traitement des déchets ménagers du Sud Est du Morbihan  
TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes  
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
UIOM : Usine d'Incinération des Ordures Ménagères  
UVE : Unité de Valorisation Energétique  
VIH : Virus d'Immunodéficiência Humaine

## XII. Liste des figures, cartes et tableaux

Figure 1 : Evolution de la population INSEE et DGF dans le Morbihan.....	6
Figure 2 : Evolution des quantités d'OMR et assimilés collectés dans le Morbihan (* valeur estimée) .....	15
Figure 3 : Ratios de production d'OMR dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale (situation 2010) .....	17
Figure 4 : Nature et quantités de déchets recyclables collectés en Morbihan.....	18
Figure 5 : Evolution du ratio par habitant pour la collecte sélective dans le Morbihan depuis 2004 .....	19
Figure 6 : Ratios de collecte des déchets recyclables (en kg/hab) dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale (situation 2010).....	19
Figure 7 : Evolution des quantités de déchets déposés en déchèterie dans le Morbihan .....	20
Figure 8 : Ratios individuel de collecte en déchèterie dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale (situation 2010).....	21

Figure 9 : Nature des DAE collectés avec les déchets ménagers en 2010 .....	22
Figure 10 : Production individuelle d’ordures ménagères sur les 4 grands secteurs morbihannais et moyenne départementale.....	23
Figure 11 : Modes de traitement des ordures ménagères en 2010 dans le Morbihan .....	24
Figure 12 : Modes de traitement des déchets collectés en déchèterie en 2010.....	25
Figure 13 : Evolution des ratios de production individuelle dans le Morbihan depuis 2004 et objectifs du PDEDMA .....	26
Figure 14 : Modes de traitement des déchets ménagers et assimilés en 2010.....	26
Figure 15 : Evolution du nombre de composteurs individuels dans le Morbihan (estimation d’après les données des EPCI).....	28
Carte 1 : EPCI en charge de la collecte des déchets ménagers dans le Morbihan en 2011.....	7
Carte 2 : EPCI en charge du traitement des déchets ménagers dans le Morbihan en 2010 .....	8
Carte 3 : Déchèteries et éco-stations dans le Morbihan en 2010.....	10
Carte 4 : Centres de tri des déchets et unités de compostage dans le Morbihan en 2011 .....	12
Carte 5 : Installations de traitement des déchets ménagers dans le Morbihan – situation 2010.....	14
Carte 6 : Production d’ordures ménagères résiduelles par habitant DGF dans le Morbihan en 2010.....	16
Carte 7 : Quantité de déchets recyclables triés par habitant DGF dans le Morbihan en 2010 .....	18
Carte 8 : Quantité de déchets apportés en déchèterie par habitant en 2010 dans le Morbihan .....	21
Carte 9 : Collectivités morbihannaises engagées dans un plan de prévention ADEME.....	29
Tableau 1 : Principaux objectifs du PDEDMA du Morbihan et situation initiale en 2004.....	4
Tableau 2 : EPCI exerçant une compétence déchets dans le département du Morbihan – situation en 2010...	9
Tableau 3 : Centres de tri des déchets de la collecte sélective dans le Morbihan .....	10
Tableau 4 : Unités de compostage recevant des déchets des ménages dans le Morbihan .....	11
Tableau 5 : Stations de transit en fonctionnement dans le Morbihan .....	12
Tableau 6 : Installations de traitement des déchets ménagers en fonctionnement dans le Morbihan en 2010 .....	13
Tableau 7 : Sites de traitement des OMR collectées dans le Morbihan .....	24
Tableau 8 : Estimation des principaux coûts de la gestion des déchets ménagers dans le Morbihan en 2010	31
Tableau 9 : Suivi des indicateurs et objectifs du plan .....	33

### *XIII. Annexes*

Annexe 1 : Installations de gestion des déchets ménagers dans le Morbihan .....	38
Annexe 2 : Organisation de la gestion des déchets ménagers dans le Morbihan .....	39
Annexe 3 : Collecte des ordures ménagères.....	40
Annexe 4 : Fiches de suivi par EPCI .....	41
Annexe 5 : Traitement de la collecte sélective .....	48
Annexe 6 : Collecte des déchets des déchèteries .....	49
Annexe 7 : Autres collectes .....	50
Annexe 8 : Traitement des ordures ménagères résiduelles .....	51
Annexe 9 : Traitement des déchets des déchèteries .....	52
Annexe 10 : Synoptique du devenir des déchets en 2009.....	54
Annexe 11 : Compostage individuel.....	55
Annexe 12 : Principales actions menées par les EPCI en 2010 .....	56
Annexe 13 : Bilan du plan de prévention des déchets 2007-2013 et lettres d’info du réseau.....	57



## Déchèteries et éco-stations

Désignation	Commune	Maître Ouvrage	Exploitant	Déchets professionnels	
L'Épine	Limerzel	CC du Pays de Questembert	CC du Pays de Questembert	oui	
Ecostation du Flac'hec	Berric	CC du Pays de Questembert	CC du Pays de Questembert	oui	
Ecostation de Kervault	Questembert	CC du Pays de Questembert	CC du Pays de Questembert	non	
Ecostation de la Chanterie	La Vraie Croix	CC du Pays de Questembert	CC du Pays de Questembert		
	Arradon	Vannes Agglo	Vannes Agglo	oui	
	Elven	Vannes Agglo	Vannes Agglo	oui	
	Ile d'Arz	Vannes Agglo	Vannes Agglo	oui	
	Ile aux Moines	Vannes Agglo	Vannes Agglo	oui	
	Ploeren	Vannes Agglo	Vannes Agglo	oui	
	Saint Avé	Vannes Agglo	Vannes Agglo	oui	
Tohannic	Vannes	Vannes Agglo	Coved	oui	
	Theix	Vannes Agglo	Coved	oui	
Bernus	Vannes	Vannes Agglo	Vannes Agglo	oui	
Kerbodo	Muzillac	Arc Sud Bretagne	Arc Sud Bretagne		
Saint Michel	Le Guerno	Arc Sud Bretagne	Arc Sud Bretagne		
Théra	Péaule	Arc Sud Bretagne	Arc Sud Bretagne		
Plateforme déchets verts	Damgan	Arc Sud Bretagne	Arc Sud Bretagne		
Le Lin	Nivillac	Arc Sud Bretagne	Arc Sud Bretagne	oui	
	Carentoir	CC du pays de la Gacilly	CC du pays de la Gacilly	oui	
Ecostation	Sarzeau	CC de la presqu'île de Rhuys			
Redo	Arzon	CC de la presqu'île de Rhuys	Triadis	oui	
Kersaux	Saint Gildas de Rhuys	CC de la presqu'île de Rhuys	Charier DV	oui	
Boderin	Sarzeau	CC de la presqu'île de Rhuys	Theaud SA	oui	
Ecostation	Le Tour du Parc	CC de la presqu'île de Rhuys			
Pont du Loc'h	Locmaria Grand Champ	CC du Loc'h	Veolia		
Le gros chêne	Serent	CC du Val d'Oust et de Lanvaux	CC du Val d'Oust et de Lanvaux	oui	
La Lande des Arches	Ruffiac	CC du Val d'Oust et de Lanvaux	CC du Val d'Oust et de Lanvaux	oui	
Ecostation	Guegon	CC du pays de Josselin			
	Guillac	CC du pays de Josselin	Prestation privée	oui	
Ecostation	Lanouée	CC du pays de Josselin			
	Plumelin	Locminé Communauté		oui	
	Naizin	Locminé Communauté		oui	
	Gourin	CC du pays du roi Morvan	Prestation privée	oui	
	Guéméné sur Scorff	CC du pays du roi Morvan		oui	
	Le Faouet	CC du pays du roi Morvan		oui	
Ecostation	Le Croisty	CC du pays du roi Morvan	autres services prestation privée	oui	
Ecostation	Plouray	CC du pays du roi Morvan		oui	
Ecostation	Guiscriff	CC du pays du roi Morvan		oui	
	Plumeliau	CC du pays de Baud	Prestation privée		
	Melrand	CC du pays de Baud			
Brénolo	Saint Jean Brevelay	Saint Jean Brevelay Communauté	Prestation privée	oui	
	Pontivy	Pontivy Communauté	Tribord accueil et haut de quai	oui	
	Cleguerec	Pontivy Communauté	Tribord accueil et haut de quai	oui	
	Gueltas	Pontivy Communauté	Tribord accueil et haut de quai	oui	
	Reguiny	Pontivy Communauté	Tribord accueil et haut de quai	oui	
	Noyal Pontivy	Pontivy Communauté	Tribord accueil et haut de quai	oui	
	Brehan	Pontivy Communauté	Tribord accueil et haut de quai	oui	
	Neuillac	Pontivy Communauté	Tribord accueil et haut de quai	oui	
Bois Vert	Ploermel	CC de Ploërmel	CC de Ploërmel	oui	
	Merlevenez	CC Blavet Bellevue Océan	CC Blavet Bellevue Océan		
Kerdonnerch	Le Palais	CC de Belle Ile en Mer	CC de Belle Ile en Mer		
	Belz	SM ABQP	Grandjouan		
Le Sclegen	Carnac	SM ABQP	Grandjouan		
	Crac'h	SM ABQP	Grandjouan		
Le Manio	Quiberon	SM ABQP	Grandjouan		
Lescrezan	Sainte Anne d'Auray	SM ABQP	Grandjouan		
Bréventec	Pluvigner	SM ABQP	Coved		
	Caudan	Cap l'Orient	Coved	non	
	Cleguer	Cap l'Orient	Coved	non	
	Grox	Cap l'Orient	Coved	non	
	Guidel	Cap l'Orient	Coved	non	
	Hennebont	Cap l'Orient	Coved	non	
	Languidic	Cap l'Orient	Coved	non	
	Lorient	Cap l'Orient	Coved	non	
	Port de pêche	Lorient	Cap l'Orient	Coved	non
		La Cardonnière	Cap l'Orient	Coved	non
La Cardonnière	Ploemeur	Cap l'Orient	Coved	non	
	Queven	Cap l'Orient	Coved	non	
	Riantec	Cap l'Orient	Coved	non	
	Plouay	CC de Plouay du Scorff au Blavet	Coved	oui	
	Bubry	CC de Plouay du Scorff au Blavet	Coved	oui	
	Guilliers	SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine		oui	
	Porcaro	SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine		oui	
	Allaire	CC du pays de Redon	CC du pays de Redon		
	Saint Vincent sur Oust	CC du pays de Redon	CC du pays de Redon		
	Penestin	CAP Atlantique	CAP Atlantique	oui	

## Annexe 2 : Organisation de la gestion des déchets ménagers dans le Morbihan

EPCI collecte	Nombre communes adhérentes	Population DGF 2010	EPCI Traitement	Organisation		Gestion collecte			Financement	Redevance spéciale professionnels
				Collecte OMR	Collecte CS	OMR	CS	Dechèterie		
CC du Pays de Questembert	13	22 227	SYSEM	Mixte	PAV	Régie	Régie	Régie	TEOM	oui
Vannes Agglo	24	140 291		Mixte	Mixte	Régie	Régie	Régie + P. privée	TEOM	oui
Communauté de communes de Muzillac	8	21 526		Mixte	Mixte	P. privée	Régie	Régie	TEOM	oui
CC du Pays de la Gacilly	9	11 621		Mixte	PAP	Régie	Régie	Régie	REOM	
CC de la presqu'île de Rhuys	5	26 429		Mixte	Mixte	Régie	Régie	P. privée	TEOM	oui
CC du Loc'h	6	12 734		Mixte	PAV	Régie	Mixte	Régie	TEOM	
CC de la Roche Bernard	4	9 410				Régie	Régie + P. privée	Régie + P. privée	REOM	oui
SYSEM	69	244 238								
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	16	19 915			PAV	PAV	Régie	Régie + P. privée	REOM	oui
Communauté de communes du pays de Josselin	12	13 076			PAV	PAV	Régie	P. privée	TEOM	oui
Locminé Communauté	7	12 657	SITTO MI	Mixte	Mixte	Régie	Régie	Régie		
Communauté de communes du pays du roi Morvan	21	29 109		Mixte	Mixte	Régie	Régie + P. privée	P. privée	TEOM	
Communauté de communes du pays de Baud	6	15 021		PAP	Mixte	Régie	Régie + P. privée	Régie + P. privée	REOM	
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)	7+1	14 281		Mixte	PAV	Régie	P. privée	P. privée	REOM	oui
Pontivy Communauté	24	47 643		Mixte	Mixte	Régie	Régie	P. privée	TEOM	
Communauté de communes de Plébermel	7	16 468		Mixte	Mixte	Régie	P. Privée	Régie	TEOM	oui
SITTO MI	93	168 170								
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	6	16 506		Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	Mixte	Mixte	P. privée	Régie	REOM	?
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	4	8 693		Communauté de communes de Belle Ile en Mer	PAV	PAV	P. privée	Régie	REOM	
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner	24	106 410		Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner	Mixte (îles)	Mixte (îles)	P. privée	P. privée	TEOM	oui
CAP L'Orient	19	198 506	CAP L'Orient	PAP	Mixte	Régie + P. privée	Régie + P. privée	TEOM	oui	
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	6	13 402	Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	PAP	Mixte	P. privée	P. privée	REOM	oui	
SMICTOM du Centre Ouest de Vitré (2)	20	25 301	SMICTOM du Centre Ouest de Vitré et Vilaine (2)	Mixte	Mixte	P. privée	P. privée	TEOM	oui	
Communauté de communes du pays de Redon (2)	10	17 421	Communauté de communes du pays de Redon (2)	Mixte	PAP	Régie	Régie + P. privée	TEOM		
CAP Atlantique (communes du 56)	3	7 915	CAP Atlantique (communes du 56)	PAP	Mixte	Régie	Régie			

# Annexe 3 : Collecte des ordures ménagères

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

EPCI	Population DGF 2010	OMR 2009 (tonnes)	OMR 2010 (tonne.%)	Ratio OMR 2010 (kg/hab)	Collecte sélective 2010 (tonnes)						Ratios de collecte sélective 2010 (kg/hab)						Ratio Global		
					Emballages	Verre	Papiers	Biodéchets	Multimatériaux	Total 2010	Total CS 2009	Taux refus emballages	Taux refus papiers	Ratio emballages	Ratio Verre	Ratio P.J.M		Ratio biodéchets	Ratio Multimatériaux
Communauté de communes du Pays de Questembert	22 227	4 878	4 311	194,0	261	1 116	644	0	0	2 021	1 984	5,9%	5,9%	11,7	50,2	29,0	0,0	90,9	
Vannes Agglo	140 291	34 278	32 882	234,4	1 682	5 398	3 973	0	1 602	12 055	11 972	11,0%	11,0%	12,0	38,5	24,0	11,4	85,9	
Communauté de communes de Muzillac	21 526	5 465	5 027	233,5	361	1 126	445	0	0	1 932	1 885	13,0%	13,0%	16,8	52,3	20,7	0,0	89,8	
Communauté de communes du Pays de la Gacilly	11 621	2 367	2 421	206,3	292	593	272	0	0	1 157	1 150	0,8%	0,0%	25,1	51,0	23,4	0,0	99,6	
Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys	26 429	7 719	7 608	287,9	508	1 376	497	0	0	2 381	2 232	16,8%	16,8%	19,2	52,1	18,8	0,0	90,1	
Communauté de communes du Loch	12 734	2 575	2 596	203,9	194	524	283	0	0	1 001	1 045	17,7%	17,7%	15,2	41,1	22,2	0,0	78,6	
Communauté de communes de la Roche Bernard	9 410	2 327	2 202	234,0	165	426	209	0	0	800	904	14,5%	14,5%	17,5	45,3	22,2	0,0	85,0	
SYSEM	244 238	59 061	57 047	233,6	3 866	10 939	5 710	0	1 603	21 578	21 191			15,0	43,4	23,4	6,6	88,3	
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	19 915	3 204	3 578	179,7	388	1 033	388	0	0	1 819	1 800	20,0%	20,0%	19,5	51,9	20,0	0,0	91,3	
Communauté de communes du pays de Josselin	13 076	2 259	2 226	170,2	264	613	284	0	0	1 160	1 147	7,9%	7,9%	20,2	46,9	21,7	0,0	88,7	
Locminé Communauté	12 857	2 465	2 419	191,1	283	534	258	0	0	1 075	1 076	15,7%	15,7%	22,4	42,2	20,4	0,0	84,9	
Communauté de communes du pays du roi Morvan (1)	29 109	6 208	6 018	206,7	383	1 254	517	0	0	2 155	2 086	11,9%	11,9%	13,2	43,1	17,8	0,0	74,0	
Communauté de communes du pays de Baud	15 021	3 178	3 064	204,0	158	791	342	0	0	1 291	1 309	?	?	10,5	52,7	22,8	0,0	85,9	
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)	14 281	3 504	3 480	243,7	124	606	273	0	0	1 003	1 011	16,3%	16,3%	8,7	42,4	19,1	0,0	70,2	
Pontivy Communauté	47 643	10 458	10 085	211,3	423	1 987	1 061	0	0	3 451	3 543	10,8%	10,8%	8,9	41,3	22,3	0,0	72,4	
Communauté de communes de Ploëmel	16 468	3 473	3 419	207,6	0	745	75	0	834	1 654	1 657	9,7%	9,7%	0,0	45,2	4,5	50,6	100,4	
SITOM MI	188 170	34 753	34 269	204	2 023	7 543	3 208	0	834	13 608	13 639			12,0	44,9	19,1	0,0	80,9	
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	16 506	3 580	3 548	214,9	410	945	539	0	0	1 894	1 930	24,4%	24,4%	24,9	57,2	32,7	0,0	114,8	
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	8 693	2 945	2 697	310,2	134	490	130	0	0	754	773	?	?	15,4	56,4	15,0	0,0	86,8	
Syndicat Mixte Aubry Balz Quiberon Plusgögr	106 410	26 230	24 135	226,8	1 965	5 714	2 395	0	0	10 074	10 008	17,0%	17,0%	18,5	53,7	22,5	0,0	94,7	
CAP L'Orient	198 506	40 879	39 473	198,9	6 671	8 749	5 407	6 836	0	27 763	28 774	11,0%	11,0%	33,6	44,1	27,2	0,0	139,9	
Communauté de Communes de Plouay du Scriff au Blavet	13 402	2 770	2 242	167,3	162	655	353	0	0	1 170	1 113	3,9%	3,9%	12,1	46,9	26,3	0,0	87,3	
SMCTOM du Centre Ouest de l'île et Vilaine (communes du 55)	25 301	4 381	4 375	172,9	513	978	601	0	0	2 092	2 109	6,7%	6,7%	20,3	38,7	23,8	0,0	82,7	
Communauté de communes du pays de Reston (communes du 55)	17 421	3 585	3 476	199,5	326	767	386	0	0	1 458	1 439	16,0%	16,0%	18,7	44,0	21,0	0,0	83,7	
CAP Atlantique (communes du 56)	7 915	1 802	2 235	282,4	138	353	208	0	0	699	635	23,2%	23,2%	17,4	44,6	26,3	0,0	88,3	
Population DGF totale :	806 562																		

Collecte sélective				Ratios moyens en kg/hab DGF			
OMR	Ratios/hab	Emballages	Verre	P.J.M	Biodéchets	Verre	Ratio CS
Total 2010	173 485	16 008	36 792	18 918	6 936	46,6	100,5
Total 2009	179 925	15 906	37 153	20 672	7 463	47,3	103,4

Collecte sélective				Ratios moyens en kg/hab DGF			
OMR	Ratios/hab	Emballages	Verre	P.J.M	Biodéchets	Verre	Ratio CS
Total 2010	173 485	16 008	36 792	18 918	6 936	46,6	100,5
Total 2009	179 925	15 906	37 153	20 672	7 463	47,3	103,4

En bleu, les EPCI non morbihannais. Les données présentées sont des estimations pour les communes morbihannaises.

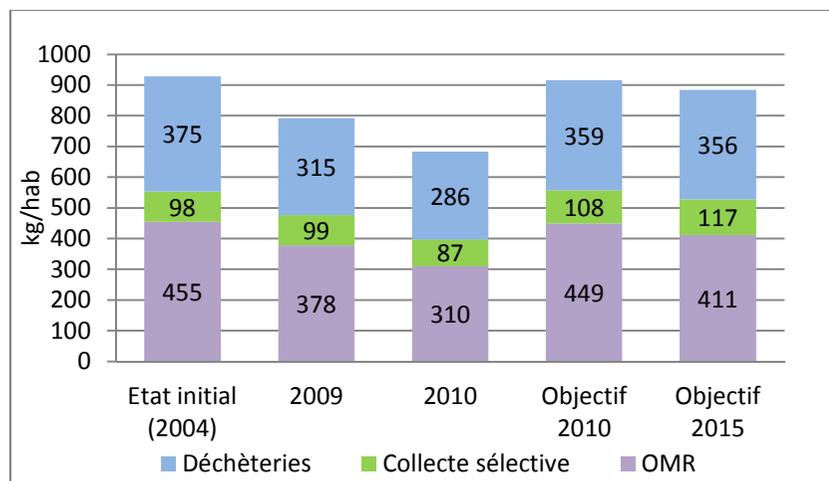
(1) Y compris Gourim et Roudouallec  
(2) Calcul pour les communes du 56 à partir du ratio/hab global

## Annexe 4 : Fiches de suivi par EPCI

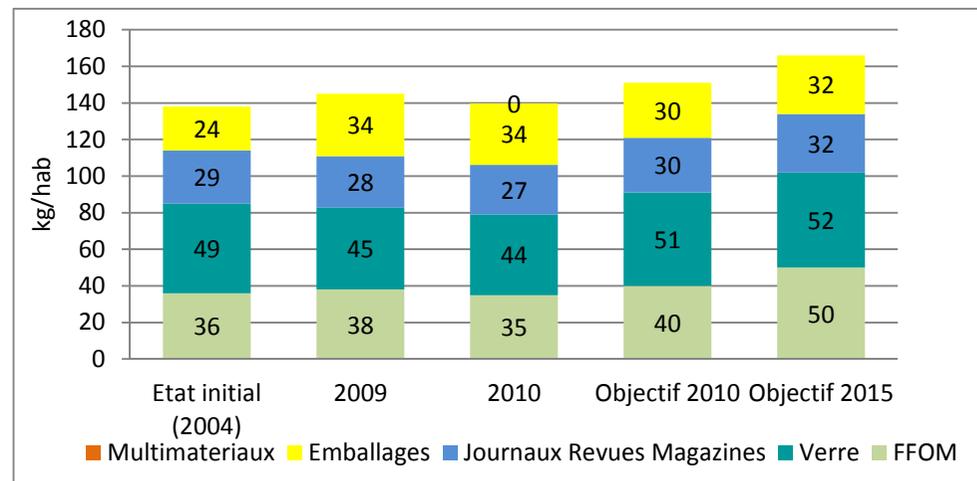
### Cap l'Orient

#### Objectifs de collecte

##### Déchets ménagers



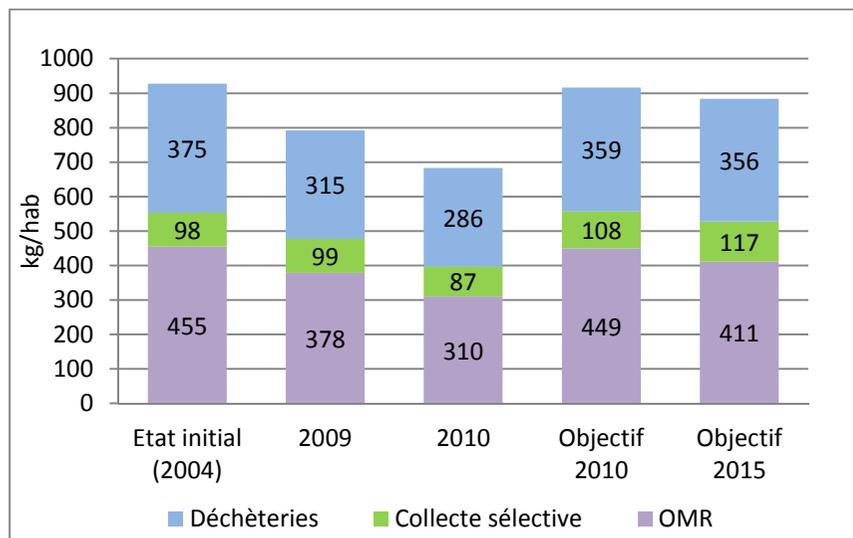
##### Collecte sélective



CAP L'Orient	Etat initial (2004)	2009	2010	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
<b>OMR</b>	214	207	199	204	170	
<b>Collecte sélective</b>	138	145	140	151	166	
<b>Total OM (en tonnes)</b>	68653	69653	67 236			-7% par an
<b>Déchèteries</b>	214	237	234	229	233	
<b>FFOM</b>	36	38	35	40	50	
<b>Verre</b>	49	45	44	51	52	
<b>Journaux Revues Magazines</b>	29	28	27	30	32	
<b>Emballages</b>	24	34	34	30	32	
<b>Multimateriaux</b>	0	0	0			
<b>Taux de valorisation matière sur OM</b>	28%	28%	28,8%	30%	33%	
<b>Taux de valorisation organique sur OM</b>	10%	10%	9%	11%	14%	
<b>Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers</b>	42%	43%	42%			45%
<b>OM à incinérer ou enfouir</b>	42 746	29 525	28 094	28 200	24 600	
<b>Encombrants à enfouir</b>	10 560	8 826	9 005	9 400	9 300	
<b>DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)</b>	53 306	38 351	37 099			-15 %

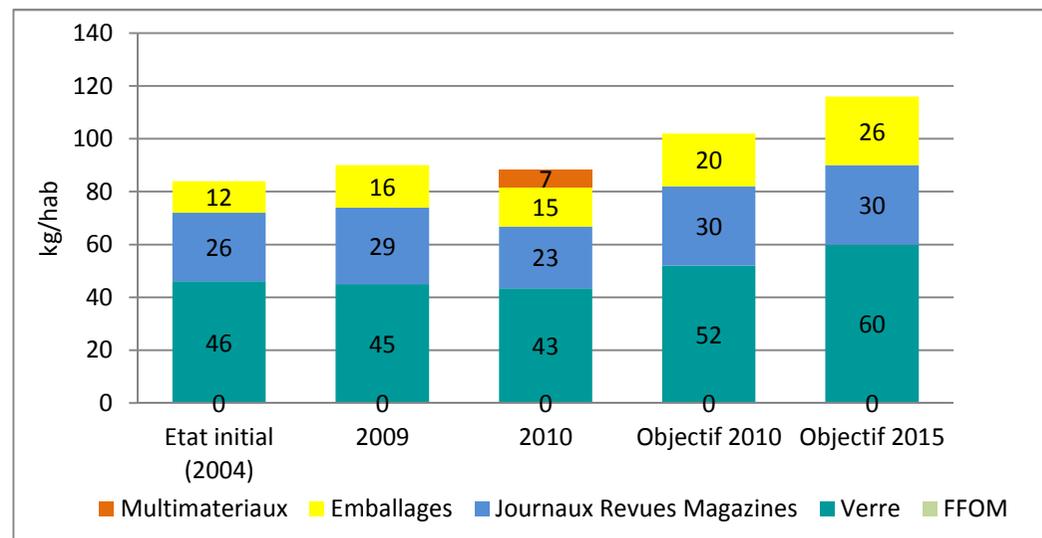
## SYSEM

### Déchets ménagers



### Objectifs de collecte

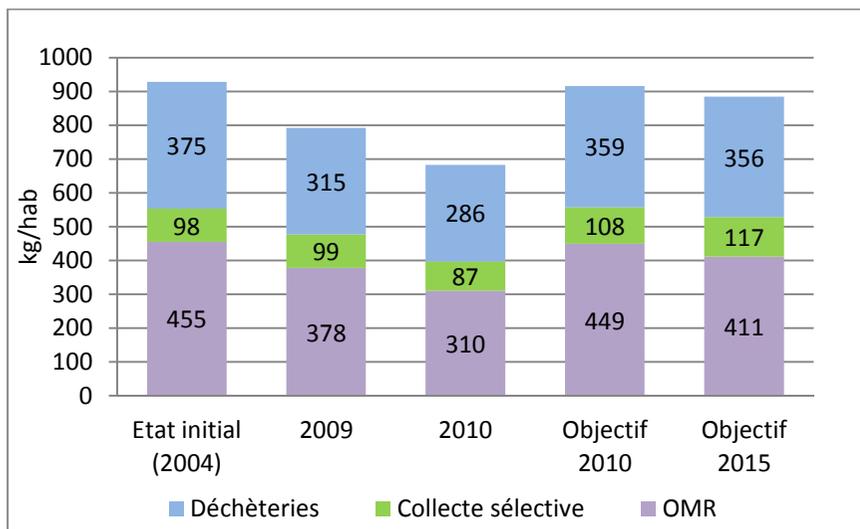
### Collecte sélective



SYSEM	Etat initial (2004)	2009	2010	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
<b>OMR</b>	287	249	234	272	239	
<b>Collecte sélective</b>	83	90	88	102	116	
<b>Total OM (en tonnes)</b>	80712	80252	78 625			-7% par an
<b>Déchèteries</b>	246	260	0	275	285	
<b>FFOM</b>	0	0	0	0	0	
<b>Verre</b>	46	45	43	52	60	
<b>Journaux Revues Magazines</b>	26	29	23	30	30	
<b>Emballages</b>	12	16	15	20	26	
<b>Multimateriaux</b>	0	0	7			
<b>Taux de valorisation matière sur OM</b>	22%	26%	26,7%	26%	31%	
<b>Taux de valorisation organique sur OM</b>	0%	13%	12%	27%	25%	
<b>Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers</b>	35%	48%	78%			45%
<b>OM à incinérer ou enfouir</b>	63 600	48 736	48 176	38 000	35 500	
<b>Encombrants à enfouir</b>	12 600	9 817	13 287	15 500	15 600	
<b>DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)</b>	76 200	58 553	61 463			-15 %

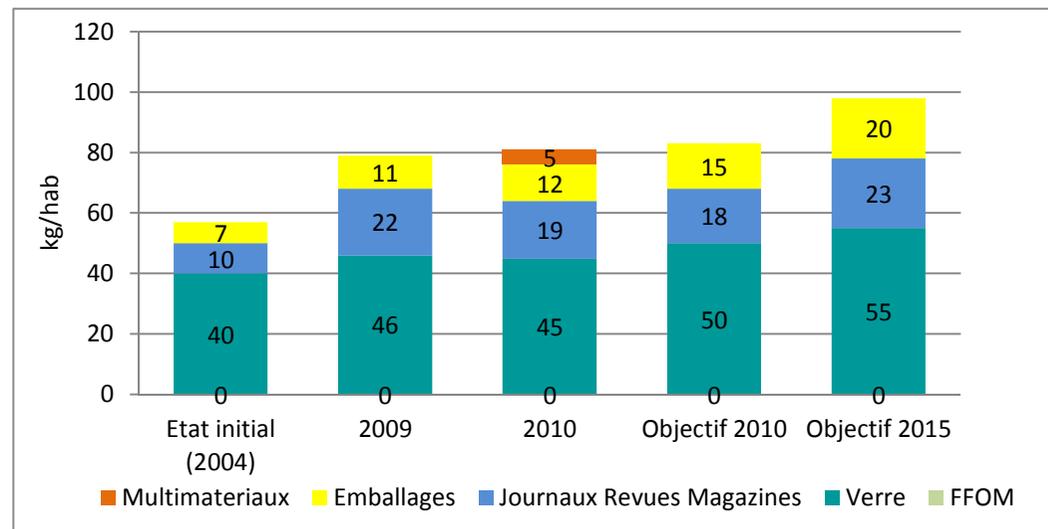
## SITTOM MI

### Déchets ménagers



### Objectifs de collecte

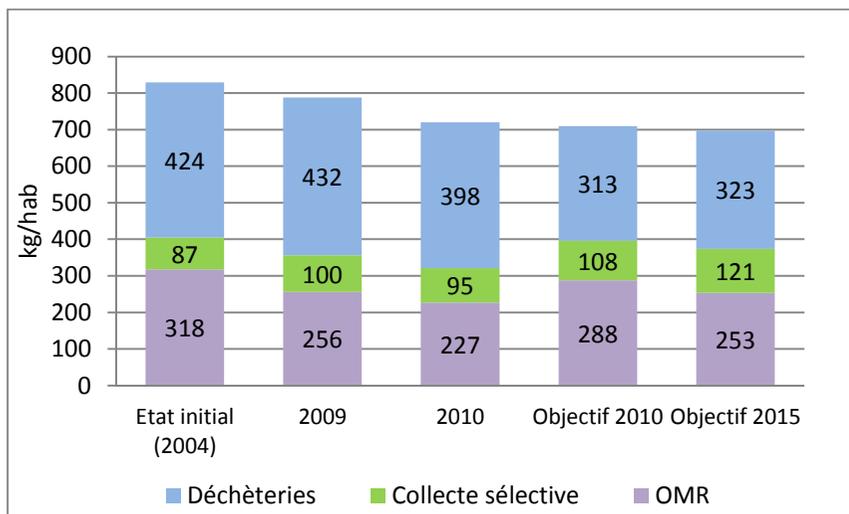
### Collecte sélective



SITTOM MI	Etat initial (2004)	2009	2010	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
<b>OMR</b>	232	212	204	197	167	
<b>Collecte sélective</b>	58	79	81	83	98	
<b>Total OM (en tonnes)</b>	46586	48392	47 877			-7% par an
<b>Déchètes</b>	194	252	0	217	228	
<b>FFOM</b>	0	0	0	0	0	
<b>Verre</b>	40	46	45	50	55	
<b>Journaux Revues Magazines</b>	10	22	19	18	23	
<b>Emballages</b>	7	11	12	15	20	
<b>Multimateriaux</b>	0	0	5			
<b>Taux de valorisation matière sur OM</b>	19%	28%	27,4%	29%	36%	
<b>Taux de valorisation organique sur OM</b>	0%	0%	5%	4%	4%	
<b>Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers</b>	31%	39%	71%			45%
<b>OM à incinérer ou enfouir</b>	5 000	5 269	2 450	2 000	0	
<b>Encombrants à enfouir</b>	8 200	12 496	11 258	8 300	8 400	
<b>DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)</b>	13 200	17 765	13 708			-15 %

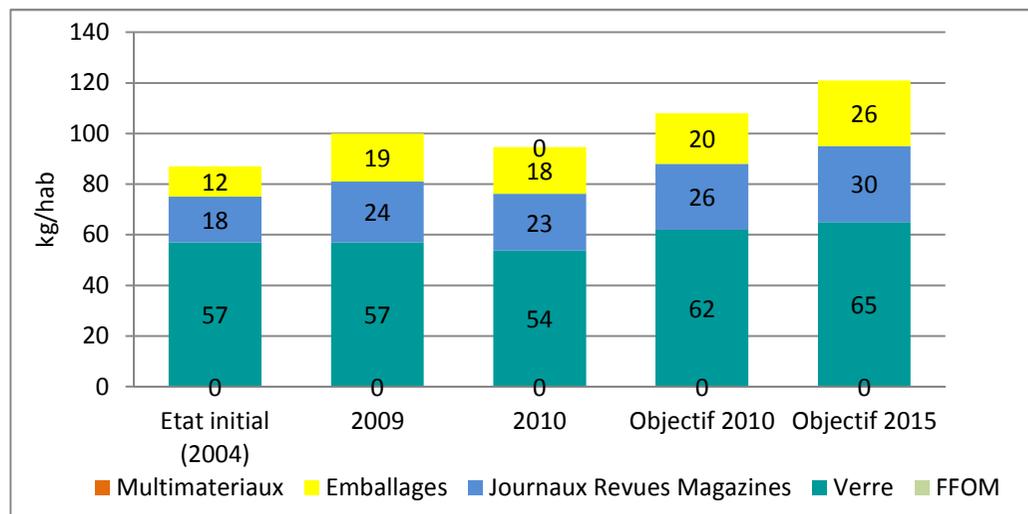
Syndicat mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner

Déchets ménagers



Objectifs de collecte

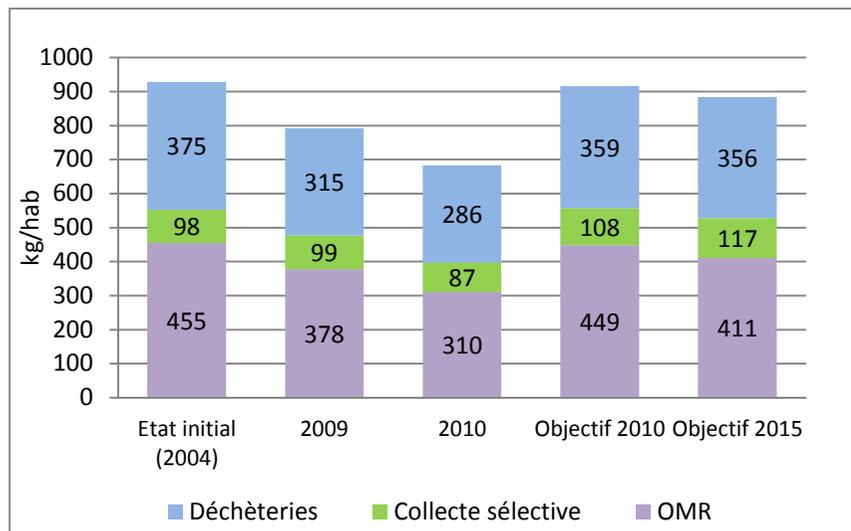
Collecte sélective



Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner	Etat initial (2004)	2009	2010	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
<b>OMR</b>	318	256	227	288	253	
<b>Collecte sélective</b>	87	100	95	108	121	
<b>Total OM (en tonnes)</b>	38433	35642	34 209			-7% par an
<b>Déchèteries</b>	424	432	398	313	323	
<b>FFOM</b>	0	0	0	0	0	
<b>Verre</b>	57	57	54	62	65	
<b>Journaux Revues Magazines</b>	18	24	23	26	30	
<b>Emballages</b>	12	19	18	20	26	
<b>Multimateriaux</b>	0	0	0			
<b>Taux de valorisation matière sur OM</b>	21%	28%	28,5%	25%	30%	
<b>Taux de valorisation organique sur OM</b>	0%	0%	0%	0%	0%	
<b>Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers</b>	32%	42%	40%			45%
<b>OM à incinérer ou enfouir</b>	30 444	25 666	24 472	30 396	28 973	
<b>Encombrants à enfouir</b>	7 557	7 879	8 275	6 022	6 375	
<b>DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)</b>	38 001	33 545	32 747			-15 %

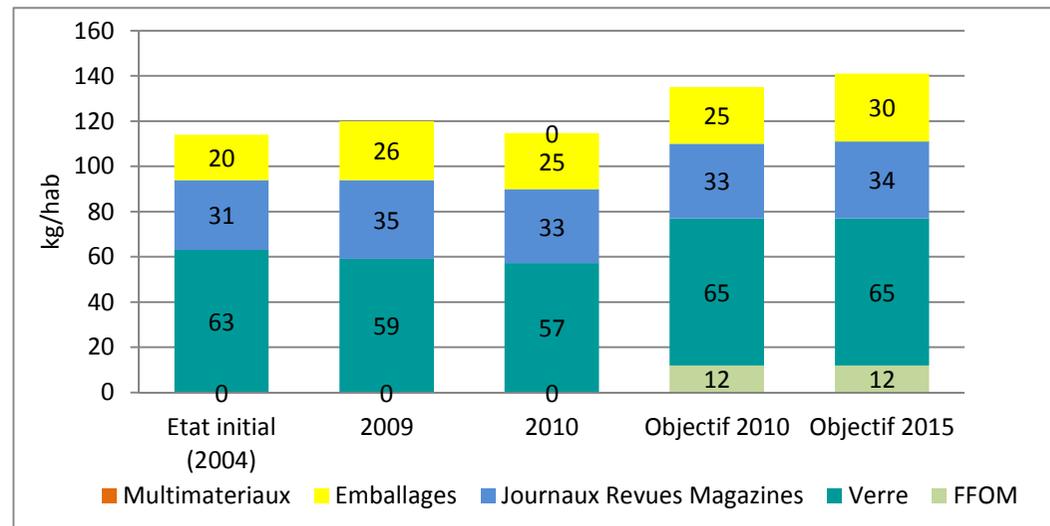
## Communauté de communes Blavet Bellevue Océan

### Déchets ménagers



### Objectifs de collecte

### Collecte sélective

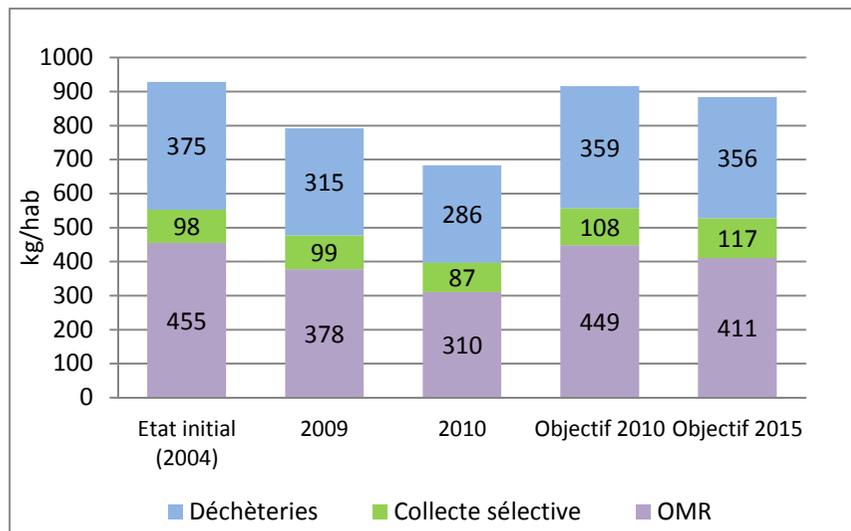


Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	Etat initial (2004)	2009	2010	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
<b>OMR</b>	245	223	215	215	190	
<b>Collecte sélective</b>	114	120	115	135	141	
<b>Total OM (en tonnes)</b>	5131	5510	5 442			-7% par an
<b>Déchètes</b>	320	307	289	326	321	
<b>FFOM</b>	0	0	0	12	12	
<b>Verre</b>	63	59	57	65	65	
<b>Journaux Revues Magazines</b>	31	35	33	33	34	
<b>Emballages</b>	20	26	25	25	30	
<b>Multimateriaux</b>	0	0	0			
<b>Taux de valorisation matière sur OM</b>	30%	33%	32,5%	34%	37%	
<b>Taux de valorisation organique sur OM</b>	0%	0%	0%	3%	3%	
<b>Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers</b>	45%	44%	42%			45%
<b>OM à incinérer ou enfouir</b>	3 569	3 580	3 673	3 251	2 964	
<b>Encombrants à enfouir</b>	679	1 040	1 029	736	754	
<b>DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)</b>	4 248	4 620	4 702			-15 %

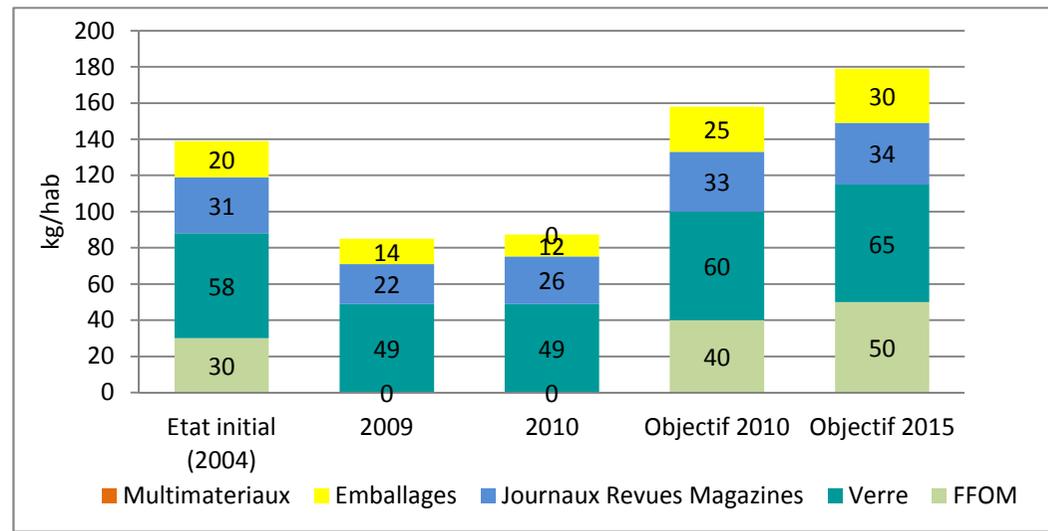
## Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet

### Objectifs de collecte

#### Déchets ménagers



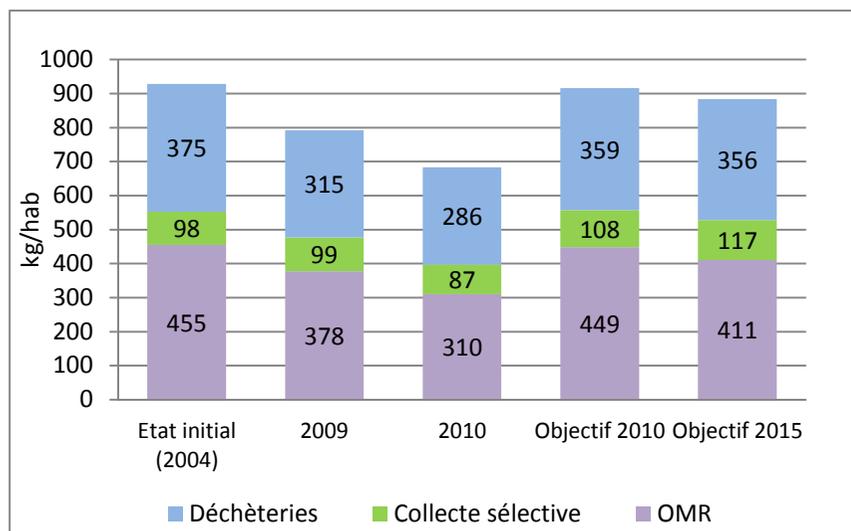
#### Collecte sélective



Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	Etat initial (2004)	2009	2010	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
<b>OMR</b>	152	210	167	135	99	
<b>Collecte sélective</b>	139	84	87	158	179	
<b>Total OM (en tonnes)</b>	3716	3883	3 412			-7% par an
<b>Déchètes</b>	226	237	192	233	238	
<b>FFOM</b>	30	0	0	40	50	
<b>Verre</b>	58	49	49	60	65	
<b>Journaux Revues Magazines</b>	31	22	26	33	34	
<b>Emballages</b>	20	14	12	25	30	
<b>Multimateriaux</b>	0	0	0			
<b>Taux de valorisation matière sur OM</b>	36%	28%	33,7%	40%	45%	
<b>Taux de valorisation organique sur OM</b>	10%	0%	0%	13%	17%	
<b>Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers</b>	54%	40%	42%			45%
<b>OM à incinérer ou enfouir</b>	1 947	2 016	1 450	0	0	
<b>Encombrants à enfouir</b>	485	651	543	0	0	
<b>DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)</b>	2 432	2 667	1 993			-15 %

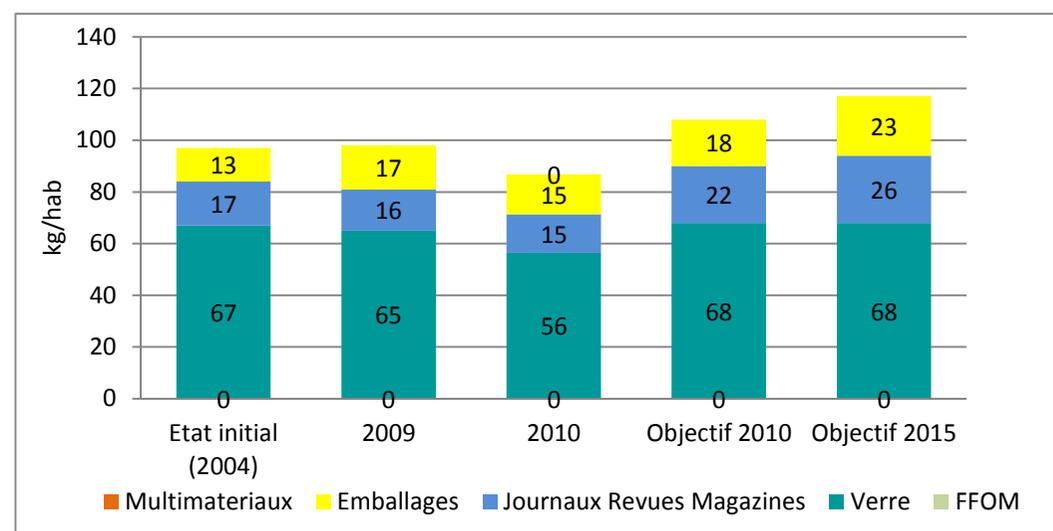
## Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer

### Déchets ménagers



### Objectifs de collecte

### Collecte sélective



Communauté de communes de Belle Ile en Mer	Etat initial (2004)	2009	2010	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
<b>OMR</b>	455	378	310	449	411	
<b>Collecte sélective</b>	98	99	87	108	117	
<b>Total OM (en tonnes)</b>	4110	3718	3 451			-7% par an
<b>Déchètes</b>	375	315	286	359	356	
<b>FFOM</b>	0	0	0	0	0	
<b>Verre</b>	67	65	56	68	68	
<b>Journaux Revues Magazines</b>	17	16	15	22	26	
<b>Emballages</b>	13	17	15	18	23	
<b>Multimateriaux</b>	0	0	0			
<b>Taux de valorisation matière sur OM</b>	17%	21%	21,3%	19%	21%	
<b>Taux de valorisation organique sur OM</b>	0%	0%	0%	0%	0%	
<b>Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers</b>	28%	38%	39%			45%
<b>OM à incinérer ou enfouir</b>	3 407	2 945	2 716	3 748	3 782	
<b>Encombrants à enfouir</b>	972	864	873	910	905	
<b>DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)</b>	4 379	3 809	3 589			-15 %

# Annexe 5 : Traitement de la collecte sélective

## TRAITEMENT COLLECTE SELECTIVE

ATTENTION : Les données de tonnages indiquées sont les données déclarées par les EPCI de traitement. Des différences peuvent donc exister avec les chiffres des EPCI de collecte

EPCI de collecte	EPCI de traitement si différent	Emballages			Papier, Journaux, Magazines			Verre	Autres Collectées			Total refus
		Tonnages collectés (EPCI traitement)	Refus de tri (EPCI traitement)	Devenir refus de tri	Tonnages collectés (EPCI traitement)	Refus de tri (EPCI traitement)	Devenir refus de tri		Tonnages collectés	Refus de tri	Devenir refus de tri	
Communauté de communes du Pays de Questembert		261	62		644	0		1 376				62
Vannes Agglo		1 683	242		3 373	9		5 462	1 603	101	emboussement	352
Communauté de communes de Muzillac		361	47		445	4		985	0			51
Communauté de communes du Pays de la Gacilly	SYSTEM	292	2	emboussement	272	0		534	0			2
Communauté de communes de la presqu'île de Rhuy		508	78		497	2		618	0			80
Communauté de communes du Loch		194	43		283	1		467	0			44
Communauté de communes de la Roche Bernard		172	24		209	0		1 157	0			24
<b>TOTAL territoire SYSEM</b>		<b>3 666</b>	<b>498</b>		<b>5 710</b>	<b>16</b>		<b>10 699</b>	<b>1 603</b>	<b>101</b>		<b>615</b>
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux		317	78		398	0		1 033	0			78
Communauté de communes du pays de Josselin		264	21		294	0		613	0			21
Locminé Communauté		283	47		258	0		534	0			47
Communauté de communes du pays du roi Moneau (1)	SITTO M I I	383	47	UVE ou CSDND	517	0		1 267	0			47
Communauté de communes du pays de Baud		158	22		342	0		791	0			22
Saint Jean Brevélay Communauté (dont Monéac)		124	16		273	0		606	0			16
Portivy Communauté		423	46		1 061	95		2 002	0			141
Communauté de communes de Plémeur		0			362	0		753	834	99,8		100
<b>TOTAL SITTO M I I</b>		<b>2 023</b>	<b>276</b>		<b>3 410</b>	<b>95</b>		<b>7 477</b>	<b>834</b>	<b>99,8</b>		<b>471</b>
Communauté de communes Blavet Belleue Océan		410	100	UIOM	539	25		945	0			125
Communauté de communes de Belle Ile en Mer		134	19	CSDND	130			490	0			19
Syndicat Mixte Auray Beiz Quiberon Pluvigner		1 965	337	UIOM	2 395			5 714	0			337
CAP L'Orient (2)		6 671	1 453	emboussement	5 407	Cf. refus emb.		8 749	6 936	674	CSDND	2 127
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet		162	20	emboussement	353	Cf. refus emb.		655	0			20
SMICTOM du Centre Ouest de l'île et Vilaine		513	34	CSDND	601	15		978	0			49
Communauté de communes du pays de Redon		326	52	?	366			767	0			52
CAP Atlantique		138	32	UVE ou CSDND	208			353	0			32
		Total refus emballages		2 821	Total refus P/IM		151	Refus multimatériaux		200,8		
								Refus biodéchets (Cap l'Orient)		674		

En bleu, les EPCI non morbihannais. Les données présentées sont des estimations pour les communes morbihannaises.

(1) Hors Gourin et Roudouallec

(2) dont une partie des refus de tri de la communauté de communes de Plouay du Scorff au Blavet

Valorisation matière	Valorisation organique	Valorisation énergétique	CSDND56	CSDND hors 56	Inclination	Total
70 981	6 262	471	2 781	133	462	81 090

## Annexe 6 : Collecte des déchets en déchèterie

### TONNAGES COLLECTES EN DECHETERIES

Déchèteries 2010 (tonnes) + DIB															
EPCI	Nombre déchèteries (écotations)	Accès professionnels	Fréquentation en 2010	Ferailles	Végétaux	Inertes	Tout venant	Cartons	Bois	Déchets dangereux (1)	DEEE	Autres (2)	Total 2010	Déchèterie 2009	Ratio Déchèteries 2010 (kg/hab DGF)
Communauté de communes du Pays de Questembert.	1 (3)	payant	53 899	326	1 880	1 934	774	115	401	33	136	6	5 605	6 126,0	282,2
Vannes Agglo	9	payant	?	1 285	11 192	6 389	8 127	940	2 574	158	478	56	31 179	27 741,0	222,2
Communauté de communes de Muzillac	3 (1)	gratuit	?	324	3 381	1 478	1 715	270	0	69	154	0	7 393	8 308,7	343,4
Communauté de communes du Pays de la Gacilly	1	payant	18 021	108	490	475	455	38	173	22	0	0	1 762	1 804,2	151,6
Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys	3 (2)	payant	113 864	152	5 795	3 344	1 430	217	761	73	138	51	11 961	12 402,3	482,6
Communauté de communes du Loch	1	payant	?	99	405	427	448	46	0	13	0	3	1 441	3 730,0	113,1
Communauté de communes de la Roche Bernard	1	payant	?	296	525	280	255	99	165	18	0	0	1 638	1 516,0	174,1
SYSEM				2 601	25 319	14 297	13 204	1 725	4 074	387	906	116	62 629		
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	2	payant	28 334	233	1 791	900	884	115	297	33	135	0	4 388	4 416,6	220,4
Communauté de communes du pays de Josselin	1 (2)	payant	16 910	174	1 091	574	686	88	103	16	101	0	2 832	3 085,5	216,6
Locminé Communauté	2	payant	58 207	208	1 558	1 000	1 050	127	43	26	82	0	4 094	4 189,6	323,4
Communauté de communes du pays du roi Monan	3 (3)	payant	59 420	431	1 794	1 305	1 989	165	143	33	106	0	5 966	6 376,0	205,0
Communauté de communes du pays de Baud	2	gratuit	?	98	1 144	730	1 383	133	94	38	116	0	3 736	3 756,6	248,7
Saint-Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)	1	payant	21 417	0	738	779	800	100	0	11	0	0	2 429	2 607,2	170,1
Pontivy Communauté	7	payant	?	182	3 608	1 924	2 817	472	224	84	208	0	9 519	10 250,7	199,8
Communauté de communes de Plémeur	1	payant	40 000	233	2 386	785	1 649	135	406	42	0	0	5 637	6 681,4	342,3
SITCOMMI				1 560	14 110	7 997	11 258	1 336	1 309	284	748	0	38 601		
Communauté de communes Blavet Belleme Océan	1	payant	43 217	204	1 941	1 087	1 029	112	224	38	123	1	4 769	4 938,0	288,9
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	1	payant	0	225	889	0	873	132	342	0	0	25	2 486	2 486,6	286,0
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner	6	payant	0	360	16 702	12 973	8 275	1 293	2 313	125	333	0	42 374	43 198,9	388,2
CAP L'Orient	11	non	0	2 249	14 280	14 879	9 005	1 333	3 832	327	471	0	46 376	46 884,3	233,6
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	2	payant	?	156	804	726	543	138	306	10	0	0	2 683	3 127,0	200,2
SMICTOM du Centre Ouest de l'île et Vilaine (communes du 56)	2	payant	0	226	761	550	687	87	263	36	143	0	2 753	2 521,9	108,8
Communauté de communes du pays de Redon. (communes du 56)	2	payant	0	133	1 340	1 075	1 236	103	157	8	?	0	4 052	4 903,2	232,6
CAP Atlantique (communes du 56)	1	payant	0	65	1 901	546	532	42	363	9	49	4	5 512	3 879,4	443,7
<b>2010</b>				7 778	76 048	54 139	46 643	6 300	13 183	1 223	2 774	147	210 236		280,7
<b>2009</b>				8 735	91 057	52 965	42 220	5 833	10 854	1 242	1 917	39	214 903,0		273,7

(1) DMS, batteries, huiles mécaniques, aérosols, néons, piles, peintures, emballages...  
 (2) Textiles, huiles végétales, pneus, non précisés.

## Annexe 7 : Autres collectes

### COLLECTE DES DASRI

Collecte ?	Modalités de collecte	Population bénéficiant du service
oui	Partenariat avec les pharmacies	22 227
oui	Collecte au centre d'exploitation du Prat	140 291
oui	Partenariat avec les pharmacies	21 526
-	-	0
oui	Collecte au siège de la CC	26 429
-	-	0
oui	Partenariat avec les pharmacies	9 410
-	-	0
oui	Collecte en déchèteries	19 915
oui	Collecte en déchèteries	13 076
oui	Collecte en déchèteries	12 657
oui	Déchèteries et pharmacies	7 915
-	-	0
-	-	0
oui	Collecte en déchèteries	47 643
oui	Collecte en déchèterie	16 468
-	-	0
oui	Collecte en déchèteries	16 506
-	-	0
oui	?	106 434
-	-	0
oui	Collecte en déchèteries	25 301
oui	Partenariat avec les pharmacies	17 421
oui	Déchèteries et pharmacies	7 915
oui	Points d'accueil	7 915

% Population ayant accès au service : 64,4%

### COLLECTE DE DECHETS PROFESSIONNELS

EPCI	Population DGF 2010	Cartons	Ferrailles	Déchets verts	Bois	Autres recyclables	Gravats	Tout venant	Assimilables aux OMR	TOTAL 2010	% DMA
Communauté de communes du Pays de Questembert	22 227	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Vannes Agglo	140 291	101	144	1105	20	0	1091	3429	0	5 890	7,7%
Communauté de communes de Muzillac	21 526	141,46	0	0	0	0	0	0	0	141	1,0%
Communauté de communes du pays de la Gacilly	11 621	38	0	0	0	0	0	0	0	38	0,7%
Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys	26 429	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Communauté de communes du Loch	12 734	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Communauté de communes de la Roche Bernard	9 410	59	0	0	0	0	0	0	0	59	1,3%
<b>SYSEM</b>	<b>244 238</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1650</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>83</b>	<b>1 733</b>	
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	19 915	0	0	560	0	0	0	0	0	560	5,7%
Communauté de communes du pays de Josselin	13 076	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Locminé Communauté	12 657	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Communauté de communes du pays du roi Morvan	29 109	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Communauté de communes du pays de Baud	15 021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)	14 281	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Pontivy Communauté	47 643	225	0	0	0	0	0	0	0	225	1,0%
Communauté de communes de Plébermel	16 468	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
<b>SITCOM MI</b>	<b>168 170</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>546</b>	<b>546</b>	
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	16 506	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	8 693	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Plugigner	106 410	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
CAP L'Orient	198 506	0	0	0	0	0	0	0	2486	2 486	2,1%
Communauté de Communes de Priouy du Scriff au Blavet	13 402	41,5	0	14	4	0	20	36	386	502	7,7%
<b>SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (communes du 56)</b>	<b>25 301</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
Communauté de communes du pays de Redon (communes du 56)	17 421	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
CAP Atlantique (communes du 56)	7 915	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Population DGF totale :	806 562										
		605,96	144	3329	24	0	1111	3465	3501	12179,96	

# Annexe 8 : Traitement des ordures ménagères résiduelles

## TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

EPCI de collecte	EPCI de traitement	Tonnes entrants (1)	Lieu et nature du traitement	Quantités traitées dans le département				hors département	
				Valorisation organique	Valorisation énergétique	CSDND	Incinération	CSDND hors 56	Valorisation énergétique
Communauté de communes du Pays de Questembert	Vannes Agglo	4 311							
		32 882							
Communauté de communes de Muzillac	SYSEM	5 027							
		2 421	CSDND de Changé (53) UTMB Gueltas	9 487	0	13 651	0	33 910	0
Communauté de communes de la Gacilly		7 608							
Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys		2 596							
Communauté de communes du Loch		2 202							
Communauté de communes de la Roche Bernard		3 578							
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux		2 226							
Communauté de communes du pays de Josselin		6 018							
Communauté de communes du pays du roi Moysan		2 419							
Locminé Communauté	SITOM MI	3 064							
Communauté de communes du pays de Baud		3 480							
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)		10 065							
Pontivy Communauté		3 419							
Communauté de communes de Ploëmel		3 548							
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan		2 697							
Communauté de communes de Belle Ile en Mer		24 135							
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner		39 473							
CAP L'Orient		2 242							
Communauté de Communes de Plouay du Scriff au Blavet	client de CAP l'Orient	4 375							
SMICTOM du Centre Ouest de l'île et Vilaine (communes du 56)		3 476							
Communauté de communes du pays de Redon (communes du 56)		2 235							
CAP Atlantique (communes du 56)		3 501							
DIB collectés par les EPCI									
<b>Tonnages DMA traités en 2010</b>		<b>173 495</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 937</b>	<b>27 936</b>	<b>49 150</b>	<b>26 185</b>	<b>40 521</b>	<b>6 953</b>

En bleu, les EPCI non morbihannais. Les données présentées sont des estimations pour les communes morbihannaises.

De légers écarts peuvent exister entre les tonnages entrants, les données de collecte et les tonnages traités en raison de la collecte de DIB avec les déchets ménagers ou du stockage de déchets

Traitement thermique	MORBIHAN		HORS MORBIHAN		TOTAL	Pertes liées aux traitements
	Valorisation énergétique	Enfouissement	Valorisation organique	Enfouissement		
26 185	27 936	49 150	11 937	40 521	162 682	10 813
16,1%	17,2%	30,2%	7,2%	24,9%	100,0%	dont 310t ferrailles
		115 208		47 474		

(1) Tonnages déclarés par l'EPCI de traitement

# Annexe 9 : Traitement des déchets des déchèteries

## TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES DANS LES DECHETERIES

TYPE TRAITEMENT									
EPCI de collecte	Ferrailles	Végétaux	Inertes	Tout venant	Cartons	Bois	Déchets dangereux (1)	DEEE	Autres
Communauté de communes du Pays de Questembert	Valorisation matière	Broyage/épandage	CET3	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Vannes Agglo	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes de Muzillac	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes du pays de la Gacilly	Valorisation matière	Compostage	Remblais	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes de la presqu'île de Rhuy	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes du Loch	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes de la Roche Bernard	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
SYSEM	Valorisation matière	Broyage/épandage	CET3	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes du pays de Josselin	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Locminé Communauté	Valorisation matière 56	Compostage	CET3 56	CET2 56	Valorisation matière	Valorisation matière (1 déchèterie)	Traitement spécifique		DASRI : incinération
Communauté de communes du pays du roi Morvan	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2 56	Valorisation matière	Co compostage	Traitement spécifique		
Communauté de communes du pays de Baud	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Saint Jean Brevelay Communauté	Valorisation matière	Compostage	CET2	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Pontivy Communauté	Valorisation matière	Compostage	CET 2 56		Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes de Plémerel	Valorisation matière	Broyage/épandage	CET3	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
SITCOM MI									
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	Valorisation matière	Compostage	CET3 56	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	Valorisation matière	Broyage/épandage	Remblais	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Syndicat Mixte A uray Belz Quiberon Pluvigner	Valorisation matière	Compostage	CET3 56	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
CAP L'Orient	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de Communes de Plouay du Scoff au Blavet	Valorisation matière	Compostage	CET 3 56	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
SMICTOM du Centre Ouest de l'île et Vilaine (communes du 56)	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2 hors 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes du pays de Redon (communes du 56)	Valorisation matière	Broyage/épandage	CET 3 56	CET2 hors 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
CAP Atlantique (communes du 56)	Valorisation matière	Broyage/compostage	CET 3 hors 56	CET2 hors 56	Valorisation matière	CET2 / Valorisation matière	Traitement spécifique		

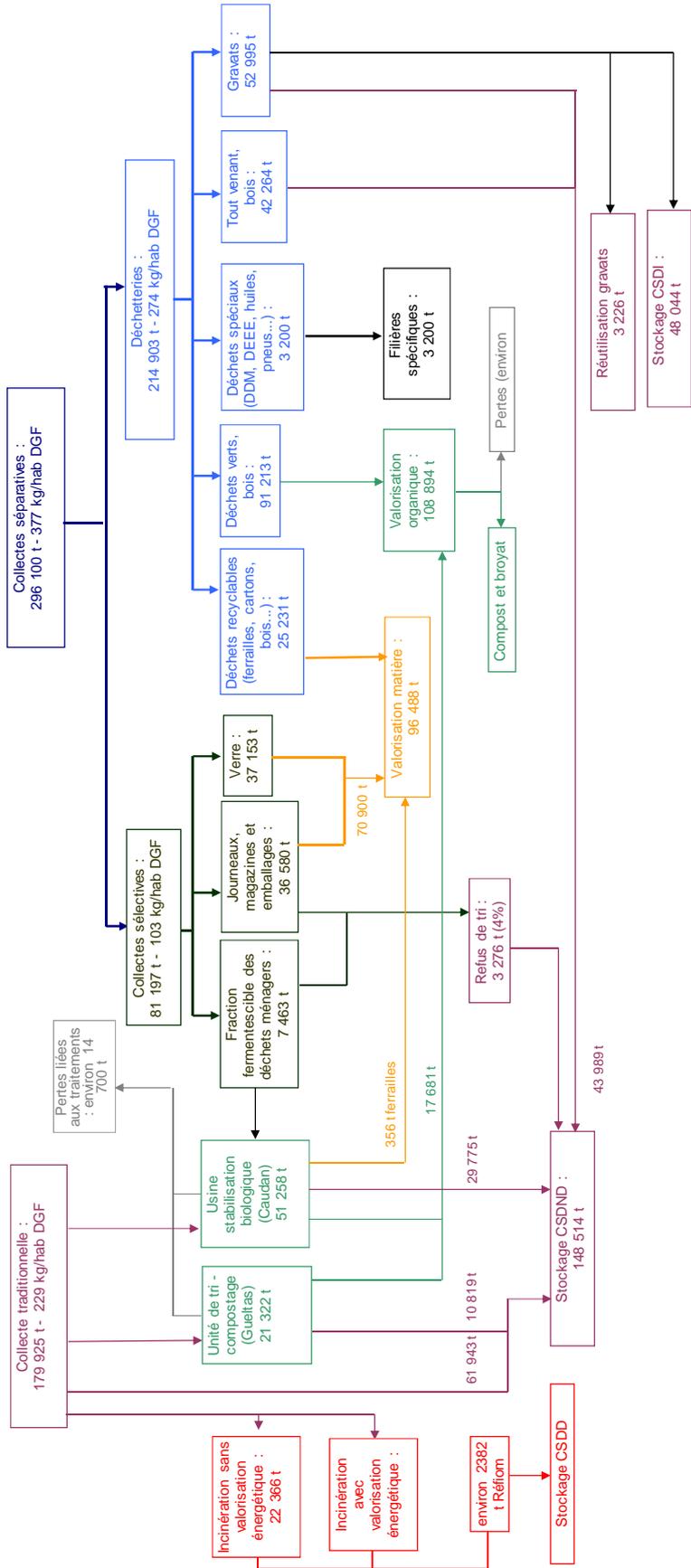
(1) DMS, batteries, huiles mécaniques, aérosols, néons, piles, peintures, emballages...

TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES DANS LES DECHETERIES (tonnes)

EPCI de collecte	Tonnage enfouis Centres Stockage										Total
	CSDND 56	CSDND hors 56	CSDI	CSDI hors 56	Réutilisation gravats	Valorisation organique	Valorisation matière	Traitement spécifique			
Communauté de communes du Pays de Questembert	774	0	1 934	0	0	1 880	842	175			5 605
Vannes agglo	8 127	0	6 359	0	0	11 192	4 809	682			31 179
Communauté de communes de Muzillac	1 715	0	1 478	0	0	3 381	594	224			7 393
Communauté de communes du pays de la Gacilly	455	0		0	475	490	319	22			1 762
Communauté de communes de la presqu'île de Rhuy	1 430	0	3 344	0	0	5 795	1 130	262			11 961
Communauté de communes du Loch	448	0	427	0	0	405	145	16			1 441
Communauté de communes de la Roche Bernard	255	0	280	0	0	525	560	18			1 638
SYSEM						1 650					
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	884	0	900	0	0	1 791	645	169			4 388
Communauté de communes du pays de Josselin	686	0	574	0	0	1 091	365	117			2 832
Locminé Communauté	1 050	0	1 000	0	0	1 558	378	108			4 094
Communauté de communes du pays du roi Morvan	1 989	0	1 305	0	0	1 937	596	139			5 966
Communauté de communes du pays de Baud	1 383	0	730	0	0	1 144	325	153			3 736
Saint-Jean Brevelay Communauté (dont Moreac)	800	0	779	0	0	738	100	11			2 429
Pontivy Communauté	2 817	0	1 924	0	0	3 608	878	292			9 519
Communauté de communes de Ploëmel	1 649	0	785	0	0	2 386	775	42			5 637
SITTOM MI											
Communauté de communes Blavet BelleVue Océan	1 029	0	1 097	0	0	1 941	539	162			4 769
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	873	0	0	0	?	889	699	25			2 486
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner	8 275	0	12 973	0	0	16 702	3 965	458			42 374
CAP L'Orient	9 005	0	14 879	0	0	14 280	7 414	798			46 376
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	543	0	726	0	0	804	600	10			2 683
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (communes du 56)		687		550	0	761	576	179			2 753
Communauté de communes du pays de Redon (communes du 56)		1 236	1 075	0	0	1 340	393	8			4 052
CAP Atlantique (communes du 56)		533		546	0	1 901	470	63			3 513
											208 587
<b>Total 2010 (en tonnes)</b>	44 188	2 456	52 569	1 096	475	78 191	27 118	4 145			210 237
<b>Total 2009 (en tonnes)</b>	42 024	1 965	46 049	1 995	3 226	91 213	25 231	3 200			214 903

# Annexe 10 : Synoptique du devenir des déchets en 2009

DECHETS MENAGERS DU MORBIHAN - SITUATION 2009 - 476 000 t collectées soit 606 kg/hab DGF



**Tonnages valorisés :** 239 242 t soit 51,6%  
(y compris valorisation énergétique)

**Tonnages éliminés :** 224 506 t soit 48,4 %

HORS GRAVATS

Elimination	Valorisation
Enfouissement CSDND	146 792
Enfouissement CSDD	2 382
Incinération	22 366
Traitements spécifiques	3 200
Valorisation énergétique	29 756
Valorisation organique	108 894
Valorisation matière	96 487
Total	174 740
%	42,6%

AVEC GRAVATS

Elimination	Valorisation
Enfouissement CSDND	148 514
Enfouissement CSDI	48 044
Enfouissement CSDD	2 382
Incinération	22 366
Traitements spécifiques	3 200
Valorisation énergétique	30 634
Valorisation organique	108 894
Valorisation matière	96 488
Réutilisation gravats	3 226
Total	224 506
%	48,4%

# Annexe 11 : Compostage individuel

## COMPOSTAGE INDIVIDUEL

	Année de lancement	Données enquête ADEME 2007	Mises à disposition 2006-2007	Mises à disposition en 2008	Mises à disposition en 2009	Mises à disposition en 2010	Total théorique	Population INSEE 2010	Nbre de Ménages*	% ménages équipés
Communauté de communes du Pays de Questembert	1999	980	700	1 050	738	478	2 966	20 817	9 462	31%
Varnee Agglo	2004	4 250	1 395	2 002	1 831	1 734	12 222	134 799	61 272	20%
Communauté de communes de Muzillac	2003		2 050	301	403	115	2 869	15 535	7 061	41%
Communauté de communes du pays de la Gacilly	2007		310	890	189	0	1 389	10 783	4 901	28%
Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys	2002	700	168	220	190	136	1 361	13 286	6 039	23%
Communauté de communes du Loch	2008?	350	40	131	0	164	335	12 484	5 675	6%
Communauté de communes de la Roche Bernard		1 200	297	171	115	55	638	8 761	3 982	16%
<b>SYSTEM</b>										
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	2006	450	647	602	100	300	2 000	18 889	8 586	23%
Communauté de communes du pays de Josselin	2007			0	0	0	1 781	12 054	5 479	33%
Locminé Communauté	2006	530	620	448	271	105	1 532	12 303	5 592	27%
Communauté de communes du pays du roi Morvan	2006	125	748	0	0	0	0	26 646	12 112	0%
Communauté de communes du pays de Baud				0	0	0	0	14 110	6 414	0%
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)	2006			0	0	0	0	13 851	6 296	0%
Pontivy Communauté	2005			0	6 514	0	6 514	45 938	20 881	31%
Communauté de communes de Plébrémel	2006			0	0	0	0	15 882	7 219	0%
<b>SITCOM MI</b>										
Communauté de communes Blavet BelleVue Océan	2007	620	0	0	910	0	1 622	15 593	7 088	23%
Communauté de communes de Belle Ile en Mer		440		0	0	0	0	5 230	2 377	0%
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner	2005		3 481	0	3 964	586	11 463	81 080	36 855	31%
CAP L'Orient	1994	4 600	288	234	180	?	5 200	191 142	86 883	6%
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	2007		600	638	0	1 608	5 409	12 791	5 814	37%
SITCOM du Centre Ouest de l'île et Vilaine	2003			0	0	0	5 404	23 586	10 725	50%
Communauté de communes du pays de Redon							?	16 511	7 505	?
CAP Atlantique	2002	6 300					6 300	5 424	2 465	256%
*Nombre de personnes par ménage :	2.2	INSEE donnée 2007		15 405	5 281		69 005	727 505	330 684	21%
Quantités détournées en kg/personne/an :	40								ménages mobiliers	
Quantités totales détournées en tonnes :	6 072									

## Annexe 12 : Principales actions menées par les EPCI en 2010

PRINCIPALES ACTIONS MENEES EN 2010 PAR LES EPCI (HORS COMPOSTAGE INDIVIDUEL)									
EPCI	Etude optimisation de la gestion des déchets	Recrutement	Amélioration du service	Mise en place de nouvelles collectes	Changements dans l'organisation	Campagne départementale "produits dangereux"	Actions de sensibilisation tri / recyclage	Sensibilisation compostage, réduction déchets	Autres
Communauté de communes du Pays de Questembert	réalisée	postier maintenu + poste chargée de communication				x	Scolaires	Semaine réduction déchets	
Vannes Agglo		poste maintenu			Flux multi-matériaux collecté sélective	x	Scolaires, habitat collectif	Bus environnement, Semaine réduction déchets, stop pub	
Communauté de communes de Muzillac	réalisée	poste maintenu				x			
CC du pays de la Gacilly		recrutement				x			
CC de la presqu'île de Rhuys	en cours	poste maintenu				x	Scolaires, porte à porte, touristes	Site internet, semaine réduction déchets, semaine développement durable	
CC du Loc'h			Rehabilitation déchetterie			x	Scolaires, par quartiers	Stop pub	
CC de la Roche Bernard	réalisée	poste supprimé (1/4 temps)				x			
Communauté de communes du Val d'Oust et de L'Anvaux	en cours					x	Scolaires, nouveaux arrivants	Animations	
Communauté de communes du pays de Josselin	en cours					x	Scolaires	Semaine réduction déchets, stop pub	
Locminé Communauté	en cours	poste maintenu			reprise gestion en régie de 2 déchetteries	x	Courriers adressés aux "mauvais trieurs", communication écrite	Livret utilisation composteur, sensibilisation scolaires, semaine du DD, conférence et expositions	Mise à disposition de compost
Communauté de communes du pays du roi Monen	en cours		réaménagement déchetterie Guéméné			x			
Communauté de communes du pays de Baud	en cours	poste maintenu				x			
Saint-Jean Brevelay Communauté	en cours	recrutement		DEEE		x		Porte à porte, site internet, Semaine réduction déchets, bulletin communal	
Pontivy Communauté	en cours	poste maintenu				x			Programme local de prévention ADEME
Communauté de communes de Pléformel	en cours	recrutement		DEEE, bois et pneus				animations scolaires, SERD,	Compostage individuel, optimisation déchetterie
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	réalisée	poste maintenu				x			
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	réalisée		Nouveaux points de collecte verre	DEEE					
Syndicat Mixte Auray Balz Quiberon Pluvigner	réalisée				diminution de la fréquence de collecte				
CAP L'Orient	en cours	poste maintenu + recrutement	Charte qualité, étude déchetteries	Extension DEEE		x	22 événements		Programme local prévention ADEME, création association compost plus
Communauté de Communes de Plouay du Scoff au Blavet				Livres à couverture rigide, piles et accumulateurs, lampes usagées		x	Sensibilisation habitants, actions de suivi et correction, édition de guides	animations scolaires,	
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine		recrutement						visites d'usine, animations presse, site internet	
Communauté de communes du pays de Redon		recrutement		DEEE					
CAP Atlantique						x			
SYSEM		COT maintenu					Journée portes ouvertes centre de tri	Journal du SYSEM, site internet, expositions	
SITOM MI	en cours	COT maintenu							

## Annexe 13 : Bilan synthétique du plan de prévention des déchets 2007-2013 et lettres d'info du réseau

BILAN DU PLAN DE PREVENTION DES DECHETS • novembre 2011

# Document provisoire

## BILAN DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS 2007-2011

### LE CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le plan départemental de prévention des déchets a été élaboré entre 2005-et 2007, conjointement à la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés.

Ce plan est le résultat d'un travail collaboratif avec les collectivités, les représentants de l'Etat, les associations de consommateurs et d'environnement, les chambres consulaires et les représentants des entreprises.

Ce plan est construit au travers de 10 actions présentées ci-dessous.

L'objectif principal est la réduction de - 5% des ordures ménagères résiduelles à l'échéance de 10 ans et la stabilisation de la production totale à 600 kg /hab.

CONSEIL GÉNÉRAL DU MORBIHAN • BILAN DU PLAN DE PREVENTION DES DECHETS 2007-2011 • 3/12

BILAN DU PLAN DE PREVENTION DES DECHETS • novembre 2011

## ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION - ACTIONS EMBLÉMATIQUES

### 1 SUPPRESSION DES SACS PLASTIQUES JETABLES DANS LES GMS

<p><b>Ce que le plan prévoyait</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une opération de suppression des sacs de caisse en partenariat avec les GMS</li> <li>Réduire le nombre de sacs distribués de 50 % en 2010 par rapport à 2004</li> </ul>	<p><b>Ce qui a été engagé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Opération « Stop aux sacs de caisse en février 2006 »</li> <li>Adhésion de 15 enseignes soit 150 magasins (+ 2 enseignes en 2008)</li> <li>Réduction des sacs distribués de + 56 %</li> </ul>	<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire les sacs de caisse dans les GMS non alimentaires</li> </ul>
---	--	---

### 2 DIMINUTION DU SAC PLASTIQUE JETABLE DANS LE COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DANS LES RAYONS FRAIS DES GMS

<p><b>Ce que le plan prévoyait</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une opération de diminution des sacs jetables dans les commerces de proximité</li> <li>Réduire le nombre de sacs distribués de 50 % en 2010</li> </ul>	<p><b>Ce qui a été engagé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Opération « Ayons le réflexe cabas » en septembre 2007</li> <li>15 unions de commerçants signataires de la charte soit 850 commerces participants</li> <li>Distribution de 44 000 sacs cabas</li> </ul>	<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire les sacs plastique au niveau des rayons fruits et légumes et produits à la coupe</li> </ul>
--	--	---

### 3 IMPRIMÉS NON SOLLICITÉS OU COURRIERS NON ADRESSÉS

<p><b>Ce que le plan prévoyait</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire la promotion d'autocollants stop pub auprès des EPCI et des particuliers</li> <li>Inciter les GMS à réduire la diffusion d'imprimés non sollicités</li> <li>20 % des foyers équipés en 2010</li> </ul>	<p><b>Ce qui a été engagé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion de la diffusion d'autocollants sauprés morbihannais par les partenaires</li> <li>Impression d'autocollants « tous éco-citoyens 56 »</li> <li>Clause de réduction des imprimés dans la charte pour l'éco-consommation signée en 2008 avec les GMS</li> <li>23 % de stop pub apposé en 2011</li> </ul>	<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter médiaposte à réduire ses tarifs pratiqués pour une distribution dans toutes les boîtes aux lettres</li> </ul>
--	---	---

### 4 PROMOTION DE L'EAU DU ROBINET ET RÉDUCTION DE LA DISTRIBUTION DES BOUTEILLES PLASTIQUES

<p><b>Ce que le plan prévoyait</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une opération de communication grand public</li> <li>Mener une opération ciblée vers les équipements collectifs</li> <li>-10 % de bouteilles plastiques en 2010</li> </ul>	<p><b>Ce qui a été engagé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Campagne « Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet » en 2009</li> <li>42 jours d'animations et environ 5 000 personnes sensibilisées</li> <li>Réduction de la vente de l'ordre de 7 %</li> <li>Adhésion de plusieurs cantines</li> </ul>	<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariat avec les comités sportifs départementaux pour la diminution de l'utilisation de bouteilles</li> </ul>
--	--	---

4/12 • BILAN DU PLAN DE PREVENTION DES DECHETS 2007-2011 • CONSEIL GÉNÉRAL DU MORBIHAN

## ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION - ACTIONS DE COMMUNICATION GLOBALE

### 5 COMMUNICATION PÉRIODIQUE ET ÉVÈNEMENTIELLE POUR UNE CONSOMMATION ÉCO-RESPONSABLE

#### Ce que le plan prévoyait

- Sensibiliser les citoyens à la mise en œuvre de gestes éco-citoyens à des périodes charnières de l'année
- Prévision de 2 campagnes de communication par an

#### Ce qui a été engagé

- Charte de l'éco-consommation de 2008 avec 7 enseignes signataires
- Opération de promotion de l'éco-consommation pendant les semaines de réduction des déchets (2008-2011) :
- Opération « Mon Noël éco-citoyen » (2008-2011)

#### Pour aller plus loin

- Démultiplier les partenariats



### 6 COMMUNICATION ET DIFFUSION DE L'INFORMATION SUR LA GESTION DES DÉCHETS ET MISSION D'INFORMATION

#### Ce que le plan prévoyait

- Mettre en place un observatoire départemental des déchets
- Etablir un bilan annuel de la gestion des déchets dans le département
- Réduire le nombre de sacs distribués de 50 % en 2010

#### Ce qui a été engagé

- Utilisation de la base de données nationale SINOE et formation des collectivités à son utilisation
- Etablissement d'un rapport annuel de la gestion des déchets par l'ODEM

#### Pour aller plus loin

- Diffuser un bulletin d'information grand public sur la prévention



### 7 COMMUNICATION SUR LES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

#### Ce que le plan prévoyait

- Mener une opération de communication sur les déchets dangereux des ménages

#### Ce qui a été engagé

- Campagne « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux » en 2010
- 57 jours d'animations et environ 7 000 personnes sensibilisées
- Augmentation des quantités de déchets dangereux accueillis en déchèterie

#### Pour aller plus loin

- Poursuivre une communication régulière sur les déchets dangereux



### 8 RESPONSABILISATION DU CITOYEN PRODUCTEUR DE DÉCHETS

#### Ce que le plan prévoyait

- Suivre les indicateurs de coûts et développer une comptabilité analytique
- Inciter à la mise en œuvre de la redevance incitative

#### Ce qui a été engagé

- Nombreuses études d'optimisation réalisées dans les collectivités intégrant l'aspect coût
- 10 collectivités formées et utilisatrices de compta-coût
- 3 collectivités en démarche de mise en place de la redevance incitative et plusieurs autres en étude

#### Pour aller plus loin

- Communiquer auprès du grand public sur les coûts de gestion des déchets

## ORGANISATION SPÉCIFIQUE AU NIVEAU TERRITORIAL

### 9 CONSTITUER UN RÉSEAU D'ACTEURS DE TERRAIN COMME RELAIS

#### Ce que le plan prévoyait

- Créer et animer un réseau départemental d'acteurs relais
- Réaliser des actions concertées
- Accompagner l'élaboration de programmes de prévention

#### Ce qui a été engagé

- Création du réseau et de l'identité graphique « tous éco-citoyens 56 en 2007
- Rencontres régulières de groupes de travail
- Engagement de 13 collectivités dans un programme local de prévention

#### Pour aller plus loin

- Agrandir le réseau départemental
- Généraliser les programmes de prévention



### 10 FORMATION DES DÉCIDEURS ET ACTEURS DE TERRAIN

#### Ce que le plan prévoyait

- Organiser des formations à caractère général ou spécifique à destination de publics ciblés ou non

#### Ce qui a été engagé

- Une formation annuelle mise en place : prévention des déchets, compostage et jardinage au naturel, gestion de l'eau, déchets dangereux, réemploi et réparation
- Environ 25 personnes formées par session

#### Pour aller plus loin

- Poursuivre l'organisation de formations spécifiques

### 11 MISSION D'OBSERVATION

#### Ce que le plan prévoyait

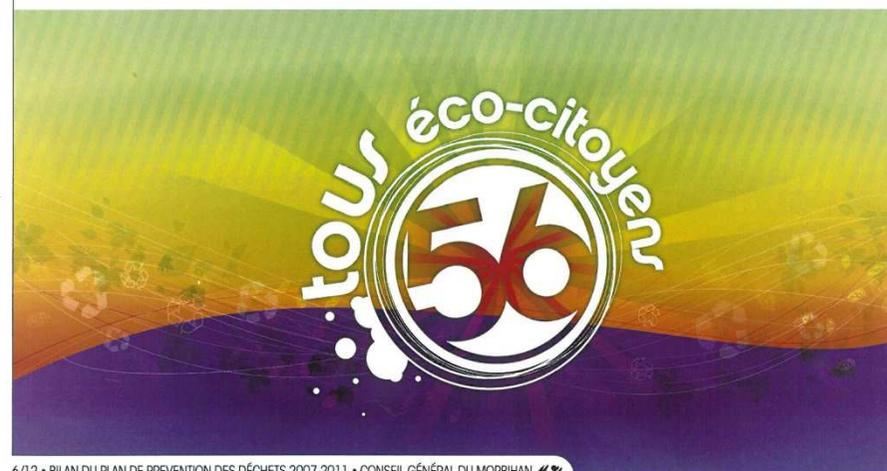
- Homogénéiser les rapports annuels des collectivités

#### Ce qui a été engagé

- Analyse et saisie des rapports par l'ODEM

#### Pour aller plus loin

- Diffuser une présentation type



## ACTIONS SUR DES DÉCHETS PRIORITAIRES

### 12 PRÉVENTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS

#### Ce que le plan prévoyait

- Sensibiliser les acteurs locaux, et surtout les gros producteurs, à la prévention et l'évitement à la collecte de déchets verts
- Stabiliser la production de déchets verts à 100 kg/an/hab

#### Ce qui a été engagé

- Campagne « Mon jardin éco-citoyen » en 2008
- 60 jours d'animation et environ 8 000 personnes sensibilisées
- Information et formation des agents des collectivités
- Enquête et accompagnement de paysagistes
- **93 kg/hab de déchets verts en 2010**

#### Pour aller plus loin

- Information pour la prise en compte des déchets verts dans l'urbanisme



### 13 COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET RÉDUCTION DE LA FRACTION ORGANIQUE DES OMR

#### Ce que le plan prévoyait

- Sensibiliser les producteurs de déchets à l'évitement à la collecte et à la valorisation du compost
- Développer la pratique du compostage : 15 % des foyers en 2010
- Expérimenter d'autres techniques de compostage

#### Ce qui a été engagé

- Campagne « Mon jardin éco-citoyen » en 2008
- **Mise à disposition de composteurs par toutes les collectivités du département : 56 397 composteurs mis à disposition soit 15 % des foyers**
- Développement du compostage en pied d'immeuble dans une collectivité
- Expérimentation du compostage de quartier
- Formation de guides composteur dans une collectivité

#### Pour aller plus loin

- Développer la création de plateforme de démonstration par les collectivités et la formation de maîtres composteurs

### 14 RÉDUIRE LA NOCIVITÉ DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

#### Ce que le plan prévoyait

- Proposer des solutions de collecte séparée des DASRI aux ménages
- Développer des supports d'information
- 50 % du gisement (0,033 kg/an/hab) collecté en 2010

#### Ce qui a été engagé

- Filière de collecte proposée par 15 collectivités au en partenariat avec les pharmacies (soit 60 % des ménages)
- Campagne « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux »
- Supports développés par chaque collectivité proposant un service

#### Pour aller plus loin

- Étendre la collecte en accord avec la REP mise en place



### 15 RÉDUIRE LA NOCIVITÉ DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

#### Ce que le plan prévoyait

- Développer la collecte séparative des DEEE
- 4 kg/an/hab de DEEE collectés sélectivement en 2010

#### Ce qui a été engagé

- Filière de collecte proposée par la majorité des collectivités ?
- Campagne « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux »
- Supports de communication proposés par les éco-organismes
- **3,4 kg/hab en 2010**

#### Pour aller plus loin

- Développer le réemploi ???

### 16 RÉDUIRE LA NOCIVITÉ DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

#### Ce que le plan prévoyait

- Améliorer la collecte séparative pour éviter le mélange avec les OMR
- 0,5 kg/an/hab de déchets dangereux collectés 2010

#### Ce qui a été engagé

- Filière de collecte proposée par toutes les collectivités
- 12 collectivités accueillent les professionnels dans les déchèteries
- Campagne « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux »
- **Moyenne de 1,5 kg/hab collectés en 2010**

#### Pour aller plus loin

- Adapter les filières mise en place aux nouvelles REP



## ACTIONS COMPLÉMENTAIRES - PUBLICS CIBLES

### 17 ACTIONS AUPRÈS DES ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS

#### Ce que le plan prévoyait

- Accompagner les administrations et services publics à développer un programme interne de réduction des déchets
- 50 % des EPCI et 10 % autres engagés

#### Ce qui a été engagé

- Appel à candidature auprès des communes et EPCI pour un engagement dans une démarche d'exemplarité en 2010
- Création d'un réseau de collectivités
- 12 retours de collectivités
- **13 programmes locaux signés**

#### Pour aller plus loin

- Relance de l'appel à candidature et élargissement à d'autres thématiques du développement durable

### 18 DÉCHETS DES PROFESSIONNELS ET DÉCHETS ASSIMILÉS

#### Ce que le plan prévoyait

- Développer des actions de sensibilisation et de promotion de démarche environnementale auprès des professionnels

#### Ce qui a été engagé

- Dispositif Envir'a porté par la chambre des métiers (garage propre, vague bleue, imprim vert...)
- Audit et sensibilisation des entreprises par la CCI
- Appel à projets nationaux ADEME

#### Pour aller plus loin

- Mener une opération commerces ou entreprises témoins



## ACCOMPAGNEMENT A L'EXPÉRIMENTATION

### 19 EXPÉRIMENTER LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICE DE BROYAGE DE DÉCHETS VERTS

#### Ce que le plan prévoyait

- Inciter les collectivités à développer un service
- Sensibiliser les particuliers au broyage et à sa valorisation

#### Ce qui a été engagé

- Acquisition de broyeurs dans deux collectivités : utilisation envisagée pour les communes, les professionnels et les particuliers
- Campagne « mon jardin éco-citoyen »

#### Pour aller plus loin

- Promouvoir l'acquisition partagée ou la location de broyeur

### 20 RÉDUIRE L'ABANDON ET DONNER UNE SECONDE VIE

#### Ce que le plan prévoyait

- Sensibiliser les citoyens au réemploi, à la réparation
- Encourager la création d'activités de réemploi, notamment de recycleries

#### Ce qui a été engagé

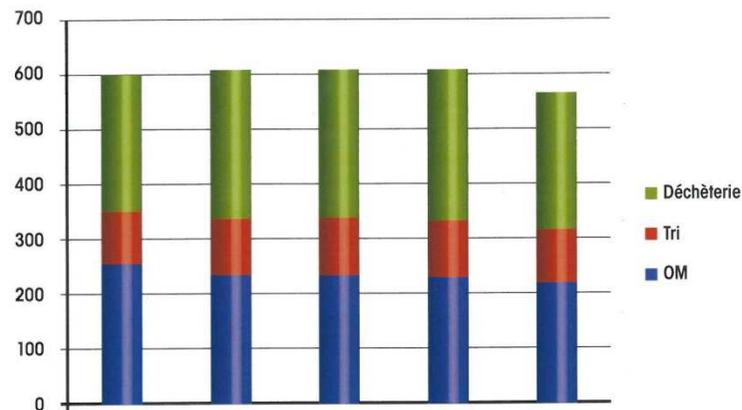
- Campagne « Mon geste éco-citoyen : je donne une seconde vie aux objets » en 2011
- Annuaire du réemploi mis en ligne sur [www.tousecocitoyens56.fr](http://www.tousecocitoyens56.fr)
- 7 projets de recycleries dans le Morbihan

#### Pour aller plus loin

- Alimenter la base de données et accompagner les acteurs ou les projets réemploi



## ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS



Bilan : -15% d'OMr entre 2004 et 2010

### SUITES

Le département s'est engagé en novembre 2009 dans la mise en œuvre d'un plan départemental de prévention, conventionné avec l'ADEME. Ce plan reprend le plan de 2007 et a été élargi à d'autres d'actions plus précises, qui tiennent compte des résultats de la dernière caractérisation des ordures ménagères. Des actions sur la réduction du gaspillage alimentaire et la promotion des couches lavables ont ainsi été intégrées. Dans le cadre de l'élaboration du Plan départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux et du Plan Départemental de Gestion des Déchets du BTP, un nouveau travail de concertation sera réalisé afin de définir un nouveau plan de prévention des déchets.



# Info'réso

## Juillet 2010

### Sommaire :

1) Info'réso	p 1
2) Rencontres du réseau	p 1
3) Point sur les avancées des groupes de travail	p 2
4) Campagne « mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet »	p 3
5) La semaine de réduction des déchets	p 3
6) Mon Noël éco-citoyen	p 4
7) Campagne « mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux »	p 4
8) Campagne 2011 en préparation	p 6

### 1. Info'réso

Le 5ème numéro de ce bulletin vous permettra de prendre connaissance des différentes activités du réseau de prévention depuis un an.

### 2. Rencontres du réseau

#### ✓ Réunion du réseau : 16 novembre 2009

Cette réunion plénière du réseau avait pour but d'établir un bilan du fonctionnement du réseau et de ses activités deux ans après son lancement et de réfléchir à une optimisation des interventions de chacun des acteurs aux différentes échelles du territoire.

52 personnes (élus et techniciens d'EPCI, représentants de l'état, animateurs de contrats de bassin versant, représentants d'associations et de la chambre des métiers) ont participé à cette réunion.

A l'ordre du jour de cette réunion :

#### ► Un bilan des actions développées dans le réseau depuis un an :

- le fonctionnement du réseau, au travers des rencontres des groupes de travail, d'une journée de formation sur l'eau du robinet (mars 2009) et du colloque national sur la redevance incitative
- les actions de communication développées lors de la semaine de réduction des déchets 2008, de l'opération « Mon Noël éco-citoyen » 2008 et de la campagne de communication « Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet »
- un témoignage de la CC BBO sur leur opération de foyers témoins et de la CC de la Presqu'île de Rhuys sur leur démarche d'exemplarité initiée dans les communes.

#### ► Les prochaines actions de communication à venir :

- La semaine de réduction des déchets 2009 : organisation d'une action conjointe de sensibilisation à l'éco-consommation par les membres du réseau dans les magasins signataires de la charte pour la promotion de l'éco-consommation en 2008
- Mon Noël éco-citoyen 2009
- La campagne de communication départementale 2010 sur les déchets dangereux des ménages

#### ► L'évolution du fonctionnement du réseau

- une présentation du dispositif des plans et programmes locaux de prévention par l'ADEME
- une proposition de modification du fonctionnement du réseau des groupes de travail :
  - maintien des groupes de travail thématiques pour la préparation des campagnes de communication
  - création d'un groupe de travail réduit pour l'élaboration d'outils et de méthodologie (exemplarité, compostage...)
  - réunions thématiques (redevance)
  - rencontre du réseau annuel ou biennuel

A l'issue de cette réunion s'est tenu un point presse pour présenter l'engagement du département dans un nouvel accord cadre avec l'ADEME pour la mise en œuvre d'un plan de prévention, ainsi que l'engagement des EPCI (CAP L'orient, Sivom de Questembert et CC de Blavet Bellevue Océan) dans des programmes locaux de prévention.

#### ✓ Rencontre des ambassadeurs de tri/prévention : 2 février 2010

24 ambassadeurs de tri/prévention et des chargés de communication sur les déchets des EPCI du Morbihan se sont réunis pour échanger sur les outils de communication utilisés dans les différents territoires et les expériences d'animations réalisées. Cette réunion a également été l'occasion de présenter la campagne sur les déchets dangereux 2010 aux animateurs.

#### ✓ Rencontre des animateurs de programmes locaux de prévention : 6 mai 2010

Une première réunion des animateurs des programmes locaux de prévention s'est déroulée en mai dernier afin de faire un point sur les avancées de la première année de signature de la convention :

- Point sur les actions de prévention menées dans les différents territoires
- Point sur le diagnostic du territoire à réaliser
- Point sur les indicateurs

Les collectivités présentes lors de cette réunion étaient : CAP L'orient agglomération, la CC de Questembert, la CC de Blavet Bellevue Océan, la CC de la presqu'île de Rhuys et la CC de Redon.

### 1. Point sur les avancées des groupes de travail

#### ✓ Le groupe de travail « éco-consommation » (7 réunions)

- Organisation de la relance de l'opération sur l'éco-consommation au cours de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets de Novembre 2009 (étiquetage dans les commerces signataires de la charte) et de novembre 2010
- Réalisation de réunion de suivi de la charte de l'éco-consommation avec les signataires (septembre 2009 et janvier 2010) pour faire le bilan des opérations et réfléchir à la mise en œuvre de la charte / relance de quelques animations pendant la semaine du développement durable
- Recherche de nouveaux relais d'information sur l'éco-consommation (CAF, CCAS, Centres médico-sociaux) : proposition de mise à disposition de jeux d'exposition sur l'éco-consommation à tous les CCAS réalisés
- Réflexion sur l'opportunité de relancer une opération sacs cabas
- Organisation de la relance de l'opération sur l'éco-consommation au cours de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets de novembre 2010, avec une réflexion sur la prévention du gaspillage alimentaire.

**Nous comptons sur une nouvelle mobilisation des EPCI et des associations pour la participation à cette semaine d'animation.**

- Association du groupe éco-consommation au groupe DDM/DEEE/DASRI pour la préparation de la campagne de communication 2010 sur les déchets dangereux
- Association du groupe éco-consommation au groupe réemploi pour la préparation de la campagne de communication 2011 pour travail sur réemploi

#### ✓ Le groupe de travail « DDM, DEEE, DASRI » (4 réunions)

- Réflexion sur l'élaboration d'une charte avec les magasins de bricolage, en s'appuyant sur le même principe que la charte régionale jardinerie
- Elaboration de la campagne de communication 2010

#### ✓ Le groupe de travail « compostage / déchets verts » (1 réunion)

- Réflexion sur l'élaboration de fiches de suivi des opérations de compostage

#### ✓ Le groupe de travail « communication » (1 réunion)

- Validation des créations de l'agence de communication

#### ✓ Le groupe de travail « réduit » (5 réunions)

Lors de la réunion du réseau de novembre 2009, il a été acté de créer un groupe de travail réduit multithématique regroupant les chargés de mission COT, les animateurs de programmes locaux et les autres acteurs volontaires pour optimiser les travaux et développer des actions de prévention.

- « Exemplarité » (4 réunions) : élaboration d'un appel à candidature pour une démarche d'exemplarité, élaboration d'outils méthodologiques et de communication
- « Compostage » (1 réunion) : recherche et synthèse des outils de suivi et d'évaluation des opérations

## 1. La campagne « Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet » - bilan

### ✓ Bilan campagne :

- 42 jours d'animations autour de 29 évènements, entre le 22 mars et le 15 novembre 2009 : semaine sur l'eau, bourse aux plantes, semaine du golfe, semaine du développement durable, comice agricole, rallye pédestre
- Participation de 9 EPCI, 7 communes, 5 syndicats de bassin versants, 2 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable, une chambre consulaire
- 3 200 visiteurs sur [www.tousecocitoyens56.fr](http://www.tousecocitoyens56.fr) au mois de mars et 3 800 en avril (moyenne mensuelle de 1 773,42 visiteurs)
- Plus de 36 000 visiteurs sur le site depuis son ouverture en mars 2008
- Environ 5 000 personnes sensibilisées
- dossier « mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet » distribué dans tous les foyers morbihannais au travers du magazine du CG



### ✓ Impact de la campagne / Constat sur l'évolution des tonnages

- Arrêt de la consommation d'eau embouteillée dans trois cantines du département
- Arrêt de la vente de bouteilles d'eau dans les magasins Biocoop du département
- Diminution de la vente de l'eau embouteillée de l'ordre de 7 % dans certains magasins (diminution constatée à l'échelle nationale)
- Retour de l'enquête de satisfaction de la ville de Vannes sur 500 foyers : 44 % des vannetais disent consommer principalement de l'eau du robinet (28,5 % en 2006) contre 34 % de l'eau en bouteille (52,2 % en 2006)
- Retour de l'enquête réalisée par le conseil général dans le cadre du portrait de territoire (novembre 2009) : 68 % des morbihannais déclarent consommer de l'eau du robinet

Cette campagne a reçu le prix Territoria de la communication 2010.

## 2. La semaine de la réduction des déchets (21-29 novembre 2009)

Comme en 2008, une opération de communication départementale sur l'éco-consommation a été développée lors de la semaine européenne de réduction des déchets.

Les enseignes signataires de la charte pour la promotion de l'éco-consommation en 2008 ont été sollicitées à participer, ainsi que le réseau départemental de prévention qui a été mobilisé pour organiser des animations.

### ✓ Outils de communication développés pour la SRD

Les outils créés en 2008 ont été réutilisés pour cette nouvelle opération :

- Une affiche spécifique pour la semaine de réduction des déchets réalisée pour l'opération dans le Morbihan, distribuée dans un réseau d'affichage ainsi qu'aux commerces et collectivités participants
- Une page dédiée sur [www.tousecocitoyens56.fr](http://www.tousecocitoyens56.fr)
- Des encarts dans la presse



Les outils créés en 2009 :

- Un spot radio a été diffusé aux magasins.
- Un document de présentation de l'opération à destination du personnel des magasins

### ✓ Etiquetage dans les commerces

- Impression des étiquettes spécifiques selon 9 gammes de produits générant moins de déchets (grand format, sans suremballage, rechargeable, réutilisable, en vrac, à longue durée de vie, sans pile, éco-labellisé...) pris en charge par le conseil général et diffusion aux magasins participants.
- Mise en place de l'étiquetage par les commerces participants pour identifier les produits générant moins de déchets
- Mode d'emploi de mise en place des étiquettes transmis aux commerces

### ✓ Animations réalisées sur l'éco-consommation : bilan

- Mobilisation de 10 EPCI et de plusieurs associations
- Participation de 34 commerces (mise en place de l'étiquetage et/ou accueil d'animation)
- Réalisation de 29 animations dans 22 magasins et sur un marché
- Animations : exposition ADEME, comparaison de chariot mini déchets / maxi déchets, quizz, organisation de visite de supermarchés pour des scolaires, déambulation dans les rayons avec un triporteur...
- Sensibilisation directe d'environ 1 500 personnes (hors personnes sensibilisées via les articles de journaux)

## 1. Mon Noël éco-citoyen

Le dispositif de 2008 a été reconduit en décembre 2009, avec quelques nouveautés :

- Site internet et module de recherche de cadeaux dématérialisés en ligne redéveloppé
- Jeu concours développé en partenariat avec Europe Régies Ouest, notamment Hit West et Virgin radio

## 2. La campagne « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux »

Pour la troisième année consécutive, une campagne de communication de proximité, via l'éco-mobile a été élaborée.

### ✓ Sujets traités et cibles

Le sujet des déchets dangereux est traité autour des 4 messages suivants :

- Que sont les déchets dangereux et comment les reconnaît-on ?
  - Quels sont les impacts sur la santé ?
  - Où jeter les déchets dangereux ? Quel risque à les rejeter dans le milieu naturel ou dans le réseau des eaux usées ?
  - Quelle alternative à l'utilisation de ces produits ? Bricolage, ménage et jardinage au naturel
- + Information sur les DEEE, les lampes et les DASRI



### ✓ Principe de communication (le même que les campagnes précédentes)

- Communication de proximité par la mise en place d'animations, notamment sur des évènements existants
- Communication médiatique : lancement médiatique général le 2 avril
- + Utilisation des supports médiatiques : affichage, insertion presse, radio, internet, ambassadeurs d'opération



au conseil

### ✓ Les outils de communication créés

- des visuels de la campagne « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux »
- 3 spots radio
- un dossier spécial « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux » (intégré dans le magazine du conseil général)
- 4 panneaux d'exposition : « comment reconnaît-on les produits dangereux », « quels risques pour la santé ? », « où déposer les déchets dangereux ? » et « comment se passer des produits dangereux ? »
- Bac avec divers déchets dangereux vides et propres
- Bac avec produits alternatives : produits naturel, produits éco-labellisés et outils mécaniques (balles de lavage, lampe à dynamo, solaire, ventouse, paille de fer, serpillère, papier journal, tissu microfibre, papier de verre)
- Panneaux peints avec peinture à base de pomme de terre ou autre

#### ✓ **Les outils réutilisés**

- des DVD : Sarp industrie (filières de traitement des déchets dangereux), Eco-systèmes filière DEEE, Recylum sur la filière lampes, Screlec sur la filière piles, « Nourrir la terre » sur le compostage
- outils de communication des éco-organismes : un collecteur de piles Corépîle, un totem sur les lampes Recyclum, des flyers Corépîle et Recylum, des pochettes Recylum et des boîte Corépîle
- Un exemplaire des livres « ménage au naturel » et « peindre et décorer au naturel » de Nathalie Boisseau en consultation
- Autres dossiers à commander par les animateurs: ADEME, MCE, INPES

#### ✓ **Les animations développées**

- Fabriquer des produits à partir d'ingrédients apportés (suite journée d'information)
- Réaliser des démonstrations de broyage, tonte mulching... par agents Corépîle, jardiniers ou jardinerie
- Démonstration de fabrication de peinture, enduit par des artisans locaux

#### ✓ **Les journées de formation à destination des animateurs (8 et 9 mars 2010)**

##### **Objectifs :**

Pouvoir expliquer aux particuliers l'impact de l'utilisation des produits dangereux sur la santé et l'environnement  
Connaître les filières d'élimination des déchets dangereux  
Appréhender des alternatives à l'utilisation de produits dangereux

##### **Contenu :**

- **Définition des déchets dangereux :** Qu'est-ce qu'un déchet dangereux ? Où se trouvent-ils dans la maison ? Comment les reconnaître ? (Les nouveaux pictogrammes)
- **La dangerosité des produits :** Les dangers sur la santé, la pollution de l'air, les précautions d'utilisation (dosage, mélange, ventilation)
- **Les exutoires :** Où les jeter ? Quels risques à les mélanger aux autres déchets ? Quels risques à les rejeter dans le milieu naturel ?
- **Le jardinage au naturel (rappel)**
- **Ménage et bricolage au naturel :** Intérêts et argumentaires, explication pratiques et démonstrations



##### **Modalités d'organisation :**

- 2 modules de formation d'une journée, organisés les 8 et 9 mars 2010
- Une animation via un diaporama ainsi que des démonstrations pratiques de réalisation de produits

##### **Intervenants :**

Solenn Briant, Frédéric Onno, Clotilde Fortin (conseil général)  
Jean Picaud (UFC que choisir)  
Nathalie Boisseau (Esprit cabane)

**Participants :** 24 techniciens / animateurs, représentant 17 EPCI et 4 représentants d'associations de défense de consommateurs

##### **Bilan de la demi-journée :**

- une participation active et intérêt des différents participants,
- une satisfaction des participants sur le contenu de la formation répondant aux attentes des animateurs, qui permet de donner des informations sur les alternatives aux produits dangereux

#### ✓ **La logistique**

- une réservation de l'éco-mobile selon un agenda établi en lien avec les EPCI
- un déplacement, montage et démontage organisés par le conseil général

#### ✓ **La programmation des animations de la campagne**

- 70 jours d'animations programmés (du 3 avril au 27 novembre)
- Un déplacement de l'éco-mobile sur 37 communes (soit dans 18 EPCI)
- Un rapprochement des animations sur des événements existants : bourses aux plantes, festival de musique, marchés, parking de magasin de bricolage, déchèteries

#### ✓ **Bilan partiel**

- un bon retour dans la presse quotidienne
- un intérêt des particuliers sur l'impact des produits sur la santé et sur des conseils pour s'en passer et confectionner ses produits
- une bonne participation en déchèterie et sur les parkings des magasins de bricolage

**Il est toujours possible de réserver l'éco-mobile ou la tente gonflable (en fonction des disponibilités) si vous souhaitez planifier une animation (jusqu'en novembre).**

#### 1. **La prochaine campagne de communication 2011 en préparation**

- Sujet : le réemploi, la réparation, la location
- Thèmes abordés :
  - Acquérir un objet : louer, emprunter, échanger, acheter d'occasion ou collectivement
  - Utiliser un objet : réparer, entretenir
  - Jeter un objet : customiser, donner, vendre d'occasion
- En parallèle de la campagne, il est envisagé la mise en ligne d'une base de données sur les acteurs du réemploi et de la réparation

**Vous êtes invité à faire part de vos remarques concernant ce projet de prochaine campagne de communication (idées, outils existants, retour d'expérience, ...)**





# Info' réso

## Décembre 2010

### Sommaire :

- |   |     |
|---|-----|
| 1) Info' réso   | p 1 |
| 2) Programmes locaux de prévention  | p 2 |
| 3) Rencontres du réseau   | p 1 |
| 4) Point sur les avancées des groupes de travail                            | p 2 |
| 5) Campagne « mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux » | p 2 |
| 6) La semaine de réduction des déchets 2010                                 | p 2 |
| 7) Mon Noël éco-citoyen 2010  | p 3 |
| 8) Appel à candidature collectivités engagées                               | p 4 |
| 9) Campagne 2011 sur le réemploi  | p 4 |

### 1. Info' réso

Le 6ème numéro de ce bulletin vous permettra de prendre connaissance des différentes activités du réseau de prévention depuis six mois.

### 2. Programmes locaux de prévention dans le Morbihan

A ce jour, voici l'état de la mise en œuvre des programmes locaux de prévention dans le Morbihan :

- CC de Questembert -> diagnostic et programme d'action élaboré -> année 2 de convention en cours
- CC de Blavet Bellevue Océan -> diagnostic et programme d'action élaboré -> année 2 de convention en cours
- CAP l'Orient -> diagnostic et programme d'action élaboré -> année 2 de convention en cours
- CC de Redon -> diagnostic et programme d'action en cours d'élaboration
- Vannes Agglo -> diagnostic et programme d'action en cours d'élaboration
- CC de la presqu'île de Rhuys -> diagnostic et programme d'action en cours d'élaboration
- SMICTOM du centre Ouest -> diagnostic et programme d'action en cours d'élaboration
- CC de la Gacilly -> dossier de candidature en cours de constitution

### 3. Rencontres du réseau

- ✓ Réunion technique CG / ADEME : 1<sup>er</sup> juillet 2010

Dans le cadre des journées techniques organisées conjointement par l'ADEME et le conseil général, une journée axée sur la prévention s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet à St Marcel.

Au programme de la journée:

- Plans et programmes de prévention : modalités, avancées - ADEME
- Retours d'expérience des premières collectivités engagées dans un programme local de prévention (CAP l'Orient, Vannes Agglo, CC de Redon, CC de Questembert, CC BBO)
- Présentation du dispositif Envir'a et des actions développées (notamment l'opération pilote conduite auprès des artisans commerçants du Coglès)
- Optimisation des déchèteries : labellisation, point sur la sécurité et la valorisation
- Point d'actualité : mise en œuvre de la loi Grenelle, contractualisation et perspectives d'évolution des soutiens
- Visites : entreprise de recyclage du plastique de Sérent et plateforme de compostage de la CCVOL

42 représentants des EPCI (élus et techniciens) ont participé à cette journée.

- ✓ Réunion du réseau : 7 décembre 2010

Cette réunion plénière du réseau avait pour but de présenter les nouvelles actions inscrites dans le cadre du plan départemental de prévention conventionné avec l'ADEME et de faire un bilan des actions menées au sein du réseau depuis un an.

30 personnes (élus et techniciens d'EPCI, représentants de l'état, représentants d'associations, de chambres consulaires et autres organismes) ont participé à cette réunion.

A l'ordre du jour de cette réunion :

- le bilan des actions menées depuis un an au sein du réseau,
- les nouvelles actions proposées au titre du plan départemental de prévention conventionné avec l'ADEME,
- le retour d'expérience des collectivités engagées dans les premiers programmes locaux de prévention, à l'échance de la première année : CC de Questembert, CAP l'Orient et CC BBO,
- le fonctionnement actuel du réseau : échanges et retour sur le questionnaire envoyé en amont aux membres. Il apparaît que le fonctionnement du réseau (modalités, fréquence des rencontres) convient à la majorité des membres. Une réflexion est engagée pour optimiser les campagnes de communication (difficultés de trouver un événement intéressant et de faire venir la population sur le stand).

### 1. Point sur les avancées des groupes de travail

- ✓ **Le groupe de travail « éco-consommation » (8 réunions)**

- Préparation de la campagne sur les déchets dangereux : élaboration des messages, réflexion sur les outils de communication...
- Préparation de la SRD : élaboration de fiches sur la conservation, sur les restes, sur les produits à moindre emballage, sur les fruits et légumes de saisons
- Préparation de la campagne sur le réemploi

- ✓ **Le groupe de travail « réduit » (7 réunions)**

- Préparation de l'appel à candidature pour une démarche d'exemplarité des collectivités
- Elaboration d'outils méthodologiques et de communication : charte, programme d'actions, fiche de diagnostic, fiches actions...

### 2. La campagne « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux » - bilan

- ✓ **Bilan de la campagne :**

- 57 jours d'animations (éco-mobile + tente) autour de 43 événements : marché, déchèterie, parking magasin bricolage, vide grenier, fête de la nature, foire bio, fête des arbres...
- Participation de 19 EPCI
- 19 573 visiteurs sur [www.tousecocitoyens56.fr](http://www.tousecocitoyens56.fr) entre avril et août 2010
- Plus de 82 375 visiteurs sur le site depuis son ouverture en mars 2008
- Entre 20 et 100 personnes par jour : une fréquentation importante pour les animations réalisées en marge d'une manifestation locale
- dossier « mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux » distribué dans tous les foyers morbihannais au travers du magazine du CG

- ✓ **Animations réalisées :**

- Démonstration de fabrication de produits d'entretien / bricolage
- Tri de produits/déchets dangereux
- Distribution de kit de tri (sac à lampe, boîte à pile)

- ✓ **Difficultés rencontrées :**

- Trouver un événement attractif sur certains territoires
- Faire venir les particuliers sur le stand

- ✓ **Impact de la campagne / Constat sur la nocivité des ordures ménagères**

- Impact sur la qualité des ordures ménagères estimé lors des prochaines caractérisations
- Retour sur les quantités de déchets dangereux collectés en 2010



## 1. La semaine de la réduction des déchets (20-28 novembre 2010)

Comme en 2008 et en 2009, une opération de communication départementale sur l'éco-consommation a été développée lors de la semaine européenne de réduction des déchets. Les enseignes signataires de la charte pour la promotion de l'éco-consommation en 2008 ont été sollicitées à participer, ainsi que le réseau départemental de prévention qui a été mobilisé pour organiser des animations.

### ✓ Outils de communication développés pour la SRD

Les outils créés les années antérieures ont été réutilisés pour cette nouvelle opération :

- Une affiche spécifique pour la semaine de réduction des déchets réalisée pour l'opération dans le Morbihan, distribuée aux commerces et collectivités participants
- Une page dédiée sur [www.tousecocitoyens56.fr](http://www.tousecocitoyens56.fr)
- Des encarts dans la presse



- Un spot radio a été diffusé aux magasins.
- Un document de présentation de l'opération à destination du personnel des magasins
  - Les étiquettes « stop rayons » selon 9 gammes de produits générant moins de déchets (grand format, sans suremballage, rechargeable, réutilisable, concentré, en vrac, à longue durée de vie, sans pile, éco-labelisé...) ont été imprimés puis diffusées aux magasins participants,
  - Le mode d'emploi de positionnement des stop rayons transmis aux enseignes



Les nouveaux outils de 2010 :

- 4 fiches pratiques : choisir les fruits et légumes de saison, comment bien conserver ses aliments, comment faire des économies tout en réduisant ses déchets et comment éviter le gaspillage alimentaire,
- 1 affiche comparative entre le charriot mini-déchets et le charriot maxi-déchets à apposer

### ✓ Animations et étiquetage dans les commerces

- Mobilisation de 10 EPCI et de plusieurs associations
- Participation de 29 commerces (mise en place de l'étiquetage et/ou accueil d'animation)
- Animations : comparaison de charriot mini déchets / maxi déchets, mise en place de l'exposition ADEME, distribution des fiches pratiques
- Mise en place de point de fidélité sur les produits visés par les stop rayons par l'enseigne Casino
- Sensibilisation directe d'environ 400 personnes (moins d'animations dans les commerces que les années précédentes), hors personnes qui ont pris spontanément les fiches sur les stands mis en place



### ✓ Les autres animations de la semaine

- Portes-ouvertes du centre de tri du SYSEM
- Visite de la plateforme de compostage de Naizin organisée par la CC de Blavet Bellevue Océan
- La semaine anti-gaspillage » dans les déchèteries de Locminé Communauté : opération de collecte des objets apportés à la déchèterie pouvant avoir une seconde vie
- Atelier fabrication de produits ménagers par la Communauté de Communes de la presqu'île de Rhuys
- Animation « mon geste éco-citoyen ; je me sépare des produits dangereux », à la déchèterie de Sarzeau
- Animation « mon jardin éco-citoyen », à la découverte des pratiques de paillage, compostage au marché de Sarzeau
- Conférence sur « Prévention et gestion optimisée des déchets ménagers » organisée par Eau et rivières de Bretagne
- Formation de guides composteurs bénévoles : formation d'habitants volontaires aux différentes techniques du compostage qui pourront ensuite partager leurs connaissances par la CC de la presqu'île de Rhuys
- Réunion d'information sur les couches lavables par la CCBBO
- Animation « Troc école » : opérations d'échanges d'objets inutilisés entre élèves par plusieurs collectivités.

## 2. Mon Noël éco-citoyen

Le dispositif de 2009 a été reconduit :

- Mise en ligne du module de recherche de cadeaux dématérialisés en ligne sur [www.tousecocitoyens56.fr](http://www.tousecocitoyens56.fr)
- Jeu concours développé en partenariat avec Europe Régions Ouest, notamment Hit West et Virgin radio
- Diffusion de spot radio sur les ondes

## 1. Appel à candidature « collectivités engagées

### ✓ Principe de l'appel à candidature

- Amener les collectivités à engager une réflexion sur leur production propre de déchets
- Accompagner des collectivités pilotes sur cette thématique
- Elargir à terme la démarche aux autres axes du développement durable

### ✓ Dispositif et calendrier

- **Septembre / octobre 2010** : Envoi d'un courrier aux présidents d'EPCI et aux maires pour leur présenter la démarche d'engagement et les convier à participer à une demi-journée d'information plus précise (plaquette de présentation de la démarche jointe)
- **Novembre 2010** : Organisation de deux ou trois demi-journées d'information délocalisées (Lorient, Vannes, Pontivy) pour présenter le dispositif, le calendrier envisagé et le retour d'expérience d'actions mises en œuvre dans les communes ou les EPCI (intervenants choisis en fonction de la localisation / recueil d'expérience en cours).
- **Novembre à janvier 2011** : Réalisation du diagnostic par les collectivités engagées : soit en interne, soit par une aide du réseau, soit par un cabinet d'étude extérieure susceptible d'être soutenu financièrement
- **Avant fin avril 2011** : Retour des diagnostics accompagnés de l'engagement des collectivités avec définition des actions prévues et des objectifs visés.
- **Mai 2011** : Organisation d'une conférence de presse pour la signature officielle de la charte collectivités engagées + Rencontre des collectivités engagées, animée par le département (1 ou 2 fois par an) pour mettre en avant des retours d'expérience ou aborder une thématique particulière.

### ✓ Engagement des collectivités

- Réaliser un état des lieux des pratiques en matière de tri, d'achats et de production de déchets
- Définir un plan d'action (4 actions au minimum inscrites pour les 4 thèmes : trier, acheter durable, réduire, communiquer-former)
- Mettre en œuvre et suivre le plan d'action : 4 actions effectives à l'échéance d'un an.
- Transmettre un bilan annuel

### ✓ Accompagnement

- Diffusion d'outils (diagnostic, plan d'actions, fiches techniques, communication)
- Accompagnement technique et soutien financier pour une prestation extérieure
- Organisation de rencontres et de formations, échange d'expériences

### ✓ Retour sur les réunions d'informations

- **3 réunions d'organisées** : Pontivy (26 novembre), Vannes (30 novembre) et Caudan (3 décembre)
- **Ordre du jour** : Définition de l'exemplarité / Présentation du dispositif et de l'accompagnement / Retours d'expériences (démarche Zéro phyto, réduction des déchets dans le cadre d'un agenda 21, formation des agents, réduction des déchets verts...)

### ✓ Participants

- 39 représentants de 31 communes (28 élus et 11 techniciens)
- 24 représentants de 18 EPCI (4 élus et 20 techniciens)



## 2. La prochaine campagne de communication 2011 sur le réemploi et la seconde vie des objets

### ✓ Thèmes abordés

- Acquérir : emprunt, location, mutualisation, achat d'occasion, dématérialisation
- Utiliser : entretien, réparation, relooking
- Jeter : don, vente d'occasion, recyclage

### ✓ Outils de communication envisagés

- Base de données des acteurs du réemploi et de la réparation sur [www.tousecocitoyens56.fr](http://www.tousecocitoyens56.fr)
- Films sur les différents acteurs du réemploi
- Présentation d'objets relookés, en bon état trouvés en déchèterie
- Ateliers de réparation...





# Info' réso

## Juillet 2011

### Sommaire :

1) Info' réso	p 1
2) Programmes de prévention dans le Morbihan	p 1
3) Point sur les avancées des groupes de travail	p 2
4) Campagne « mon geste éco-citoyen : je donne une seconde vie aux objets »	p 2
5) La semaine européenne de réduction des déchets 2011 en préparation	p 4

### 1. Info' réso

Le 7ème numéro de ce bulletin vous permettra de prendre connaissance des différentes activités du réseau de prévention depuis le mois de décembre 2010.

### 2. Programmes locaux de prévention dans le Morbihan

A ce jour, voici l'état de la mise en œuvre des programmes locaux de prévention dans le Morbihan conventionnés avec l'ADEME :

- CC de Questembert -> année 2 de convention presque terminée
- CC de Blavet Bellevue Océan -> année 2 de convention presque terminée
- CAP l'Orient -> année 2 de convention en cours
- CC de la presqu'île de Rhuy -> année 2 de convention en cours
- CC de Redon -> diagnostic et programme d'action en cours d'élaboration
- Vannes Agglo -> diagnostic et programme d'action en cours d'élaboration
- SMICTOM du centre Ouest -> diagnostic et programme d'action en cours d'élaboration
- CC de la Gacilly -> diagnostic et programme d'action en cours d'élaboration

Les collectivités suivantes ont adressé leur dossier de candidature à l'ADEME et sont en attente de conventionnement :

- Pontivy Communauté
- St Jean Brévelay Communauté
- Locminé Communauté
- Baud Communauté

### 3. Point sur les avancées des groupes de travail

#### ✓ **Le groupe de travail « éco-consommation - réemploi » (5 réunions)**

- Préparation de la campagne sur le réemploi (élaboration des messages, réflexion sur les outils de communication...) et de l'annuaire du réemploi
- Préparation de la SRD 2011 : réflexion sur les animations, préparation d'une opération de communication sur le gaspillage alimentaire

#### ✓ **Le groupe de travail « réduit » (2 réunions)**

- Retour de l'appel à candidature des collectivités dans la démarche d'exemplarité : 8 candidatures de communes et 4 candidatures d'EPCI  
Organisation d'une rencontre pour la signature officielle de la charte et d'information sur une thématique de l'exemplarité  
Réflexion sur la poursuite et la relance de l'opération
- Réunion d'échange et de réflexion de plan d'actions sur la promotion des couches lavables

### 1. La campagne « Mon geste éco-citoyen : je donne une seconde vie aux objets »

Pour la quatrième année consécutive, une campagne de communication de proximité, via l'éco-mobile et la tente gonflable, a été élaborée.

#### ✓ **Sujets traités et cibles**

Le sujet de la seconde vie des objets est traité autour des 4 messages suivants :

- **Avant d'acquies un objet** : louer, emprunter, échanger, acheter en partage
- **Acheter** : d'occasion, en partage
- **Utiliser un objet** : réparer, faire réparer, entretenir, relooker, transformer, customiser
- **Se séparer d'un objet** : donner, vendre d'occasion, prêter



#### ✓ **Principe de communication (le même que les campagnes précédentes)**

- **Communication de proximité** par la mise en place d'animations, notamment sur des événements existants
- **Buzz avec le personnage de René de Cessandre** : affiche abribus, carte com, bannière web, insertion presse, radio, film au cinéma
- **Campagne médiatique « mon geste éco-citoyen : je donne une seconde vie aux objets »** : affiche abribus, insertion presse (PQR et Hebdo com), petit zappeur (mai – septembre), mensuel du golfe, radio, cinéma (film générique), carte com (juin – septembre), bannière web

#### ✓ **Les outils de communication créés**

- des visuels de la campagne « Mon geste éco-citoyen : je donne une seconde vie aux objets »
- des spots radio
- un dossier spécial « Mon geste éco-citoyen : je donne une seconde vie aux objets » intégré dans le magazine du conseil général de juillet
- 4 panneaux d'exposition sur les actions à mettre en œuvre pour qu'un objet ne finisse pas à la poubelle : exemples sur un meuble, sur un vélo, sur un vêtement et sur un équipement électrique et électronique
- du mobilier de seconde main relooké par Idées détournées (Lorient)
- un exemplaire des livres « ménage au naturel », « peindre et décorer au naturel » et « création au naturel » de Nathalie Boisseau en consultation
- des objets en bon état récupérés en déchèterie
- **3 petits films sur les gestes de réemploi – réparation (dans l'éco-mobile)** : Avant d'acheter un objet avec le nettoyeur haute pression, prolonger la durée de vie avec le vélo et se séparer d'un objet avec la poussette
- un jeu de scrabble réalisé à partir de touches de claviers d'ordinateurs inutilisés

#### ✓ **Les animations parallèles envisagées**

- diagnostic de réparation par des artisans professionnels sur des objets que les particuliers apportent
- présentation d'activités de professionnels et de structures d'insertion sur de la rénovation et restauration d'objets
- ateliers de relooking, transformation par des artisans spécialisés ou association de loisirs créatifs
- présentation des activités de structures caritatives qui effectuent du don, de la vente...
- ateliers de petite transformation d'objets. Ex : porte crayon en disquette...
- organisation d'une collecte d'objets spécifiques (lunettes, livres...)

#### ✓ **L'annuaire du réemploi**

En parallèle de la campagne a été mis en ligne sur [www.tousecocitoyens56.fr](http://www.tousecocitoyens56.fr) un annuaire des acteurs du réemploi intégrant les acteurs de la location, de la réparation, du réemploi (associations, artisans, entreprises). Cette base de données a été établie pour partie, à partir des données de la CCI et de la CMA. Les acteurs du réemploi ont la possibilité de se faire inscrire ou désinscrire.

Des liens vers des sites internet sont également mentionnés (don, emprunt). La recherche est multicritères : Objet / Action / Lieu (autour de...)



## 1. La semaine européenne de réduction des déchets en préparation (du 19 au 27 novembre 2011)

### ✓ Promotion de l'éco-consommation avec les Grandes et Moyennes Surfaces

Comme les années précédentes, il est proposé de mettre en place des animations avec le concours des enseignes commerciales, afin de maintenir les partenariats et réaliser une sensibilisation récurrente, en ciblant les magasins motivés. Différentes animations pourront être mises en place, notamment :

- Présenter des charriots mini déchets / maxi déchets (accentuer l'image en choisissant un petit caddie et un grand caddie)
- Mettre en place les stop rayon dans les rayons des magasins avec les enseignes
- Présenter les expositions et diffuser des fiches pratiques
- Organiser la « déambulation » de charriots mini déchets maxi déchets dans l'enceinte du magasin
- Mettre en place de grandes poubelles illustrant le volume de déchets produits par les suremballages
- Organiser une opération de déballage d'emballages en sortie de caisse
- Favoriser la mise en place de têtes de gondole dédiées aux produits avec moins de déchets ou sur les produits écolabellisés par les magasins
- Organiser un jeu concours en partenariat avec le magasin
- Modéliser la quantité de produits gaspillés par an / mois : panier ou caddie avec produits

**Vous êtes invités à prendre contact dès que possible avec les enseignes de votre territoire pour envisager une action pendant la SERD.**

### ✓ Sensibilisation au gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires

Il est envisagé de lancer une opération de sensibilisation et réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires pendant la SERD, au travers d'opérations de pesée et de communication.

### ✓ La réunion d'information sur le réemploi à destination des animateurs (12 mai 2011)

#### Objectifs :

Appréhender les enjeux et le contexte local du réemploi  
Pouvoir donner des alternatives à l'achat et à l'action de jeter aux particuliers  
Savoir développer un argumentaire sur le changement de pratique

#### Contenu :

- Le contexte national du réemploi (réglementation, études et offres de réemploi et de réparation)
- Le réemploi dans le Morbihan (acteurs en activité et projets de recyclerie)
- Réemploi et réduction des déchets (enjeux et actions à promouvoir)
- La campagne de communication (concept et outils créés)
- Intervention d'Emmaüs Action Ouest (activité Emmaüs et Retritex)

**Modalités d'organisation :** ½ journée organisée

**Intervenants :** Clotilde Fortin (conseil général) et Jean-François Maruszyozak (Emmaüs)

**Participants :** 18 techniciens/animateurs représentant 12 EPCI et 2 représentants d'associations de consommateurs

**Bilan de la demi-journée :** une satisfaction des participants de disposer d'informations sur le réemploi en amont des animations réalisées localement

### ✓ La programmation des animations de la campagne

- 35 jours d'animations programmés (du 5 mai au 6 novembre 2011)
- un déplacement de l'éco-mobile sur 23 communes (soit dans 15 EPCI)
- un rapprochement des animations sur des événements existants : vide-grenier, déchèteries, fête de la nature
- une réservation de l'éco-mobile ou de la tente gonflable selon un agenda établi en lien avec les EPCI
- un déplacement, montage et démontage organisés par le conseil général pour l'éco-mobile

- ✓ **Bilan partiel :** un intérêt des particuliers sur le réemploi et sur des contacts d'acteurs locaux



**Il est toujours possible de réserver l'éco-mobile ou la tente gonflable (en fonction des disponibilités) si vous souhaitez planifier une animation (jusqu'en novembre).**

**Bonnes vacances  
d'été  
éco-citoyennes !**